

Commerce des armes : face aux Etats-Unis, l'Europe tente de s'organiser

Une trentaine d'exportateurs invités au Bourget

LES INDUSTRIELS de trente-quatre pays exposent, jusqu'au 6 juin, au Salon de l'armement terrestre que le ministre français de la défense, Alain Richard, a inauguré, mardi 2 juin, sur le site du Bourget (Seine-Saint-Denis). Pour la première fois, l'Arabie saoudite, le Brésil, la République tchèque et l'Ukraine participent à Eurostaty 98, qui a lieu tous les deux ans, sur invitation, et qui est consacré aux véhicules de toute nature (y compris les hélicoptères), aux matériels d'instruction, de protection et de soutien, aux armes et munitions et aux équipements de commandement ou de liaison. Des délégations de quatre-vingt-seize pays - du niveau des ministres de la défense, des directeurs nationaux d'armement ou des chefs d'état-major - sont attendues à cette exposition.

Pour leur grande majorité, environ 80 %, les exposants du Bourget sont des entreprises européennes. Plusieurs pays ont préféré regrouper leurs industriels sous un même pavillon ou sur un stand national, comme l'Afrique du Sud, la Belgique, les Etats-Unis, l'Espagne, la Finlande, la Grande-Bretagne, Israël, les Pays-Bas, la République tchèque et la Slovaquie, de façon à offrir une vitrine commune à leurs technologies.

Eurostaty 98 s'ouvre, pour la France, à un moment où les industriels du secteur, rassemblés au sein du Groupement des industries concernées par les matériels de défense terrestre (Gicat), avouent rencontrer de sérieuses difficultés. Le chiffre d'affaires 1997 de la profession (22,2 milliards de francs pour environ 26 100 salariés) est en baisse de 7,1 % par rapport à 1996. Le déclin des livraisons à l'armée de terre française, soit 28 % exprimées en francs courants entre 1993 et 1998 si l'on en juge par les budgets d'équipement, n'a pas été compensé, comme dans d'autres activités, par les exportations. Pour la quatrième année consécutive, le montant des commandes (soit 21,4 milliards de francs) demeure en deçà du chiffre d'affaires, ce qui se traduira par de

nouvelles chutes importantes de l'activité à venir dans les usines. Depuis 1991, selon Pierre Poquin, qui préside le Gicat, les effectifs de la branche ont diminué de 40 %, ce qui représente la perte de quelque 17 000 emplois directs, entre 1991 et 1996, dans un secteur où, par rapport à ce qui se passe à l'étranger, la France fait figure d'exception, puisque les trois quarts de l'activité sont réalisés par des entreprises dont le capital est détenu en totalité ou en majorité par l'Etat.

Les experts s'accordent à reconnaître que la France est placée dans un contexte européen où il y a, de fait, à la fois surcapacité des moyens de production et surconcurrence entre fournisseurs face au rétrécissement de la demande nationale et face au poids d'une industrie dont le chiffre d'affaires, aux Etats-Unis, est quatre à cinq fois supérieur à celui du même secteur dans chaque pays européen, parce que les entreprises américaines disposent d'un fort marché intérieur et du soutien de l'Etat fédéral pour la recherche et le développement.

En 1996, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie ont créé l'organisme conjoint de coopération en matière d'armement (Ocar), qui se veut la première agence européenne de l'armement et qui a pour ambition de gérer, au nom des pays européens membres, des programmes communs.

Mais la difficulté de l'opération tient au principe même de l'Ocar. Il est demandé aux Etats qui y adhèrent de pratiquer ce qu'on appelle « l'abandon du juste retour », à savoir le renoncement délibéré à des compétences ou à des capacités qu'ils ne jugent pas stratégiques, pour s'en remettre aux partenaires mieux placés. Ce qui suppose d'instituer des complémentarités - que d'anciens assimilaient à des dépendances mutuelles - dans un domaine qui relève de la souveraineté nationale.

Jacques Isnard

L'idée d'une nouvelle aide financière à la Russie fait son chemin

« LA SITUATION des marchés financiers est sous contrôle. Il n'y aura pas de dévaluation : nous maintiendrons le cours du rouble » : ces propos du premier ministre Sergueï Kirilenko, dans un entretien publié par *Le Figaro* mardi 2 juin, réussissent-ils à ramener un peu d'optimisme quant à l'avenir de la Russie ? Cette déclaration intervient alors que la défiance des marchés à l'égard de la Russie perdure. Les valeurs russes ont ainsi cédé encore 10,2 % lundi par rapport à la clôture de vendredi. La persistance de la crise financière inquiète au plus haut point les partenaires occidentaux de la Russie. « Le problème de la Russie peut devenir celui de l'Europe centrale et du monde entier », a déclaré, au cours d'une conférence tenue lundi à Vienne, le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers.

Pour aider la Russie à sortir de la crise, l'idée d'un nouveau programme d'aide financière fait son chemin, même si Sergueï Kirilenko précise, dans *Le Figaro*, qu'« avec 14 milliards de dollars de réserves, il n'est pas nécessaire, aujourd'hui, de demander une aide financière supplémentaire, qui alourdirait encore nos charges ». Un propos surprenant, dans la mesure où les Etats-Unis ont commencé d'intenses consultations avec leurs partenaires du G7 et avec les institutions financières internationales sur une aide d'urgence à la Russie, comme Pa indiqué, lundi 1^{er} juin, le département d'Etat américain à Washington. « Il y a un dialogue actif en cours entre les responsables américains, les responsables d'autres pays du G7 et les institutions financières interna-

tionales pour envisager quelles nouvelles réformes seront nécessaires et quels sont les besoins financiers (de la Russie) en fonction des conditions du marché », selon les propos du porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Ce dernier a refusé de spéculer sur le montant de cette aide, qui « passerait par le système multilatéral ». Le président américain Bill Clinton s'était dit favorable, dimanche, à une nouvelle « aide financière conditionnelle » à la Russie, sans cependant avancer de chiffres (*Le Monde* du 2 juin).

Plusieurs banques privées occidentales, de leur côté, sont actuellement en discussion pour la mise au point d'un nouveau prêt à la Russie. Mais elles ne débloquent aucun programme d'emprunt sans un soutien des organisations financières internationales, selon des sources bancaires interrogées par l'AFP.

Le FMI a souligné de son côté qu'il n'avait pas engagé de discussion avec la Russie, qui l'a sollicité pour un prêt supplémentaire. Cette attitude attendue du FMI a contribué à la nouvelle chute des valeurs russes enregistrée lundi. L'autre motif d'inquiétude des investisseurs porte sur les difficultés persistantes du gouvernement russe à privatiser la société pétrolière Rosneft. Sergueï Kirilenko a ordonné, lundi, un second appel d'offres au prix de 1,644 milliard de dollars, soit environ deux fois moins qu'auparavant, a rapporté l'agence Itar-Tass.

Lucas Delattre

Lire aussi notre éditorial page 20.

La Banque centrale européenne a commencé son travail dans la discrétion

La BCE a pris officiellement ses fonctions lundi 1^{er} juin à Francfort

La Banque centrale européenne, qui gèrera à partir du 1^{er} janvier 1999 la politique monétaire de la nouvelle zone euro, a commencé à se

mettre au travail à Francfort. Elle s'est installée officiellement le 1^{er} juin dans les locaux de l'institut monétaire européen, auquel elle succède.

Les six membres du directoire devaient se réunir mardi 2 juin pour préparer la première réunion du conseil de la BCE.

BONN

de notre correspondant
L'événement est passé quasi inaperçu. La Banque centrale européenne (BCE), qui gèrera la politique monétaire de la zone euro à compter du 1^{er} janvier 1999, a pris ses fonctions lundi 1^{er} juin, avec un mois d'avance sur le calendrier officiel. Comme lundi était férié, il ne s'est rien passé. Sur l'immeuble qu'occupe désormais la Banque, au 29 de la Kaiserstrasse à Francfort, des ouvriers ont juste dévisé les plaques de l'Institut monétaire européen, qui a préparé ces dernières années la mise en place de l'euro, pour apposer celles de la BCE.

A deux pas de la gare, dans le quartier de la finance allemande, l'Institut d'émission européen dispose de vingt et un des trente-six étages de la tour construite pour la BfG Bank, l'ancienne banque des syndicats allemands reprise par le Crédit lyonnais au début des années 90, rebaptisée Eurotower. Aucune cérémonie particulière n'était prévue mardi pour les 350 salariés de l'ex-Institut monétaire européen devenu BCE, qui viennent des quin-

ze pays de l'Union européenne. Les six membres du directoire de la BCE devaient se rencontrer au cours de la journée, mardi, sous la présidence du Hollandais Wim Duisenberg. Il s'agit du Français Christian Noyer, nommé vice-président de la Banque pour quatre ans, de la Finlandaise Sirkka Hämäläinen, de l'Espagnol Eugenio Domingo Solans, de l'Italien Tommaso Padoa-Schioppa, et de l'Allemand Otmar Issing. Cette prise de contact se déroulait deux jours avant la première réunion à Luxembourg, le 4 juin, du conseil de l'euro, au sein duquel les ministres des finances de la nouvelle zone monétaire doivent coordonner leurs politiques.

INAUGURATION LE 30 JUIN

La première tâche des membres du directoire devait être de préparer la convocation du conseil de la BCE, auquel ils siègeront avec les présidents des onze Banques centrales nationales de la zone euro - probablement le 9 juin. L'inauguration en grande pompe de la BCE aura lieu le 30 juin, lors d'une réception à l'ancien Opéra de Franc-

fort, à laquelle sont attendus les chefs des gouvernements britannique et autrichien, Tony Blair et Viktor Klima, la Grande-Bretagne abandonnant ce soir-là la présidence de l'Union à l'Autriche.

De nombreuses questions pratiques sont à résoudre dans les prochaines semaines. Les membres du directoire doivent se répartir leurs attributions techniques. Otmar Issing pourrait devenir économiste en chef de la BCE, poste qu'il occupait à la Bundesbank. Il leur faut décider des indicateurs qu'ils utiliseront pour piloter la politique monétaire. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, plaide pour que la BCE utilise le critère du développement de la masse monétaire comme le fait la Banque centrale allemande depuis le milieu des années 70. A court terme, en l'absence d'expérience et de statistiques suffisamment homogènes pour l'ensemble des pays de l'euro, la BCE devrait procéder par tâtonnements empiriques et utiliser en plus une série de critères supplémentaires, comme l'évolution des salaires, l'utilisation des capacités

de production ou la valeur externe de l'euro. Il n'est pas exclu qu'elle se fixe un objectif d'inflation, ce qui n'est pas le cas de la Bundesbank.

La BCE prend ses fonctions alors que les pressions inflationnistes à court terme sont faibles et que la croissance s'affirme. Mais la reprise accroît les risques inflationnistes. Selon la Deutsche Bank, la croissance, qui devrait atteindre 3 % dans la zone euro en 1999, pourrait faire remonter les prix d'environ 2 %. Si les risques sont quasi nuls en France et en Allemagne, les analystes de la Banque craignent une surchauffe dans d'autres pays, en particulier en Irlande et en Espagne.

Les gardiens de l'euro vont devoir décider d'une politique monétaire moyenne, qui ne correspondra pas nécessairement à la conjoncture de chaque pays, un peu plus restrictive que nécessaire pour la France et l'Allemagne. Il leur appartiendra d'expliquer leurs décisions aux populations et gouvernements des pays concernés.

Arnaud Leparmentier



- Ici c'est le coin musique. Le vent siffle dans la treille.

<http://www.vins-rhone.com>

Du côté des vins des Côtes du Rhône Villages.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

le parti de Momir Bula-
emier ministre fédéral et
soutenu par Slobodan Mi-
reste le premier parti po-
Monténégro ».

yougoslave

kanovic

AU DE CHAGRIN

Dans un certain nombre de pays, les élections ont été annulées. En République tchèque, les élections ont été annulées. En République tchèque, les élections ont été annulées. En République tchèque, les élections ont été annulées.

silencieuses

concrète

Les secours en Afghanistan, après le séisme, se heurtent aux difficultés du terrain

Le bilan des victimes reste à établir

FAIZABAD (Afghanistan)
de notre envoyée spéciale
Dans une cuvette entourée de montagnes, l'aéroport de Faizabad, avec sa piste de plaques métalliques, est devenue la base logistique de l'opération de secours aux victimes du tremblement de terre en Afghanistan. Deux jours après ce séisme, le second de l'année dans cette région du nord-est de l'Afghanistan sous contrôle du Jamiat-islami en lutte contre les Talibans, les secours s'organisent. Bien que cette secousse (6,9 sur l'échelle de Richter) soit plus importante que celle de février, les victimes pourraient être moins nombreuses. Le séisme est intervenu samedi en milieu de matinée. Beaucoup d'habitants de ces villages de terre, éparpillés dans les montagnes, étaient aux champs. Mais des organisations humanitaires estiment que le bilan serait proche des 4 000 morts.

« Pour l'instant, nous n'avons pas de véritable bilan », affirme Juan Martínez du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Nous attendons des autorités locales des listes d'habitants par village. Le beau temps revenu, les premières rotations d'hélicoptères ont eu lieu lundi. Trois appareils, venus du Tadjikistan, n'ont pu visiter qu'une dizaine de villages. Sur les sept villages visités par les hélicoptères du CICR, quatre étaient complètement détruits. Pour ces seuls sept villages (12 500 habitants au total), le nombre des morts s'établit à 450. Dans la région de Rostak, où s'est rendu l'hélicoptère des Nations unies, l'évaluation des dégâts est difficile, beaucoup de villages

ayant déjà été endommagés en février. « Deux des trois villages que nous avons vus sont détruits à 100 % et le troisième à 30 %, affirme Mauricio Fernandez de Médecins sans frontières. Beaucoup de gens sont encore enterrés sous les débris. »

AIDES DE L'ONU ET DU CICR
« Les villages situés au sommet des montagnes ou sur les flancs sont hors d'atteinte par hélicoptère », affirme Alfredo Witschi-Cestari, coordinateur de l'aide des Nations unies en Afghanistan. Ce sont ces villages qui sont les plus touchés, car ils se sont effondrés comme une avalanche. Selon Saeed Kahn, photographe de l'AFP, qui a pu survoler la zone, de grandes fissures déchirent les collines, d'importants glissements de terrain ont eu lieu. Les Nations unies, le CICR et les ONG sur place ont établi trois cliniques et évacué lundi trente-cinq blessés. Les dégâts matériels sont plus considérables qu'en février et sur une zone plus vaste. Mais « le problème de la nourriture est moins crucial que la dernière fois », estime M. Martínez. En février, la région était couverte de neige. Cette fois, c'est le printemps, le début des récoltes. Le plus important est de fournir des abris, car les nuits demeurent très froides.

Les Nations unies et le CICR ont déjà convoyé plus de 5 tonnes de matériel. Mais seuls de petits avions peuvent se poser à Faizabad. L'ONU prévoit l'envoi d'un Antonov avec 30 tonnes de matériel. Chacun espère que le beau temps, allié essentiellement des secours, se poursuivra.

Françoise Chipaux

Le Japon s'inquiète d'une prolifération nucléaire après les essais indo-pakistanaï

Seule victime du feu atomique, l'archipel exclut de se doter de la bombe

Après les essais nucléaires indiens et pakistanaï, Tokyo a décrété des sanctions contre New Delhi puis Islamabad. Mais si la prolifération se poursuit, le Japon, qui a les moyens de se doter de l'arme atomique, pourrait être conduit à une révision déclinante de sa politique extérieure

orientée vers la dénucléarisation. En attendant, les commentateurs nippons s'en prennent à l'« égoïsme » des puissances nucléaires.

TOKYO
de notre correspondant
Jusqu'à quel point le Japon, puissance non nucléaire mais bénéficiant du parapluie atomique américain, acceptera-t-il de voir tomber les garde-fous à la prolifération nucléaire, et ses voisins immédiats ou plus éloignés se doter de l'arme atomique ? Tokyo a réagi avec plus de fermeté verbale que dans le cas de l'Inde (gel de cinq essais nucléaires auxquels a procédé le Pakistan, déclarant que « le Japon ne peut absolument pas l'accepter »).

Tokyo a par ailleurs décidé les mêmes sanctions économiques que dans le cas de l'Inde (gel de l'aide gratuite et des emprunts en yens ; réexamen des emprunts consentis dans le cadre des institutions financières internationales). Sans doute le Pakistan est-il plus vulnérable aux sanctions que l'Inde (le Japon est son premier fournisseur en aide). Mais des voix se font entendre pour demander des mesures plus énergiques. Derrière cette exigence de fermeté se profile une question délicate : que fera le Japon si la prolifération se poursuit ?

L'option selon laquelle l'archipel pourrait se doter, lui aussi, de l'arme atomique est, pour l'instant, une hypothèse d'école. Le Japon en a les moyens technologiques, mais toute la politique extérieure d'un pays qui fut victime du feu nucléaire à Hiroshima et Nagasaki a consisté depuis sa défaite à prôner la dénucléarisation. Le Japon est signataire du traité de non-prolifération (TNP) et sa Constitution lui interdit le recours à la guerre. « Comme droit souverain de la nation » mais aussi

à la « menace ou à l'utilisation de la force comme moyen de régler les conflits internationaux ».

Ces dispositions ont certes été tournées au nom du droit à l'autodéfense en ce qui concerne les forces conventionnelles (le Japon dispose de la sixième armée du

verrou politiques. En modifiant la donne stratégique mondiale, les essais nucléaires pakistanaï pourraient faire réapparaître une menace qui concerne directement le Japon : encourager la Corée du Nord à reprendre son programme nucléaire « gelé » à la suite de l'ac-

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit à Genève

Les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU vont se réunir, jeudi 4 juin à Genève, pour examiner la crise nucléaire entre l'Inde et le Pakistan et définir une « stratégie concertée » pour « réduire la tension » entre les deux pays, a indiqué le département d'Etat. La réunion de Genève rassemblera les ministres des affaires étrangères des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. L'objectif à court terme de la réunion de sera de convaincre l'Inde et le Pakistan de « ne pas renforcer encore la course aux armements » par des nouveaux essais nucléaires, de missiles balistiques ou par des « activités militaires conventionnelles », a précisé le porte-parole, James Rubin. A long terme, les ministres tenteront de trouver les moyens de résoudre les problèmes qui alimentent la tension entre les deux pays, notamment le conflit du Cachemire. Les cinq membres permanents du Conseil sont aussi des puissances nucléaires déclarées. - (AFP)

cord intervenu en 1994 avec les Etats-Unis. A plusieurs reprises ces derniers mois, Pyongyang a manifesté son impatience devant les lenteurs de la concrétisation de cet accord et a tergiversé pour laisser les inspecteurs de l'Agence pour l'énergie atomique procéder à leurs inspections. Certains experts japonais font, en outre, valoir que la Corée du Nord pourrait bénéficier de transferts de technologie de la part du Pakistan. Dans l'immédiat, les commentateurs concentrent leur attention sur ce qu'ils perçoivent comme l'effondrement du système de non-prolifération que certains attribuent à l'insuffisance d'initiative des cinq puissances nu-

cléaires. C'est aux puissances nucléaires que revient la responsabilité d'avoir conduit l'Inde à se livrer à son défi de l'opinion mondiale, écrit-il déjà le quotidien japonais *Asahi* à propos des essais indiens. Pour le *Tokyo shimbun*, « le traité de non-prolifération n'est qu'un simulacre d'interdiction des essais dans la mesure où il reconnaît aux cinq grands le droit de posséder l'arme nucléaire ». Tout en « épargnant au passage « l'égoïsme chinois et français » pour leurs derniers essais, deux pays qui selon le *Yomiuri* « ont donné le mauvais exemple », l'*Asahi* écrit à propos des essais pakistanaï que « la crédibilité du traité de non-prolifération aurait été sans conteste plus grande si les nations nucléaires avaient rempli les obligations qui en découlent. (...) Le TNP aurait été l'expression d'une opinion publique internationale au lieu de refléter la logique des nations nucléaires. Et dans ce cas, l'Inde et le Pakistan n'auraient pu ignorer la volonté de l'opinion mondiale ».

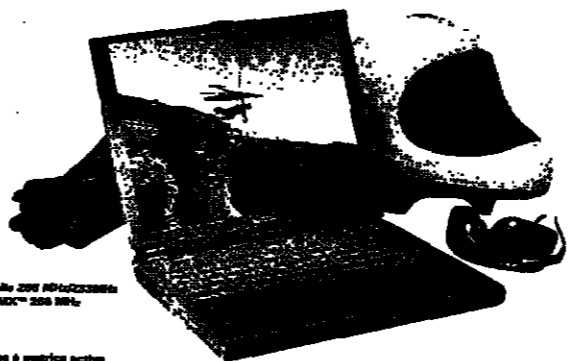
Dans l'ensemble, les commentateurs estiment que les initiatives indienne et pakistanaïse contraignent la communauté internationale à repenser le système de TNP et à chercher de nouvelles voies pour parvenir au démantèlement des armes nucléaires. La politique de la « carotte et du bâton » poursuivie par les Etats-Unis et le Japon se révèle inefficace, souligne l'*Asahi*. Et, poursuit-il, cet échec convie l'archipel à s'interroger sur son rôle dans la sécurité internationale, à éclaircir sa position.

Philippe Pons



Pour ceux qui ignorent les obstacles.

Les nouveaux HP OmniBook, la liberté en toute sécurité.



- HP OMNIBOOK 4100
- Processeur Intel Pentium® II Mobile, 200 MHz/256 Mo
- Disque dur 2,85 Go (technologie SMART™) 288 Mo/s
- 2,8 Go de mémoire
- Adaptateur graphique 3D avec mémoire vidéo
- De 4 à 6,4 Go de disque dur
- Norme IEEE 1394 (FireWire) et 14,1 pouces à écran tactile
- Connectivité Hewlett-Packard à une seule antenne
- et retour sur site

Face à un défi professionnel, vous avez besoin d'outils sur lesquels compter pour vous transcender. C'est exactement l'esprit de la nouvelle gamme HP OmniBook, novatrice et révolutionnaire. Une gamme complète de stations d'accueil pour une supervision optimale, un double système de pointage pour mieux s'adapter à vos préférences, la clarté et le confort d'un écran 14 pouces, la sécurité de deux mots de passe. En un mot, les qualités de la gamme OmniBook en font le compagnon parfait des hommes et des femmes de talents. C'est notamment le cas du HP OmniBook Sojourn, un des portables les plus fins et sophistiqués du monde. Ou encore du HP OmniBook 7100, équipé du processeur mobile le plus rapide d'Intel, dérivant la puissance indispensable aux utilisations multimédia, tant au niveau des images que du son Dolby. Dans une fôte journée, vous vous apercevrez vite que rien ne vaut le HP OmniBook 4100, sa rapidité d'exécution et sa capacité de stockage de 6,4 Go, le tout dans un design ultra-plat et un poids de 2,6 kg ! Quant aux HP OmniBook 2100 et 3100, ils n'offrent rien de moins que la performance et la mobilité au meilleur prix. Naturellement, la qualité et la fiabilité légendaires des produits Hewlett-Packard sont offerts sans supplément ! Vous l'aurez compris, les nouveaux HP OmniBook relèvent le défi de la liberté totale en toute sécurité.

- HP OMNIBOOK 7100
 - Processeur Intel Pentium® II Mobile à 266 MHz
 - 2,8 Go de mémoire
 - De 4 à 6,4 Go de disque dur
 - Ecran 14,1 pouces à mémoire tactile
 - Adaptateur graphique 3D avec mémoire vidéo HP3D II
 - Norme IEEE 1394 (FireWire) et 14,1 pouces à écran tactile
 - Connectivité Hewlett-Packard à une seule antenne
 - et retour sur site
- HP OMNIBOOK SOJOURN
 - Processeur Intel Pentium® III avec technologie MMX™
 - Technologie SMART™ à 288 Mo/s
 - Mo plus que 1,28 Go
 - Ultra-plat : 1,2 cm
 - 64 Mo de mémoire
 - 64 Mo de mémoire
 - Norme IEEE 1394 (FireWire) et 14,1 pouces à écran tactile
 - Connectivité Hewlett-Packard à une seule antenne
 - et retour sur site
- HP OMNIBOOK 2100 et 3100
 - Processeur Intel Pentium® III avec technologie MMX™
 - 4 200, 256 et 288 Mo
 - De 2,1 à 4 Go de disque dur
 - Norme IEEE 1394 (FireWire) et 14,1 pouces à écran tactile
 - Connectivité Hewlett-Packard à une seule antenne
 - et retour sur site



Pour plus de renseignements sur la gamme des nouveaux HP OmniBook, rendez-vous visite sur www.hp.com/info/ire ou appelez le 02 20 00 50 00 15

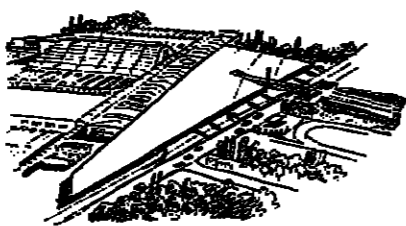


Handwritten text in Arabic script: "العدد 1520"

ration
istanais
a bombe

En attendant que les puissances nucléaires s'en prennent à nos voisins nippons...
C'est aux puissances nucléaires que revient la responsabilité d'avoir contenu l'onde de choc...
Le traité de non-prolifération des armes nucléaires...

Pour parler de nous, qu'y a-t-il de plus éloquent que les projets de nos clients ?



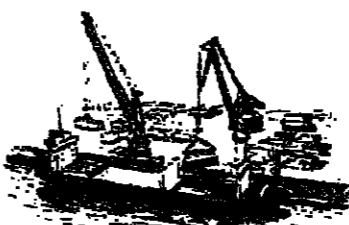
NOUVEAU HALL D'ACCUEIL PARC DES EXPOSITIONS DE BRUXELLES - BELGIQUE



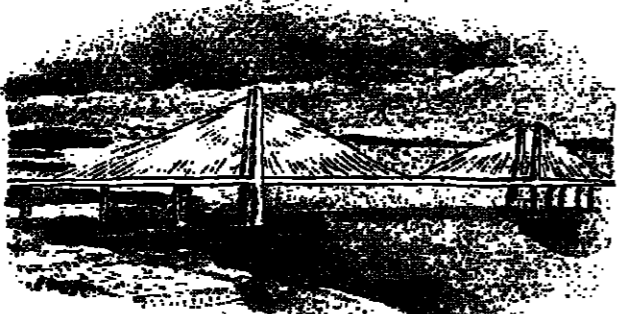
TRAMWAY DE STRASBOURG - FRANCE



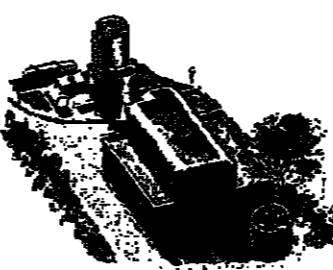
GARE TGV DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE LYON SATOLAS - FRANCE



PORT AUTONOME DE BORDEAUX - FRANCE



PONT SUR LE TAGS - LISBOINE - PORTUGAL



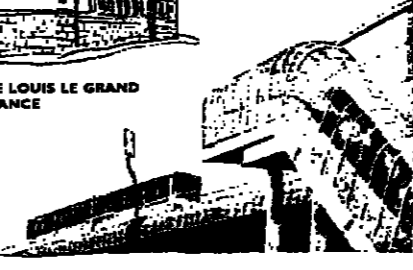
USINE DE TRAITEMENT DES SAUX DE CANNES - FRANCE



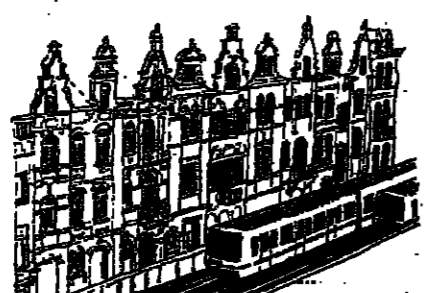
HÔPITAL SAINT-PIERRE BRUXELLES - BELGIQUE



RÉNOVATION DU LYCÉE LOUIS LE GRAND PARIS - FRANCE



MÉTRO DE TOULOUSE - FRANCE



MÉTRO VAL DE LILLE - FRANCE

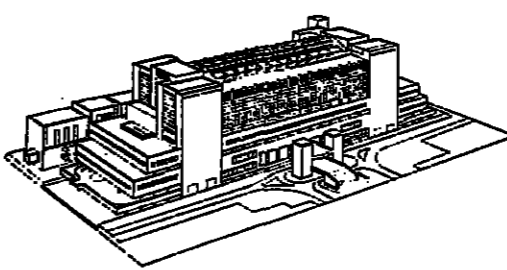


Dexia, le groupe bancaire européen né de la fusion du Crédit local de France et du Crédit Communal de Belgique, affiche fin 1997 un total de bilan de 1 221 milliards de FRE

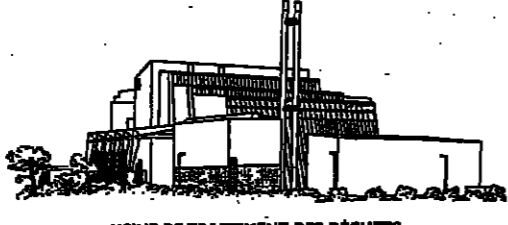
Dexia est le leader européen du financement des équipements collectifs et exerce également les métiers de banque commerciale et de gestion d'actifs.



PLACE DES MARTYRS DE BRUXELLES - BELGIQUE



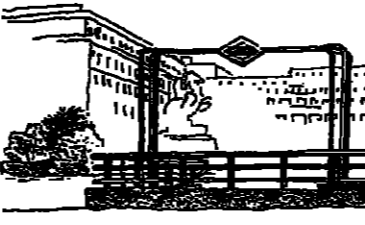
CENTRE ADMINISTRATIF DE BRUXELLES - BELGIQUE



USINE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS AVIGNON - FRANCE



TRAMWAY DE MANCHESTER ROYAUME-UNI



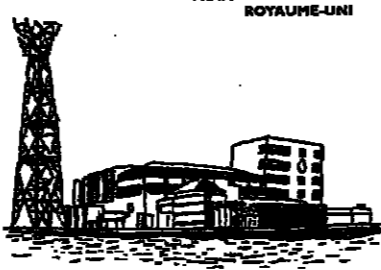
EXTENSION DU MÉTRO DE MADRID - ESPAGNE



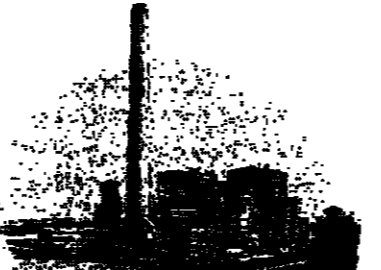
AÉROPORT INTERNATIONAL DE DENVER - COLORADO - ÉTATS-UNIS



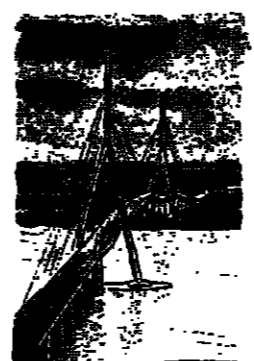
USINE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ THETFORD - ROYAUME-UNI



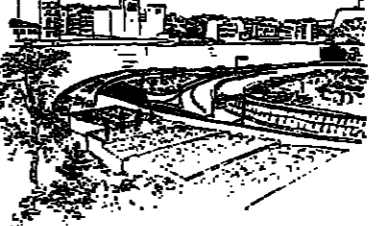
CENTRALE ÉLECTRIQUE DE GAND BELGIQUE



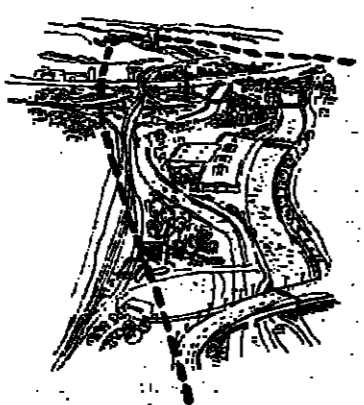
USINE DE COGÉNÉRATION - CARNEY'S POINT NEW JERSEY - ÉTATS-UNIS



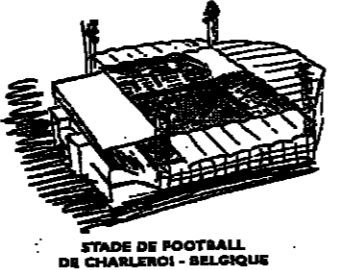
PONT DE NORMANDIE LE HAVRE - FRANCE



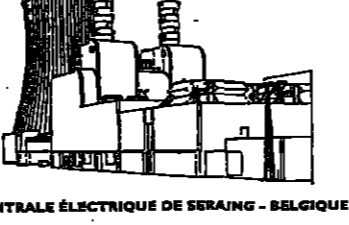
TUNNEL DU PRADO CARÉNAGE MARSEILLE - FRANCE



TUNNEL DE LIAISON EISENBERG LIÈGE - BELGIQUE



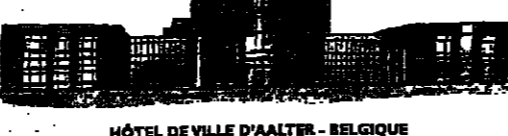
STADE DE FOOTBALL DE CHARLEROI - BELGIQUE



CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SERAING - BELGIQUE



HOPITAL ROBERT DERRÉ PARIS - FRANCE



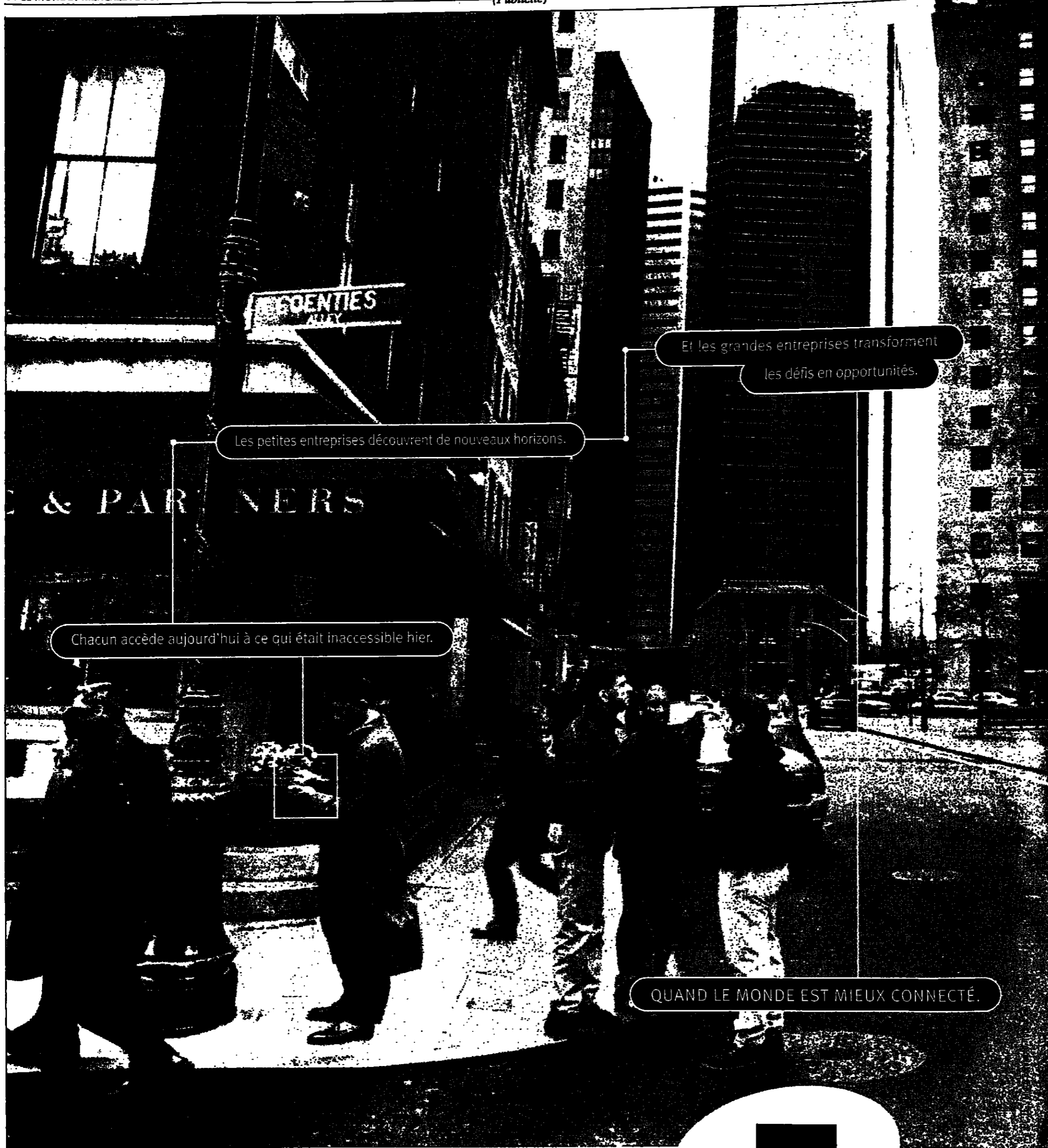
HÔTEL DE VILLE D'AAALTER - BELGIQUE

<http://www.Dexia.com>



book, ite.

HEWLETT PACKARD



Les petites entreprises découvrent de nouveaux horizons.

Et les grandes entreprises transforment les défis en opportunités.

Chacun accède aujourd'hui à ce qui était inaccessible hier.

QUAND LE MONDE EST MIEUX CONNECTÉ.

3Com More connected.™

Dans un monde mieux connecté, les gens accèdent plus facilement à l'information. Les entreprises se développent et les réseaux sont fluides et dynamiques. L'information suit réellement les gens. ■ Personne ne connaît mieux ce monde que 3Com. En effet, quelle autre entreprise peut mieux connecter les gens que celle qui a inventé Ethernet il y a presque 25 ans. Et aujourd'hui, nous développons déjà les technologies qui seront demain à la base de la convergence des réseaux. Fort de nos deux décennies d'expérience et de 100 millions de clients connectés, nous proposons bien plus que de simples connexions. ■ Nous élaborons les réseaux intelligents qui permettent une gestion plus souple aux grandes entreprises. Nos solutions d'accès permettent aux opérateurs de télécommunication d'offrir plus de services avec une fiabilité accrue. Nos produits réseaux déjà préinstallés permettent aux entreprises qui se développent de faire toujours plus avec moins de ressources. Et nos organisateurs connectés offrent à chacun une gestion plus rapide du quotidien. ■ Du cœur du réseau à la paume de votre main, 3Com connecte davantage de gens et d'entreprises que tout autre fabricant de réseaux au monde. Pour être mieux connecté, rendez-nous visite sur www.3com.fr/moreconnected.

Déploiement de forces et hautes parades à la frontière orthodoxe

Bill Clinton renonce au privilège de l'exécutif dans l'affaire Lewinsky

Le Congrès américain s'oppose à l'accord sur la Libye de Clinton

PROCHE-ORIENT

LIBAN - Les forces armées libanaises ont lancé une offensive contre les milices de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dans le sud du pays. Les combats ont fait au moins 10 morts et des centaines de blessés. Les forces libanaises ont avancé de plusieurs kilomètres vers le sud, repoussant les milices de l'OLP vers les zones frontalières avec Israël.

EUROPE

ALLEMAGNE - Le Bundestag a adopté mardi une loi qui permettrait de réduire de moitié le nombre de députés du parlement fédéral, passant de 630 à 315.

ASIE

INDONÉSIE - Le président Suharto a annoncé mardi qu'il ne se représentera pas à la présidence lors des élections prévues en 2001. Il a déclaré qu'il se consacrerait à la présidence de la République jusqu'en 2003.

AFRIQUE

LIBAN - Les forces armées libanaises ont lancé une offensive contre les milices de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dans le sud du pays. Les combats ont fait au moins 10 morts et des centaines de blessés.

البيان 1350

Déploiement de forces éthiopiennes à la frontière érythréenne

ADDIS ABEBA. L'Éthiopie a déployé des troupes sur ses frontières communes avec l'Érythrée, a officiellement annoncé Addis Abeba, lundi 1^{er} juin. « La présence des forces éthiopiennes aux frontières communes a été rendue nécessaire par les circonstances actuelles », a déclaré la source officielle éthiopienne, faisant référence « à la défense de la souveraineté nationale », mais en insistant pour laisser « une chance à la paix ». Les troupes érythréennes sont une nouvelle fois entrées en territoire éthiopien dans la zone d'Alitena (175 km au nord-est de Mekele, capitale du Tigré) dimanche matin. Les combats, qui ont fait plusieurs morts et blessés des deux côtés, ont cependant été qualifiés d'« escarmouches » par l'Éthiopie. Alitena fait partie des zones réclamées par Asmara, ainsi que Badme, Tsorona et Bada dans le nord de l'Éthiopie. Addis Abeba avait déjà accusé les troupes érythréennes d'avoir envahi des poches du territoire éthiopien le 12 mai dernier. Depuis, les deux pays sont sur le pied de guerre. - (AFP, Reuters.)

Bill Clinton renonce au privilège de l'exécutif dans l'affaire Lewinsky

WASHINGTON. Le président américain Bill Clinton a renoncé, lundi 1^{er} juin, à invoquer le privilège de l'exécutif pour bloquer le témoignage de deux de ses collaborateurs dans l'affaire Lewinsky. Le juge fédéral Norma Holloway Johnson avait récemment estimé que ce privilège ne pouvait être opposé à l'enquête criminelle dirigée par le procureur indépendant Kenneth Starr. Changeant de stratégie, M. Clinton a décidé de faire appel en invoquant la confidentialité des relations entre un avocat et son client. La décision de M. Clinton court-circuite M. Starr, qui, anticipant sur un appel du président concernant le privilège de l'exécutif, avait, la semaine dernière, demandé à la Cour Suprême de se saisir de la question. M. Starr espérait ainsi gagner du temps en sautant l'étape normale de la cour d'appel fédérale. En 1974, la Cour suprême avait refusé le bénéfice du privilège de l'exécutif au président Richard Nixon, qui refusait de remettre à la justice des bandes magnétiques concernant le scandale du Watergate. M. Nixon avait démissionné peu après. - (AFP)

Le Congrès américain s'oppose à l'accord sur la loi Helms-Burton

WASHINGTON. L'accord annoncé, il y a deux semaines, par Bill Clinton et Jacques Santer, président de la commission européenne, qui devait permettre aux investisseurs européens à Cuba d'éviter les sanctions que prévoit la loi Helms-Burton, est sérieusement remis en cause par le Congrès des États-Unis. Le sénateur Jesse Helms, coauteur de la loi qui porte son nom et président du comité des relations étrangères au Sénat, ainsi que son homologue à la Chambre, Benjamin Gilman, ont clairement indiqué qu'il s'agissait d'un « faux départ ». Le différend porte sur une disposition prévoyant que n'importe quel citoyen, Américain d'origine ou naturalisé, peut assigner devant les tribunaux américains toute personne ou organisme exploitant des propriétés qui lui ont été confisquées à Cuba. Le président américain s'est engagé, le 18 mai, à Londres, à repousser de manière permanente l'application de cette disposition. Mais il doit obtenir un vote du Congrès, à majorité républicaine, en faveur de cet amendement.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : les partis d'opposition ont marqué des points importants, dimanche 31 mai, lors de la deuxième phase des élections municipales, les premières en 35 ans, selon les résultats officiels. Ces élections sont considérées comme un défi pour la trêve - présidents de la République, de la Chambre et du conseil des ministres - proches de la Syrie. La dernière phase du scrutin est prévue pour le 14 juin. - (Reuters.)

ISRAËL : Israël juge « fort regrettable » les déclarations du président français Jacques Chirac sur le Liban et estime qu'elles « ne comportent aucun élément pour résoudre le problème », a déclaré le directeur général du ministère des affaires étrangères, Eytan Ben Tzur. M. Chirac avait déclaré à Beyrouth que la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant un retrait « sans délai » de l'armée israélienne du Liban sud devait n'être soumise à aucune condition. - (AFP)

IRAN : un imam sunnite de la ville de Zabol (Sud-Est), près de la frontière avec l'Afghanistan, a été tué dimanche 31 mai dans un attentat. Molavi Enam-Bakhch Narouhi était responsable de la prière du vendredi à la mosquée sunnite de la localité de Mian-Konghi, près de Zabol. On ne donne aucune précision sur les circonstances de l'attentat. - (AFP)

EUROPE MÉDITERRANÉE : la troisième conférence ministérielle du partenariat euro-méditerranéen se tient les 3 et 4 juin à Palerme. Prévue dans le cadre du processus dit de Barcelone, elle réunit les Quinze de l'Union européenne et douze pays méditerranéens. - (AFP)

EUROPE

ALLEMAGNE : l'un des chefs de file de la majorité du chancelier Helmut Kohl, le ministre-président de Bavière Edmund Stoiber, a conditionné, dimanche 31 mai, l'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne à l'annulation des décrets d'expulsion et d'expropriation pris à la fin de la guerre contre les trois millions d'Allemands des Sudètes. Ces expulsions constituent « une injustice qui ne se prescrit pas », a affirmé M. Stoiber. - (AFP)

ASIE

INDE : le gouvernement indien a annoncé une hausse de 14 % de son budget de défense pour l'année fiscale 1998-1999. Le ministre des finances, Yashwant Sinha, a précisé qu'un nouvel accroissement des dépenses serait éventuellement décidé en cours d'année fiscale. L'année précédente, le budget militaire avait déjà été augmenté de 21 %. - (AFP)

CORÉE DU SUD : âgé de 76 ans, le cardinal Stephen Kim, archevêque de Séoul depuis trente ans, a présenté sa démission au pape, qui l'a acceptée et a nommé M^{gr} Nicholas Cheong Jin-suk, 66 ans, évêque de Ch'ongju depuis 1970. - (AFP)

INDONÉSIE : les autorités judiciaires indonésiennes ont annoncé, lundi 1^{er} juin, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur la fortune amassée par l'ex-président Suharto durant ses 32 années de règne. Mais l'« attorney general », Sudjono Atmonegoro, a prévenu qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats rapides compte tenu de la complexité du dossier. Un responsable de l'opposition et de la Commission nationale des droits de l'homme a demandé mardi au gouvernement indonésien de mettre rapidement en place une commission indépendante spéciale chargée d'enquêter sur les abus commis durant les 32 ans de pouvoir du président Suharto. - (AFP)

AFRIQUE

ZAMBIE : l'ancien président Kenneth Kaunda, âgé de 74 ans, démissionnaire depuis cinq mois pour recel d'informations préalables au coup d'État d'octobre 1997, a bénéficié d'un non-lieu et a été libéré dès l'ouverture de son procès, lundi 1^{er} juin, à Lusaka. Selon certaines informations, le non-lieu dont a bénéficié M. Kaunda serait le fruit d'un accord passé entre le président zambien, Frederick Chiluba, et plusieurs dirigeants des pays de la région, dont le président sud-africain Nelson Mandela. - (AFP)

Le président de la République démocratique du Congo remanie son gouvernement

Plusieurs dignitaires du régime, soupçonnés de corruption et de détournements, ont été arrêtés

Le président Laurent-Désiré Kabila a formé lundi 1^{er} juin un nouveau gouvernement. La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre)

compte désormais quatre ministres d'Etat et un ministre des droits humains. Cinq ministres du précédent gouvernement ont été arrêtés ainsi

qu'un grand nombre de dignitaires et de hauts fonctionnaires, tous soupçonnés de corruption ou de détournement de fonds.

AU LENDEMAIN du premier anniversaire de la prise de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, fêté le 17 mai dans la confusion et l'inquiétude, le directeur de cabinet du président avait annoncé *urbi et orbi* l'imminence d'un remaniement ministériel de grande envergure. Abdoulaye Yérodi avait expédié à chacun des ministres une lettre leur intimant de se mettre pendant quinze jours à la disposition de leur successeur éventuel, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à six mois de prison. Cette annonce, suivie de nombreuses arrestations dans les milieux gouvernementaux, avait engendré une grande tension à Kinshasa.

Après moult tergiversations, la composition du nouveau gouvernement a été annoncée, lundi 1^{er} juin, par le ministre de la justice, Mwenze Kongo. Laurent-Désiré Kabila, chef de l'Etat autoproclamé et président de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), le seul mouvement politique autorisé dans le pays, conserve le rôle de

premier ministre et le portefeuille de la défense, concentrant tous les pouvoirs. Les Congolais qui espéraient - jusqu'au sein du précédent gouvernement - l'éviction des ministres considérés trop proches du Rwanda et de l'Ouganda en raison de leurs origines tutsies, en sont pour leurs frais. Non seulement ils restent tous en place, comme Bizima Karaha aux affaires étrangères et Kamara Rwakakara à l'éducation, mais le secrétaire général de l'AFDL, Déogratias Bugera, est nommé ministre d'Etat à la présidence, auprès de M. Kabila.

AFFAIRES DE CORRUPTION

Victor Mpyoyo, précédemment chargé de l'économie et du pétrole, est également nommé ministre d'Etat à la présidence, sans portefeuille particulier, tandis que Gaëtan Kakudji, propre cousin du chef de l'Etat, conserve son poste de ministre d'Etat chargé de l'intérieur. Un quatrième ministre d'Etat, Badmani Bilembu Mulumba, est chargé du plan. Supportant mal les multiples accusations d'atteintes aux droits de l'homme, de

restriction des libertés publiques et politiques, le président Kabila a créé un ministère des droits de l'homme. Mais ce remaniement a surtout été marqué par le limogeage de cinq ministres du précédent gouvernement impliqués dans des affaires de corruption et de détournement de fonds : Raphaël Ghenda, ministre de l'information et porte-parole du gouvernement ; Etienne-Richard Mbaye, pian ; Pierre Lokombe Kitete, énergie ; Kambale Mututulo, chargé des entreprises d'Etat, ainsi que son adjoint, Biselle Kanumutambi. Tous ont été arrêtés à la demande du président Kabila.

Célestin Luanghy, Fernand Tala Ngai, Mawampanga Mwana Nanga, respectivement ministres de la coopération, des finances et de l'agriculture, dans le précédent cabinet ont été arrêtés, interrogés et relâchés par divers services de renseignement, de sécurité et de police, avant d'être finalement reconduits dans leurs fonctions. Les ministères de l'économie et de l'information ont été confiés à deux nouvelles personnalités : Nyembo

Kabemba et Didier Mumengi. Ce dernier avait pourtant été lui aussi arrêté et longuement interrogé par l'Agence nationale de renseignement (ANR), alors qu'il occupait un poste de conseiller auprès du ministre de la coopération.

Les directeurs des compagnies nationales d'électricité, de distribution des eaux et d'extraction de pétrole ont également été arrêtés, ainsi que Shaban Sikatendi, le patron des services de sécurité. Il y a trois semaines, le chef des services extérieurs de l'ANR, M. Mulaka, avait été interpellé et brièvement incarcéré. Natif du même village que M. Kabila, il est maintenant en disgrâce. Une mesure qui touche l'un après l'autre les dignitaires de l'Etat, victimes de règlements de comptes ou d'opérations « mains propres » destinées à apaiser l'opinion publique congolaise et à rassurer les bailleurs de fonds qui estiment que la moitié des recettes de l'Etat disparaît sans laisser de traces, comme au temps du mobutisme.

Frédéric Fritscher

Des petits budgets peuvent faire une grande équipe.

HP OMNIBOOK 2100
12 690 FHT
(15304,14 FHTC)
12,18 FHT par jour*

HP LASERJET 3100
4 990 FHT
(6017,94 FHTC)
Télécopie, copie et numérisation des documents. 6 ppm en impression, 4 ppm en copie.

HP BRIO 7990 FHT
(9635,94 FHTC)
7,67 FHT par jour*

HP NETSERVER E45
12 800 FHT
(15436,80 FHTC)
12,29 FHT par jour*

HP HUB-BE
666 FHT (803 FHTC)
Hub 8 ports 10Base-T

HP VA DROIT AU BUT EN ATTAQUANT LES PRIX.

Proclamation valable du 27 mai au 12 juillet 1998 dans les limites des stocks disponibles. Prix généralement constatés chez les revendeurs participant à l'opération. Consultez notre réseau de distribution pour connaître le prix exact.

*Loyer mensuel égal à 36 fois ce montant, contracté 96 mois pour un montant minimum d'investissement de 500 FF. Offre de location de HP France Finances, réservée aux entreprises et aux institutions, sous réserve d'acceptation du dossier par HP France Finances.

Intel Inside Pentium II

Pour en savoir plus sur nos promotions Coupe du Monde, appelez le **1 42 00 00 1 500 800**, ou bien consultez notre site Internet <http://www-europe.hp.com/pepromotion/france>.

HEWLETT PACKARD

M. Monory et la droite ne sont pas opposés à une réforme du Sénat

Le gouvernement a besoin de leur soutien

UNE VÉRITABLE partie d'échecs est désormais engagée entre le premier ministre et le président du Sénat. En qualifiant, dans un entretien au Monde, le 21 avril, le Sénat d'« anomalie parmi les démocraties », Lionel Jospin a définitivement choisi de frapper fort pour préparer son offensive tous azimuts sur le terrain des réformes institutionnelles. Projet de loi contre le cumul des mandats, parité hommes-femmes, réforme de la justice, modification du mode de scrutin sénatorial, sans oublier le statut de la Nouvelle-Calédonie et la ratification du traité d'Amsterdam : sur chacun de ces dossiers, le chef du gouvernement sait bien qu'il a besoin de l'appui des sénateurs et il a jugé utile de se donner quelque marge de manœuvre.

Le poids des ruraux

La composition des collèges de électeurs sénatoriaux constitue la « boîte noire » du Sénat. En dehors des députés, des conseillers régionaux et des conseillers généraux du département, ils sont essentiellement constitués par les délégués des conseils municipaux, élus par le conseil municipal au scrutin majoritaire dans les communes de moins de 9 000 habitants et au scrutin proportionnel dans les communes plus peuplées.

Ce mécanisme assure une représentation très favorable aux plus petites communes et au monde rural. Les villages de moins de 500 habitants comptent 8,4 % de la population française, mais plus de 16 % des électeurs sénatoriaux. L'ensemble des communes de moins de 1 500 habitants rassemblent 22 % de la population, mais 37 % des électeurs. À l'inverse, les communes de plus de 30 000 habitants comptent près du tiers de la population française, contre 17 % des électeurs sénatoriaux.

Fort du soutien du président de la République et de la majorité sénatoriale de droite, René Monory a, depuis, méthodiquement organisé sa défense. Mais pour ne pas se laisser enfermer dans une image conservatrice, il a convenu que le mode d'élection des sénateurs pouvait être réformé. Lorsqu'il a été reçu, le 15 mai, par M. Jospin, il lui a exposé sans tarder la règle du jeu : pour obtenir la bienveillance sénatoriale, le chef du gouvernement devra en payer le prix. Un premier accord a été passé entre les deux hommes : le président du Sénat a accepté une réunion du Parlement en congrès, début juillet, pour adopter la révision constitutionnelle sur la Nouvelle-Calédonie ; en échange, le premier ministre a reporté à l'automne l'examen par les sénateurs du projet de loi anti-cumul.

Pour autant, M. Jospin a, depuis, avancé deux pions importants. En donnant le feu vert aux sénateurs socialistes, le 27 mai, pour qu'ils déposent une proposition de loi visant à réformer le mode de scrutin sénatorial (Le Monde du 29 mai), il a confirmé indirectement sa volonté de moderniser le Sénat. En faisant voter en première lecture par l'Assemblée nationale, le 28 mai, le projet de loi anti-cumul, il a démontré qu'il n'entendait pas reculer sur ce point.

La réplique a été immédiate. Le 30 mai, dans un entretien à La Voix

L'accord de Nouméa entraîne une restructuration des forces politiques en Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS et le RPCR ne font pas la même lecture de l'avenir institutionnel du territoire

Près d'un mois après la signature, par Lionel Jospin, de l'accord de Nouméa, des dissidences au Front de libération nationale kanak socialiste

(FLNKS) et à Une Nouvelle-Calédonie pour tous ont provoqué la création de nouveaux partis. Les principaux protagonistes, le FLNKS et le Ras-

semblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), multiplient les réunions d'explication, alors que la population est soulagée.

NOUMÉA. L'accord de Nouméa sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie entraîne une certaine restructuration des forces politiques du territoire. Des dissidences du FLNKS ont ainsi créé, samedi 30 mai, un nouveau parti : la Fédération des comités de coordination des indépendantistes (FCCI). Il est présidé par Raphaël Mapou, un ancien dirigeant du Parti de libération kanak. François Burck, ex-président de l'Union calédonienne (UC), principale composante du FLNKS, et Léopold Jorédié, président FLNKS de la province Nord, sont aussi au nombre de ses dirigeants. Leur dissidence a, en fait, commencé en décembre 1997, lorsqu'ils reprochaient au FLNKS d'obtenir un accord sur le nickel avant d'ouvrir les négociations politiques avec le gouvernement. Leurs anciens amis les accusent d'être des « marionnettes » du RPCR, le mouvement anti-indépendantiste.

Une dissidence a également frappé Une Nouvelle-Calédonie pour tous, un parti fondé en 1995 par Di-

er Leroux pour « proposer une alternative non indépendantiste à la toute-puissance » du RPCR. Trois de ses six élus ont officialisé, le 29 mai, la création d'un nouveau parti, baptisé Renouveau, en justifiant leur scission par « le manque de démocratie » à l'intérieur du mouvement de M. Leroux.

La lecture de l'accord est, bien sûr, différente de celle qu'en fait le RPCR. Le FLNKS promet « l'indépendance kanak socialiste » au bout de quinze ans et explique que « la reconnaissance d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie » en constitue la première étape. Pour s'assurer que l'accord de Nouméa est bien appliqué, une délégation du FLNKS a fait le déplacement de Paris. Arrivée lundi 25 mai, elle était conduite par le président du mouvement, Roch Wamytan, pour « vérifier que l'esprit et la lettre de l'accord de Nouméa sur l'avenir institutionnel du territoire sont bien respectés ». Elle a constaté, avec satisfaction, que le projet de réforme constitutionnelle, adopté en conseil des ministres, « respectait l'équilibre et l'architecture » de cet accord. Elle voulait, aussi, « faire du lobbying » auprès des groupes parlementaires et des états-majors des partis qui « auront une influence » sur le vote de cette réforme. « Nous avons senti des réticences de la part de nos interlocuteurs », a noté M. Wamytan, du fait que la révision de la Consti-

tution revient à inscrire des principes très nouveaux dans le droit français. Mais Alain Juppé et Jean-Louis Debré « nous ont assuré du soutien du RPR aux accords de Nouméa et de leur accord » avec le projet de loi constitutionnel, a-t-il précisé.

Une délégation des membres du conseil coutumier du territoire a aussi fait le déplacement de Paris. Elle souhaite faire amender certaines dispositions de l'accord. « Nous ne voulons pas rester une chambre d'enregistrement », explique l'un de ses membres, Gabriel Païta. Les chefs de tribu, qui jouent un rôle important aussi bien dans les relations sociales que dans la gestion des terres, regrettent le rôle consultatif qui leur est dévolu, même si l'actuel conseil coutumier doit se transformer, selon les termes de l'accord, en un « Sénat coutumier » composé de seize membres. Avant leur départ de Nouméa, ils ont reçu le soutien du seul parlementaire kanak, le sénateur (RPR) Simon Loueckhote.

Franck Madecuf

destra recueillir l'avis du CSM. Un autre projet in-garde des sceaux de constructions individuelles au

ustice
ques Chirac.

de la Bourbon, une maisonie sur permet l'acte. En effet, si une rité de la gauche - notamment s radicaux de gauche et les élus Mouvement des citoyens - est s réservée sur la séparation itre paquet et chancelière l'evolution du CSM de droit per- ce à la gauche - « pilelle » de - présente une. Les députés ont donc pour la suite d'un lo institutionnelle doit être adoptée au Sénat, avant d'être soumise à référendum, soit au Parle- ent tenu en comité de la tte, qui est marquée de l'abus l'Luxembourg, a été annoncée s d'ité « de la » sur « l'Etat d' » sur l'ensemble de la ré- me de la justice.

Les nouvelles entre Sénat et As- mblee risquent aussi d'être nom- euses. Il n'est pas exclu que l'Assemblée de Paris soit amenée à s'inscrire dans le CSM en même temps l'accord de Nouméa, ce qui l'ité de la Nouvelle-Calédonie. Les congrès qui devaient avoir lieu le 10 et 11 mai, ont été ajournés. Au même titre, le ministre de la tte a déclaré sur un comité de l'au- tisme, ce qui revient à l'acte la nomination de l'Assemblée de la tte de sa réforme constitutionnelle.

Raphaël Le Baque

nat
eur de la cohabitation

de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, plaide, dans un entretien au Parisien du 2 juin, pour une baisse des « impôts et [des] charges » afin de ne pas pénaliser les « couches moyennes ». M. Fabius dit également craindre « un rapprochement entre une grande partie de la droite et de l'extrême droite ».

■ ELYSÉE : le président de la République, Jacques Chirac, a reçu, lundi 1^{er} juin, le président de l'UDEF, François Léotard, et le président de Force démocrate, François Bayrou, dans le cadre de ses consultations avec les responsables de l'opposition. Jeudi 28 mai, M. Chirac avait reçu le président de Démocratie libérale, Alain Madelin.

■ OPPOSITION : les cinq principaux dirigeants de la droite, François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin, Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, se sont réunis, mardi matin 2 juin, à l'Assemblée nationale, pour tenir la réunion constitutive de L'Alliance pour la France.

Parisien Robert Durand

Bac+2, Bac+3

Grande Ecole
Parisienne
de notation
internationale

ESG

concours parallèles
en 1^{er} semestre
en juillet et septembre

2 ANS DE
DIPLOME

3 langues
français, anglais, espagnol

2000 étudiants
dans 10 pays

1000 places
pour l'année 2000-2001

1000 places
pour l'année 2001-2002

1000 places
pour l'année 2002-2003

Groupama. Performances confirmées en 1997.

« Dans un marché en pleine restructuration, nous voulons renforcer notre position d'assureur généraliste. Les résultats de 1997 confirment nos performances de 1996 et nous rendent très confiants dans nos ambitions de développement futur. »

Bernard Delas, Directeur Général

Groupama, assureur généraliste exerce l'ensemble des métiers liés à l'assurance - assurance de dommages, assurance vie, assurance santé, collecte et gestion de l'épargne - et à la réassurance.

5 millions de clients

6^{ème} assureur du marché français.
2^{ème} assureur de dommages.
1^{er} assureur en santé individuelle.
3^{ème} assureur auto.

Notations : AA (-) Standard & Poor's
A+ superior d'AM Best

Les résultats 1997 de Groupama traduisent une nouvelle croissance de la performance du Groupe qui a vu son chiffre d'affaires progresser de 1993 à 1997 de 18,5 %, par sa seule croissance interne. Sa solidité financière déjà l'une des meilleures du marché s'est renforcée avec des fonds propres réévalués qui s'élèvent à 46,5 milliards de francs.

Cette régularité dans la performance, dans un environnement en bouleversement, Groupama l'obtient notamment par une dynamique d'innovation, conduite au sein de sa structure originale : 10 000 caisses locales, 24 caisses régionales, 15 400 salariés et 5 800 mandataires. Pour accompagner son développement, Groupama a poursuivi sa politique de recrutement en 1997, avec une progression de ses effectifs en France de 3 %.

	1997	1997/1996
Chiffre d'affaires consolidé	36,6 MdF	+ 2,9 %
Résultat avant impôts	2 654 MF	+ 15,6 %
Résultat net, part du groupe	1 515 MF	+ 6,8 %
Fonds propres comptables	28,2 MdF	+ 6 %
Plus values latentes	18,3 MdF	+ 15 %
Fonds propres réévalués	46,5 MdF	+ 9,2 %



M. Chérèque suggère d'allonger la durée des contrats de plan Etat-régions

Le rapport remis à M^{me} Voynet recommande plus de « convergence » avec les programmes européens

Jacques Chérèque vient de remettre à Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, un rapport sur

le contenu et l'efficacité des contrats de plan Etat-régions. Chargé de cette mission, le 19 février, le conseiller général (PS) de Meurthe-et-

Moselle, qui formule trente-trois propositions, suggère de renforcer la « convergence » avec les programmes régionaux européens.

APRÈS AVOIR NOTÉ que, depuis 1983, les trois générations de contrats se soldaient globalement par « un bilan positif » et que la plupart des acteurs économiques et élus locaux souhaitaient leur renouvellement, Jacques Chérèque estime, dans son rapport sur les contrats de plan Etat-régions, remis à Dominique Voynet, que des « marchandages [...] un trop grand nombre de priorités affichées, ainsi que la verticalité des budgets » ont pu « nuire à la cohérence de l'exercice, réduire son impact [...] et susciter des attentes, des frustrations et des déceptions ». L'ancien ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux reconversions, de 1988 à 1991, sous le gouvernement de Michel Rocard, propose de s'affranchir de la règle, sacro-sainte à Bercy, de l'annualité budgétaire, qui permet, tous les ans, de remettre en cause des crédits par gel ou annulations budgétaires. Il suggère d'allonger de cinq à sept ans la durée des prochains contrats qui commenceront en 2000, afin de faire coïncider la période avec celle des fonds structurels euro-

péens qui vont être réformés à partir de cette date. « Les programmes européens et nationaux devant manifester une plus grande convergence ».

Il faut aussi inflechir les priorités, les grandes infrastructures de transport ayant jusqu'à maintenant tenu la vedette dans les investissements majeurs de l'Etat et des régions. Invitant à tourner le page du « tout-équipement », M. Chérèque « recommande de rééquilibrer les contrats dans une logique tournée davantage vers le développement local, les investissements immatériels et les secteurs les plus créateurs d'emplois, surtout ceux que fournissent les très petites entreprises ». Le ministère de l'équipement et des transports fournit 44 % des crédits de l'Etat, l'administration de l'enseignement supérieur 12 %, l'agriculture 9 %.

Entre 1994 et 1999, l'Etat a prévu de consacrer au total 77,3 milliards de francs et les régions 71,1 milliards, bien que les contraintes budgétaires et la volonté de respecter les critères de Maastricht aient conduit les gouvernements,

depuis cinq ans, à ne pas honorer intégralement leurs engagements annuels et à repousser l'échéance finale d'une année. Tous les ministères n'ont pas la même politique. Si, à la fin de 1997, l'éducation nationale, l'économie et les finances, les DOM-TOM avaient délégué aux préfets de région - auxquels il est recommandé de donner « davantage de marge de négociation » - plus de 70 % des crédits nationaux, en revanche, la jeunesse et les sports, la défense et le Commissariat du Plan accusaient des retards substantiels.

EVALUATION PLUS RIGOREUSE

Pour l'avenir, le rapporteur propose de scinder en deux volets les contrats : une partie macrorégionale, incluant les équipements d'infrastructure, mais aussi l'emploi, la modernisation des services publics, et une partie microrégionale. Dans le premier volet, M. Chérèque suggère de favoriser le plus possible les politiques interrégionales lorsque plusieurs régions sont concernées (TGV, pro-

jets frontaliers, politique des façades littorales et de la pêche, aménagement des fleuves, politique des massifs), comme c'est le cas pour le Bassin parisien.

La partie infrarégionale vise à identifier les territoires dont la solidarité se noue autour « d'un projet et d'une stratégie débouchant sur un contrat ». C'est là que devront se situer les contrats d'agglomération dans la suite des contrats de villes, les conventions avec les réseaux de villes, et les chartes de « pays ». 20 % de l'enveloppe globale leur serait réservée. L'Etat serait « chef de file sur la politique des agglomérations et les régions interviendraient davantage comme leaders pour les pays ».

Plaidant, par souci de « réalisme », pour une diminution du nombre des priorités, tant de l'Etat que des régions, M. Chérèque demande que le suivi et l'évaluation des contrats soient plus rigoureux. De même ne devraient être retenues que « les opérations précises, assorties d'études de rentabilité ».

François Grosrichard

Bernard Stasi, médiateur de la République

« J'ai l'intention que pas un seul citoyen n'ignore ce qu'est la médiation »

« L'institution du médiateur a été créée en 1973. Or, une majorité de Français ne savent toujours pas qu'elle existe. Trouvez-vous cela normal ?

- Je pense qu'une institution qui est au service de tous les citoyens doit être connue de tous les citoyens. J'ai donc l'intention qu'à la fin de mon mandat pas un seul citoyen en France n'ignore ce qu'est la médiation et quels services il peut en attendre.

- Comment allez-vous la faire connaître ?

- Jusqu'à présent, on ne parlait guère de la médiation en dehors de la parution du rapport annuel. J'ai décidé de publier des rapports intermédiaires, qui porteront sur des problèmes d'actualité. En outre, j'ai l'intention d'entretenir des relations plus suivies avec la presse écrite et audiovisuelle.

- Vous prenez, ce faisant, le risque que plus de citoyens vous saisissent et que les délais de traitement des dossiers soient allongés, ce qui nuirait à la crédibilité de votre institution.

- J'assume ce risque. Je suis persuadé que le gouvernement, qui est très attaché à la médiation, ne manquera pas de nous donner les moyens nécessaires pour faire face à l'augmentation des réclamations. Je me battraï de toutes mes forces pour les obtenir. Il ne faut pas qu'une plus grande notoriété allonge nos délais, qui, de quatre mois et demi seulement, sont beaucoup moins longs que ceux des tribunaux.

- Mal connu, le médiateur est aussi difficilement accessible, puisqu'il faut passer par l'intermédiaire d'un parlementaire pour s'adresser à lui. Ne vous paraît-il pas souhaitable qu'il soit saisi directement par les citoyens ?

- Je n'ai pas l'impression qu'un citoyen qui veut se plaindre de l'administration se soit trouvé dans l'impossibilité de le faire à cause de cette procédure. La saisine directe est sans doute prématurée. Cela dit, je suis partisan d'un élargissement limité de la saisine aux présidents de région, aux présidents de département et aux députés européens. Il serait temps de tenir compte de la décentralisation et de la construction européenne.

- Ne regrettez-vous pas que le gouvernement ait, dans son projet de loi sur les droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, abandonné cet élargissement limité, qui figurait dans le texte de son prédécesseur ?

- Le gouvernement ne l'a pas repris parce que les parlementaires s'y étaient opposés. Il est vrai qu'ils tirent légitimement un certain bénéfice politique d'une médiation réussie. Je comprends, mais je regrette qu'ils aient voulu garder le monopole de cette saisine.

- Le médiateur semble faire peur : votre prédécesseur, Jacques Pelletier, n'a pas pu obtenir que l'existence de l'institution soit garantie par la Constitution.

- En effet, et je vais à mon tour plaider pour obtenir un statut constitutionnel. Certes, le président de la République et le premier ministre ont récemment défendu l'institution avec beaucoup de vigueur. Mais ce qu'on appelle la constitutionnalisation serait un symbole fort de la place qu'occupe la médiation dans les institutions comme dans la société française.

- Le renforcement de ses pouvoirs se heurte aussi au lobby de certains grands corps ou des ministères.

- Il est vrai que le gouvernement a supprimé de son projet de loi initial une disposition qui permettait que le médiateur saisisse directement les inspections générales, en cas de dysfonctionnement manifeste d'une administration, sans passer, comme auparavant, par le ministre concerné.

- Ne reste-t-il pas peu de choses des projets relatifs au médiateur ?

- Le médiateur pourra proposer des réformes sans avoir à faire référence à des réclamations d'administrés. L'existence des délégués départementaux, qui, eux, peuvent être saisis directement, va être consacrée par la loi, ce qui est une bonne chose.

- La moitié de ces délégués travaillent quatre jours sur cinq sous l'autorité du corps préfectoral, qui les note. Leur objectivité est donc parfois mise en cause par les associations d'usagers de l'administration. Que pensez-vous de cette critique ?

- Elle n'est pas fondée, car les délégués sont très attachés à leur indépendance. Certes, ils sont proposés par le préfet, mais c'est le médiateur qui les choisit. Par ailleurs, une moitié des délégués est composée de personnes à la retraite, qui ne sont plus concernées par des problèmes d'avancement ou de hiérarchie.

- Vous êtes la seconde personnalité centriste à occuper la fonction de médiateur. En quoi



BERNARD STASI

le centriste convient-il à l'institution ?

- Le médiateur ne peut rien imposer, il peut simplement proposer. Il doit donc être un homme de dialogue. Si être centriste, c'est avoir le sens de l'écoute et de la conciliation, si c'est vouloir que soient respectés les droits à la dignité de tous les citoyens et que soit renforcée la cohésion sociale, alors, oui, il me paraît évident que le médiateur doit exercer sa fonction dans un « esprit centriste ».

- Pensez-vous pouvoir cumuler une tâche qui impose l'examen de plus de quarante mille dossiers par an avec des fonctions politiques ?

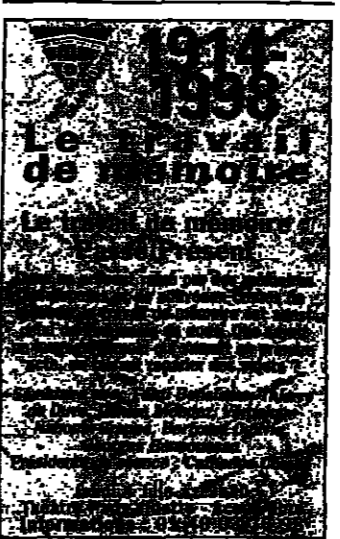
- J'ai démissionné de mon mandat de parlementaire européen et je vais abandonner mes responsabilités à Force démocrate, pour deux raisons : le manque de temps et le souci de l'indépendance. Le médiateur ne doit pas être attaché à un mouvement politique ni apparaître comme l'homme d'un parti ou le représentant d'un camp.

- C'est encore plus vrai en ce qui me concerne, puisque je suis un enfant de la cohabitation : j'ai bénéficié de la confiance du président de la République et du chef du gouvernement, ce qui m'impose d'être tout à fait consensuel.

- Et la mairie d'Espenay ?

- Pour l'instant, j'y reste, ne serait-ce que parce que la fonction de maire me permet de garder le contact avec les préoccupations quotidiennes des Français.

Propos recueillis par Raphaële Rivais



DU 2 AU 30 JUIN

Les Agences France Télécom vous souhaitent de bien profiter de leur offre d'été.



Jusqu'à 500 F de remise immédiate sur les téléphones Ericsson* et 200 F en cadeau découverte sur les forfaits Loft d'Itineris**.



*Remise immédiate de 500 F TTC sur les terminaux Ericsson GF 788 et 768 et de 400 F TTC sur les terminaux Ericsson GA 628, sous réserve de la souscription d'un forfait Loft d'Itineris à partir de 200 F TTC par mois pour une durée minimale de 12 mois. Forfait de communication en France métropolitaine (appelés du forfait) : 2 F la minute ; les appels vers certains numéros achetés dans le forfait font en outre l'objet d'une tarification spécifique. Frais de mise en service : 422 F TTC. **Offre valable jusqu'au 27 juin 98 pour tous les abonnés à l'un des forfaits Loft (hors abonnement Dédicé) et déducte de l'une de vos prochaines factures.



Handwritten text in Arabic script: "بسم الله الرحمن الرحيم"

ateur de la République
tention que
itoyen n'ignore
médiature »

Le médiateur pour la protection des réclamations sans avoir à faire référence à des réclamations d'administrés. L'existence de délégués départementaux... peuvent être saisis directement ou être consultés par la loi... une bonne chose.
- La moitié de ces délégués travaillent quatre jours sur cinq sous l'autorité du corps préfectoral, qui les note. Leur objectif est donc parfois mis en cause par les associations d'usagers de l'administration. Que pensez-vous de cette critique ?
- Elle n'est pas fondée. Les délégués sont très attachés à leur indépendance. Ces délégués sont proposés par le préfet, mais c'est le médiateur qui les choisit. Il faut aller dans une moitié de communes et composer de personnes à la fois francs, qui ne sont pas concernées par des problèmes d'administration ou de médiation.
- Vous êtes la seconde personnalité centrale à occuper la fonction de médiateur. En quoi

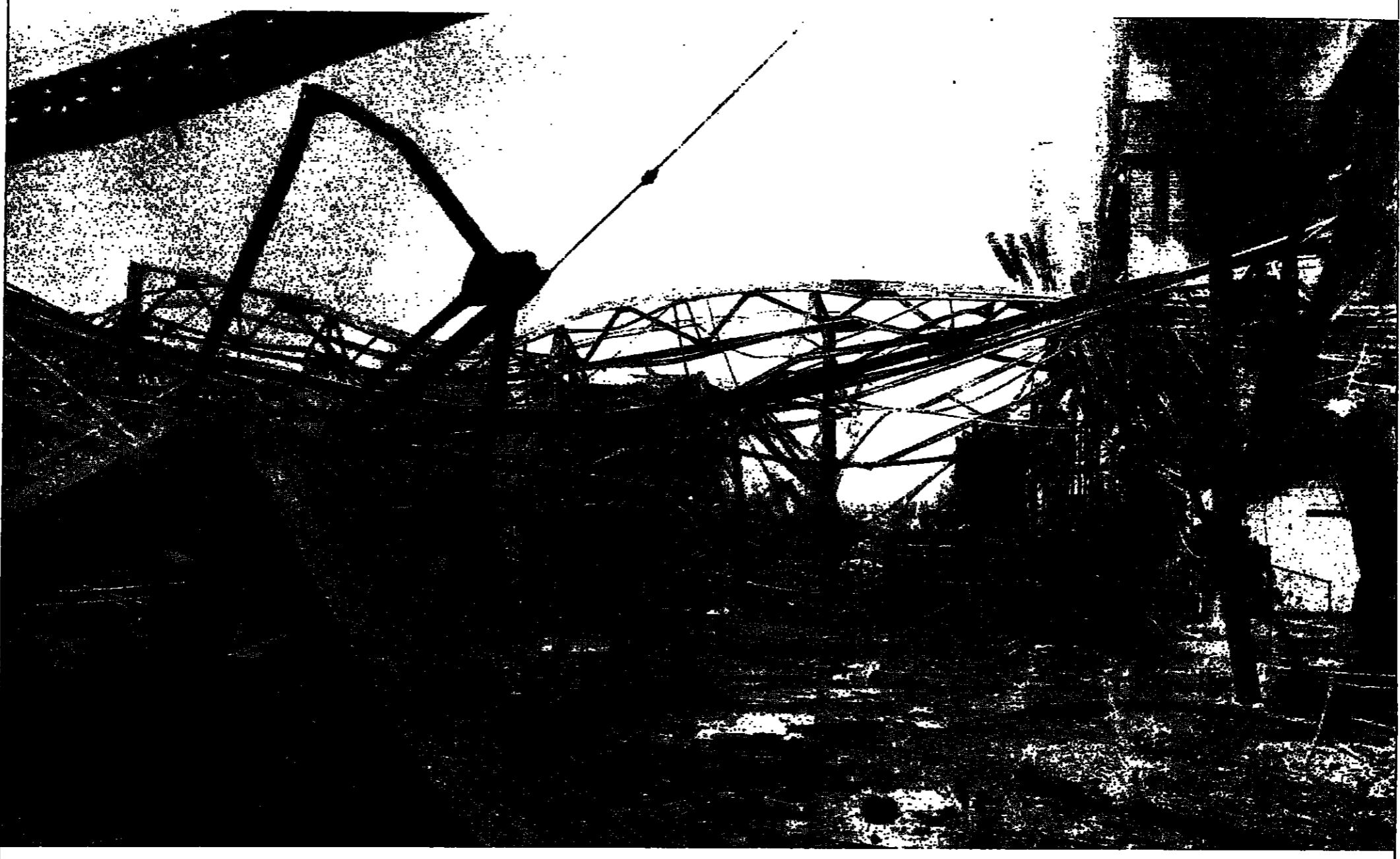


BERNARD STASI

le centisme consent-il à l'insubordination ?
- Le médiateur...
- Depuis vous portez comme les autres tâches qui exposent le plus de dossiers pour un seul des trois ministères.

1914-1998
Le travail de mémoire
Le travail de mémoire : Présent
Paris, le 1er juin 1998

Demain, cette entreprise reprend son activité...



... elle est assurée aux AGF.

Parce que votre entreprise est unique et qu'elle évolue sans cesse, les AGF vous proposent une nouvelle approche de l'assurance. Aux moments clés de la vie de votre entreprise - création ou acquisition, évolution de l'activité, investissement - nos spécialistes en gestion des risques vous aident à bâtir un programme de prévention, et un plan de maintien de l'activité en cas de sinistre.

Votre assureur AGF apporte à votre entreprise la sécurité nécessaire à son développement.
<http://www.agf.fr>



ENTREPRISES : AGF AVEC VOUS

... 9 5 ... 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Réactions mesurées aux déboires de Château-Giscours

Le milieu viticole du Bordelais se dit serein

BORDEAUX

Depuis l'annonce de la fraude au Château-Giscours, troisième grand cru classé dans le Médoc (*Le Monde* du 1^{er} juin), les professionnels du monde du vin restent sereins. « Le phénomène est circonscrit, estime Bernard Ginestet, écrivain, ancien propriétaire de Château-Margaux et directeur d'une maison de négoce éponyme. D'autant qu'il paraissait attendu au regard d'une certaine impérite et d'un certain lassisme dans les années passées. » Depuis une dizaine d'années, le château prestigieux jouissait plus de sa renommée que de la qualité de ses vins. Pierre Tati, un des héritiers du fondateur, était discrètement montré du doigt, un flambeur disait-on, plus intéressé par le polo que par son château.

Quant à la responsabilité du nouveau propriétaire, le Néerlandais Eric Albada-Jelgersma, ses avocats sont clairs : « Quelqu'un qui investit des dizaines de millions de francs ne peut se permettre de tricher pour quelques milliers de bouteilles, expliquent-ils dans le quotidien régional *Sud Ouest*. (...) Il n'est ni écologiste ni viticoleur. Ce n'est pas lui qui surveillait l'élaboration du vin et il ne venait en Gironde que quelque fois par an. M. Albada avait été un des premiers à dénoncer la présence de douelles dans des caves quand il l'avait apprise. » Un procès eut lieu à ce sujet en novembre 1997 qui impliquait six viticulteurs, dont Château-Giscours. On leur reprochait d'avoir plongé des morceaux de barrique dans des cuves en inox pour donner un goût boisé au vin. Le tribunal correctionnel n'a cependant condamné aucun viticoleur.

Cette pratique est interdite par l'Institut national des appellations d'origine contrôlée (INAO) - qui a fait appel de la décision de justice - alors qu'elle est légitime dans les autres pays. « Si le mélange d'appellation n'est pas pratiqué dans les châteaux, l'utilisation de douelles est quelque chose de courant, ose avouer Yves Claries, doyen de la faculté d'œnologie à Bordeaux.

Pourquoi ne pas l'autoriser quand d'autres pays ne s'en privent pas ? Si les réactions demeurent mesurées, nombreux craignent sans l'avouer de graves conséquences qui pourraient dépasser le seul Château-Giscours. « Il faut surtout redouter la presse étrangère, car Bordeaux est très jaloux », considère Bernard Ginestet. Depuis deux ans, les cours ne cessent de croître. Et le marché reste euphorique cette année encore, alors que le millésime 1997 est moyen.

RESTER PRUDENT

Cette actualité risque cependant de précipiter la vente en primeur des premiers crus classés, qui, dans l'expectative, n'avaient toujours pas mis leur vin sur le marché. « C'est une mauvaise nouvelle pour le vin de Bordeaux en général », note Eric Dulons, président du syndicat des négociants. Mais le ne pense pas que cela aura des conséquences sur le marché et les prix, car cela ne concerne qu'un château. Et les crus classés ne représentent que 5 % de la production totale des Bordelais. Selon Hubert Boutellier, propriétaire dans le Médoc, ancien président du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux et actuel président du Comité national des interprofessions des vins et eaux-de-vie, il faut rester prudent : « S'il y a méconnaissance et des actes illégaux, il faut condamner. Mais ne faisons pas le procès avant qu'il ait lieu. Et ce n'est pas parce qu'un château a fait que tous les châteaux ont également fait », continue-t-il. Ils ne font pas de mélange de millésimes ni d'AOC. Les crus classés gagnent aujourd'hui suffisamment bien leur vie pour ne pas en faire plus. Et d'ajouter : « Depuis longtemps, la profession demande des contrôles, et il en est fait régulièrement par le service de la répression anti-fraudes. Le consommateur n'a aucune crainte d'avoir sur le plan de la santé et de la qualité. » Il rappelle qu'en matière viticole, la réglementation française est une des plus draconiennes d'Europe.

Claudia Courtis

Dans le Doubs, requiem pour une « croix d'amour »

BESANÇON

Il n'y aura pas de « croix d'amour » aux Fins (Doubs). S'inclinant devant la volonté de Mgr Lucien Daloz, évêque de Besançon, René Mamet, un paysan retraité de soixante-dix-sept ans qui avait décidé d'ériger dans son jardin de cette commune du Haut-Doubs une croix monumentale de 7,38 mètres, peinte en bleu et blanc, fût le jour et illuminée durant la nuit, a renoncé à son projet. Au soulagement de ses voisins, qui jurent aujourd'hui rester d'autant plus « attachés » au « patriarche » de leur village que « son bon sens l'a, par bonheur, emporté ». Même si ledit patriarche ne dissimule guère son amertume. « Si le calme est revenu dans le bourg, la paix n'a pas fait son retour dans les cœurs », soupire-t-il.

Pour signer cet armistice, les deux camps ont dû batailler ferme. René Mamet, qui avait lancé les premiers travaux de fondation de l'ouvrage, n'en démentait pas : cette réplique au centième de la « croix de Dozulé » allait, selon lui, protéger la population de son hameau et aider à sa « résurrection ». Convaincu que le Christ était apparu, en 1972, pour demander qu'une croix de 738 mètres de haut soit bâtie à sa gloire dans la ville normande de Dozulé, l'ancien agriculteur avait été outré du refus de l'Église. Et il avait rejoint Les Amis de la croix glorieuse de Dozulé, un mouvement qui s'est fixé pour mission d'implanter à travers le monde des reproductions à échelle réduite de ce monument « visible par les sens ».

Les tout nouveaux « amis » de René Mamet étaient réprimandés par le centre Roger-Illon, dans son

livre *Les Sectes en France*. Les anti-croix, réunis au sein d'une association locale de défense, s'étaient donc efforcés d'en faire parvenir un extrait au curé de la paroisse, qui l'avait reproduit dans son bulletin. Ce que n'avaient pas apprécié le retraité et ses amis, mécontents de voir leur croyance estampillée « sectaire », alors qu'elle s'affirmait « chrétienne et rien d'autre ». Soucieux de ne pas jeter l'anathème sur le Vieil Homme et d'éviter que les passions s'exacerbent, nombre d'opposants avaient préféré abandonner ce terrain « périlleux » et « flu » pour se borner à fustiger la « forme et les couleurs » d'une croix « en désaccord avec le patrimoine et les traditions de l'endroit et le respect dû aux convictions de chacun ».

PAR OBÉISSANCE

En dépit d'une manifestation plus conviviale qu'agressive, qui avait rassemblé un dimanche matin tous les habitants des Fins hostiles à son initiative, le septuagénaire avait persisté, fort d'un article du code de l'urbanisme qui autorise ces constructions si elles ne dépassent pas 12 mètres de hauteur. S'il a finalement rendu les armes, c'est parce que « ça [lui] faisait mal » d'être « en bagarre avec [son] évêque et [son] prêtre », a reconnu René Mamet. « Sur votre demande, par obéissance et pour la paix, je surseois à l'élevation de la croix d'amour aux Chénères, mais je vous en laisse l'entière responsabilité », a-t-il écrit à Mgr Daloz. Convaincu d'avoir été victime d'une cabale « démoniaque » et bien malheureux de savoir que, dans son village, rien ne sera plus désormais comme avant.

Jean-Pierre Thonoux

Un centre Jérôme-Lejeune pour la prise en charge des handicapés mentaux est agréé

Une dotation de 4,2 millions de francs est allouée pour 1998

La fondation qui porte le nom de celui qui fut conseiller scientifique de l'association anti-avortement Laïsez-le vivre a été agréée pour un

centre parisien qui prend en charge les handicapés mentaux d'origine génétique. Cette structure ne semble guère inquiéter le secrétariat

d'Etat à la santé, qui dit avoir vérifié que le projet était sérieux du point de vue médical et dénué de toute arrière-pensée idéologique.

PAR UN ARRÊTÉ publié au Journal officiel du 26 mai, un centre de prise en charge des handicaps mentaux d'origine génétique a été agréé pour une durée de cinq ans et doté d'un montant de 4 243 762 francs pour 1998. Cet agrément serait passé inaperçu si le projet de création de ce « centre référent » n'avait été déposé par la Fondation Jérôme-Lejeune, du nom de ce médecin codécouvreur du gène de la trisomie 21, farouche opposant à l'avortement et qui fut conseiller scientifique de l'association Laïsez-le vivre.

Implanté au sein de l'hôpital privé Notre-Dame-de-Bon-Secours à Paris (14^e arrondissement), le centre médical Jérôme-Lejeune, également appelé Maison de Paris, est « destiné aux personnes de tous âges atteintes d'un handicap mental d'origine génétique (trisomie, maladies liées à l'X fragile...) et d'affections consécutives au handicap », précise l'arrêté. Une « prise en charge sanitaire et médico-sociale globale et continue » est proposée aux patients, « sous la forme de consultations externes », qui « comprend notamment : soins

curatifs, bilans de santé, établissement de programmes de soins et évaluation, coordination des réseaux de soins des patients, prévention, soutien des familles et aide à l'insertion ».

Au secrétariat d'Etat à la santé, on indique avoir jugé ce projet « extrêmement sérieux du point de vue médical »

L'article 4 de l'arrêté confie en outre au centre médical Jérôme-Lejeune des missions de « formation et conseil auprès de tous les milieux intervenant dans la vie quotidienne du patient (réseaux de soins, structures d'accueil, maternités, écoles, milieux professionnels) », d'« information auprès des patients sur l'évolution des modes de prise en charge » et de « recherche clinique

et thérapeutique ». L'équipe nécessaire est évaluée à trois médecins à plein temps et à deux ou trois interventions à temps plein de personnels paramédicaux (infirmiers, aides-soignants), de psychologue et d'assistante sociale.

Le montant de la dotation versée par l'assurance-maladie « est réévalué chaque année dans la limite du taux d'évolution applicable à l'objectif des dépenses de soins de ville », ajoute l'arrêté. Par ailleurs, « un comité d'évaluation est mis en place pour estimer, au plan technique et financier, les résultats du fonctionnement » du centre, qui transmettra chaque année au préfet son rapport d'activité. Une convention avec les caisses de Sécurité sociale compétentes reste à conclure, qui définira notamment « les modalités de versement de la dotation globale couvrant les dépenses de soins ».

La reconnaissance d'utilité publique accordée le 21 mars 1996 à la Fondation Jérôme-Lejeune, dont émane le centre, avait suscité de vives réactions de protestation (*Le Monde* du 22 mars 1996).

Véronique Neiertz, député (PS)

Laurence Folléa

sa réputation de leur... on, la réussite est une forme illittimisme : « On voulait trer qu'il y avait une autre qui pouvait produire ».

sur l'île... ue d'une mise en scène

Viktoro Canal, une des militantes du mouvement des femmes du Mar... ruffe pour la vie, n'a pas non plus beaucoup de sympathie pour les méthodes du juge Bismont, la présence des caméras de télévision au moment des interpellations, « plus », qu'importe, c'est un système de production qui s'inscrit au sein de la culture, des « scènes », continues. Maintenant, il est important de savoir ce qui se passe et de voir ce qui se passe. Il est évident que la mise en scène de ces plus de dix heures de diffusion de télévision n'a pas pour but de divertir, mais de se faire en ce qui concerne les déclarations de... des déclarations de... des déclarations de... des déclarations de...

accepter les contraintes »

50, François-Noël Méry, un jeune... d'Alsace. Ce viticoleur à la... l'attitude nouvelle de l'Etat. « Il... ra, ayant décidé en 1997 d'apurer... mboursaient leurs dettes, d'autres... ra », et à la fois cool. Les restaura... et. La justice n'a jamais été rendue... les contraintes, la violence légitime de... que... cinq dernières années. Il faut... e, mais devenant un Mexicom... et de protestations croissant... cuse. La promesse de recueillir... tants », tout de même, une puissante... Plus de bien réussi à la monter, se

Bien Vivre après greffe d'organe

Comment aider les patients à vivre avec un organe transplanté ? Novartis, le leader mondial des Sciences de la Vie, développe de nouveaux traitements pour éviter les phénomènes de rejet après une transplantation. Directeur commercial et marketing à Paris et tout joueur de football, Olivier Coussere a bénéficié, le jour de ses 20 ans, d'une greffe de rein dont le donateur était son frère. Grâce à l'un des traitements de Novartis, sa transplantation lui permet de mener une vie normale et très sportive.

Novartis. Ensemble... pour une meilleure vie.

NOVARTIS

De nouvelles forces pour les Sciences de la Vie

Pour en savoir plus, visitez notre site internet: WWW.NOVARTIS.COM

Novartis France S.A., 14, Boulevard Richard, BP 410, F-62245 Roubaix Cedex 08

Tours : solder les comptes d'un règne de trente-six ans

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Jean Royer, surnommé le « roi Jean », a eu des intuitions fortes, mais des projets coûteux. Résultat : un endettement record. Peu soucieux d'éblouir, son successeur, le socialiste Jean Germain, tente de retrouver des marges de manœuvre

TOURS
de notre envoyé spécial
La Loire est assassine. Le 18 juin 1995, elle a fait un mort à Tours : Jean Royer. Un mort politique, s'entend. Au terme d'une des furieuses conjurations de palais, dont le fleuve royal a le secret. Aujourd'hui, le « roi Jean » goûte aux plaisirs de la plume. Il vient d'écrire, sur un ton fort gaullois, ses trente-six ans de règne, et s'apprête à livrer un tome de pensées politiques.

Comment succéder à Jean Royer, monarque à l'œil noir, au sourire compté et à l'indépendance politique farouche ? « Tours est devenue une grande ville grâce à lui. Avant de danser son opposition, cela renforce le caractère. » Jean Germain (PS) ne se dérobe pas à l'hommage. Mieux, le successeur ne semble pas insensible à quelque onction secrète. « Nous aimons ensemble régulièrement. Je dois être un des seuls à le voir : ses gens l'ont peu à peu oublié. » Au parti du maire pourtant, on prend moins de gants pour déboulonner la statue du commandeur : « A l'après-guerre, Jean Royer est arrivé comme un bâtiment. Mais, sur le siècle, la ville a toujours été à gauche : Jean Royer a été une parenthèse de trente-six ans ! », lance Jean-Patrick Gille, patron de la fédération départementale du PS et premier adjoint du maire.

Une « parenthèse » dont bien des élus se satisfaisaient : « La personnalité atypique de Jean Royer transcendait. Il était respectueux des opinions. Ce qui est curieux, car il avait une image autoritaire. Derrière cette première impression, il y avait un homme qui savait prendre en compte ce qu'on lui disait », raconte Michel Trochu (RPR), aujourd'hui l'un des chefs de l'opposition municipale, que l'on voyait naguère en « dauphin », et qui avait fini par se dresser contre le « père ».

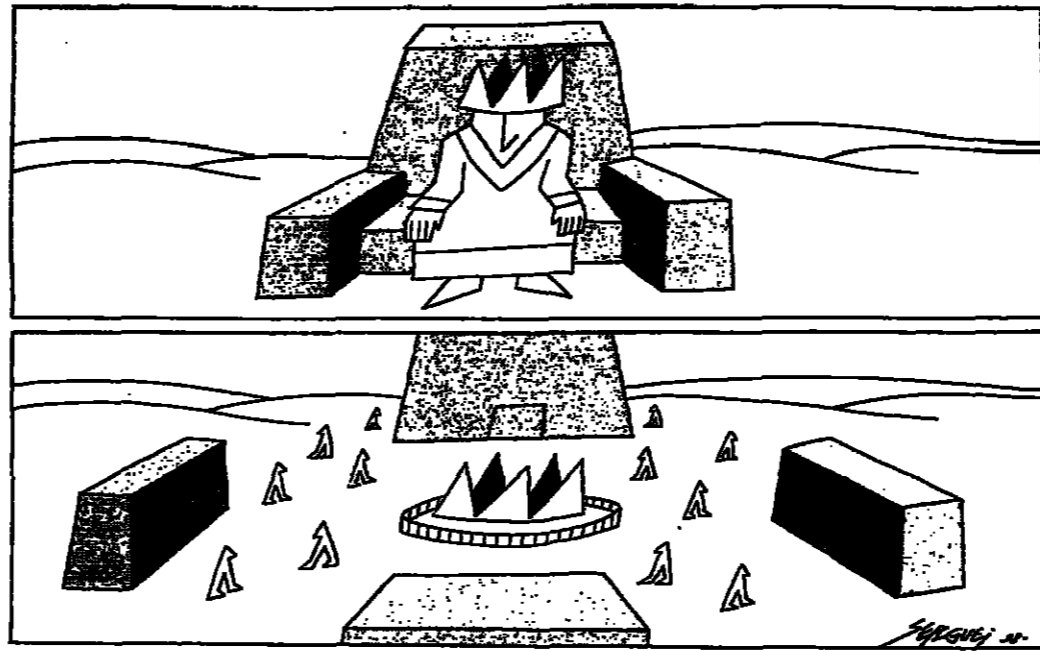
Au lendemain de ce 18 juin sacrilège, les titans qui supportent le balcon de l'hôtel de ville n'ont pas baissé les bras, aucun voile ne s'est

déchiré dans les temples de la ville. En ce printemps, Tours n'a guère envie de porter le deuil, même si sa pierre blanche, sensuelle - le tuffeau - semble pâle comme un linge. Au coin d'une ruelle, dominée par les tours de la cathédrale Saint-Gatien, le promeneur croit apercevoir la silhouette chamoisasse de Fabé Brotteau, rentrant de quelque partie de whist chez la marquise de Listomère. Balzac parlait de Tours comme « une des villes les moins littéraires de France », mais il lui a légué son sens du romanesque.

Jean Germain est né au pied de Saint-Gatien. Il y a grandi sous la férule d'une grand-mère qui avait les pieds sur terre : le petit Germain doit passer son CAP de pâtissier. « Elle avait raison. Il faut connaître la pratique. Mais, sur l'instant, je la maudissais ! » Voici Jean Germain étudiant, enseignant, puis président de l'université ; en 1983, il entre au conseil municipal, prend en 1988 la direction du cabinet d'André Laingnel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. Le petit pâtissier a fait un bon bout de chemin jusqu'à

516 millions de francs d'investissements

- Population : 133 400 habitants ; population de l'agglomération tourangelle : 290 000.
- Taux de chômage : 15,44 % de la population active.
- Taux des impôts locaux :
 - taxe d'habitation : 20,79 % ;
 - foncier bâti : 20,82 % ;
 - foncier non bâti : 33,41 % ;
 - taxe professionnelle : 15,37 %
- Budget 1998 :
 - recettes de fonctionnement : 1,2 milliard de francs ;
 - dépenses de fonctionnement : 1,18 milliard ;
 - recettes d'investissements : 516 millions ;
 - dépenses d'investissements : 516 millions.
- Insertion dans des structures optionnelles multiples de l'agglomération tourangelle (Sivomat).



ce 18 juin, avant de s'installer dans ce fauteuil du 5^e étage d'où Jean Royer pouvait embrasser les toits de sa ville. « C'était une maîtrise-blochhaus. Le royisme avait un côté socialisme. Mais les services ne nous ont manifesté aucune amitié », glisse Jean-Patrick Gille.

Dossier prioritaire : l'endettement. Le règne royériste s'était achevé par une construction pharaonique, le Centre de congrès du Vinci - œuvre de Jean Nouvel - au prix d'« emprunts fous », dit Jean Germain. Résultat, une dette digne de figurer dans un triste livre des records, autour de 14 000 francs par habitant, contre 7 500 en moyenne dans les grandes villes. Une dette, selon le maire, de l'ordre de 35 millions de francs en 1988, et qui avait brutalement explosé pour atteindre 927 millions fin 1994. Jean Germain : « Jean Royer racontait partout, qu'il "s'essayait" sur les dettes, comme Balzac. Il n'a pas senti venir la crise, comme dans les familles, ni vu que l'inflation allait être jugulée. »

Le maire plonge dans ses courbes : « Nos trois premières années ont été consacrées à l'amélioration des marges de manœuvre de la

ville. » Celle-ci avait, notamment, à rembourser 350 millions en 2003. « Nous avons négocié afin de lisser ce pic. » A présent, le budget reprend un peu de couleur. Une meilleure situation économique, plus de rentrées fiscales, des taux d'imposition maintenus constants depuis 1994. Le compte administratif 1997 a affiché un excédent de 86 millions de francs.

UN SÉRIEUX LIFTING
La ville dégage en 1998 une capacité d'autofinancement de 99 millions. La dette elle-même désenfumerait très légèrement (13 400 francs par habitant prévus fin 1998). « L'avenir est à présent assuré. J'ai choisi de rembourser très durement ces trois premières années, mais il ne faut pas faire du Juppé tous les jours », souligne le maire. Du côté de l'opposition, « dégaliner » sur ce point est un peu risqué. « L'endettement n'a pas évolué. Les entreprises qui veulent s'installer regardent l'endettement des collectivités », constate Michel Trochu.

Il reste qu'après cette aventure financière un sou est un sou à Tours et que la ville se voit condamnée au

régime balzacien du père Grandet. « Je ne peux pas faire de folies, insiste le maire. Nous faisons plus avec moins d'argent. Cela oblige les services à être plus créatifs. » Tandis que ses collègues et camarades de parti, de Blois et d'Orléans, inaugurent leurs édifices fastueux, le maire de Tours doit se contenter de bien plus modestes monuments qui ne font pas la « une » des journaux, et tressaille dès l'apparition d'une grue sur un chantier.

La ville n'a pas renoncé pour autant aux projets. Le plus surprenant est le « Futuroscope vert » de la Gloriette (lire ci-contre). Dans ce Val-du-Cher, piqueté de jardins ouvriers, un quartier, dit « des deux lions », est en train de sortir de terre. Jean Royer, qui avait mis une partie des lieux hors d'eau, au grand dam des écologistes, voulait en faire un technopôle. Le voici remodelé en quartier « mixte » : mixité de l'habitat, des emplois et des services, selon les canons du rapport sur la ville de Jean-Pierre Sueur, le maire voisin d'Orléans : « Je suis pour des centres de vie polycentriques », affirme Jean Germain.

Le cœur de la ville a besoin d'un sérieux lifting. Le secteur sauvegardé - l'un des premiers de France, créé dès les années 60 grâce à une belle intuition de Jean Royer, à l'époque où triomphait la rénovation au bulldozer - vient d'être étendu. Le centre-ville va revoir son plan de circulation. La rue Nationale, dans sa partie la plus étroite, la plus commerçante, ne devrait plus laisser passer que piétons, vélos et bus. Lancement du programme de cet été. Mais les commerçants se plaignent de ne pas connaître le projet dans son ensemble et réclament de la concertation. Une équipe inventive d'architectes a planché sur le remodelage de la place Jean-Jaurès, haut lieu de la jeunesse tourangelle : Jean Royer avait en la sagesse de ne pas chasser les étudiants (30 000 aujourd'hui)

du centre-ville, au moment de la mode des campus.

Des marchés mettent de la couleur boulevard Heurteloup, on tâche de rendre moins grisâtres les logements sociaux du quartier Sanitas, on crée des mairies annexes. « Tout était centralisé avant », dit un élu. A quelques pas, le centre du Vinci, dont le maire surveille le carnet de commandes, engouffre ses congressistes, telle la balaine de Lomas. Alors que Jean Royer n'avait d'eux que pour sa ville, l'ère Germain apporte une structure d'agglomération (huit communes pour

Un « futuroscope vert » ?

L'œil rivé sur ses finances, Jean Germain n'en remue pas moins les idées. Orléans, la voisine, attend son tramway. « J'y pense, mais pour un autre mandat. » Le maire de Tours semble tenir au projet de création d'un « futuroscope vert » - à l'image de celui de Poitiers, dont le succès rend jaloux bien des élus - dans la plaine inondable du Cher à la Gloriette. En clair, un projet de parc sur une centaine d'hectares autour du thème de l'eau. Une sorte de « cité des sciences » aquatique, de plein air, moins didactique et plus festive que La Villette, associant connaissance et détente.

« Jean Germain a envie de faire rêver sa ville, qui ne l'a pas beaucoup fait au temps de M. Royer », note le paysagiste Jean-Paul Pigeat, auteur de l'étude. Le financement, estimé à hauteur de 500 millions de francs, reste la grande interrogation et ne pourrait être mené qu'avec d'autres collectivités locales, dont la région, elle aussi désormais à gauche.

L'instinct sur quatorze) qui devrait rendre son aménagement plus cohérent. Jugement de Michel Trochu (RPR) : « C'est une politique qui ne garantit pas le dynamisme de Tours et qui ne traduit pas des priorités fortes. Sur la gestion du Vinci, on pourrait faire des économies substantielles et engager un partenariat avec Paris, distant d'une heure avec le TGV. On ne va pas assez loin aussi dans l'intercommunalité : il n'a pas de politique économique commune. »

Jean Germain est un homme modeste, qui n'avance pas précédé d'un clairon. Ce qui fait que cette discrétion devient vite suspecte. « Depuis trois ans, il n'est pas beaucoup présent. C'est une frustration pour les Tourangeaux », clament ses adversaires. Jean Germain ne semble pas faire de l'ostentation une priorité. « Il aime sa ville et sa fonction », disent ceux qui travaillent avec lui.

R. Gt
Prochain article : Nîmes

TROIS QUESTIONS A... JEAN ROYER

1 Jean Royer, vous êtes ancien ministre et vous avez été le maire (div. d.) de Tours pendant plus de trente ans. Il n'est pas facile de vous succéder. Comment jugez-vous le travail de Jean Germain ?

Quand on est maire d'une grande ville, on donne toujours le meilleur de soi-même. C'est une noble tâche. Quand M. Germain était dans l'opposition, nous nous sommes toujours respectés. Nous avons travaillé ensemble d'un même cœur pour développer et intégrer l'université, dont il

était le président : en dix ans, la ville a apporté 100 millions de francs. Il en est résulté une estime et une cordialité mutuelles.

2 On vous reproche d'avoir beaucoup endetté la ville. Que répondez-vous ?

Je préfère que l'on me fasse ce reproche, plutôt que celui de n'avoir pas fait d'investissements. Nous avons dépensé beaucoup pour investir beaucoup. Nous nous sommes battus sur la durée de cette dette : j'ai toujours essayé de négocier les prêts les plus longs et j'y suis parvenu. Nous avons profité des abaissements de taux pour renégocier notre dette. Ce qu'a continué à faire la nou-

velle municipalité. Grâce à cela, la ville s'est vraiment équipée. Il n'est pas répréhensible de faire payer des équipements sur une ou deux générations. Enfin, en 2009, il sera remis à la ville 3 997 logements locatifs pour une valeur estimée à 855 millions de francs, et la ville enregistrera le montant des loyers : on peut avoir une lourde dette et profiter des revenus qu'elle engendre. Balzac disait : « Mes dettes les plus anciennes je ne les paie pas, les plus récentes je les laisse vieillir... »

3 La Loire et Tours ont été vos deux passions. Quel message voulez-vous leur adresser ?

J'ai créé l'établissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (Epala). Je continue à mener une lutte ardente pour l'aménagement de ce fleuve. Il faut réaliser le barrage de Chambord sans attendre, et celui du Veurdre.

Tours aurait dû être la capitale de la région Centre. Le pouvoir central ne l'a pas voulu, et il a eu tort. Je souhaite à notre ville d'avoir le rayonnement, y compris spirituel, et la force d'une véritable métropole interrégionale, qui retrouve le sens d'une civilisation constructive.

Propos recueillis par Régis Guyotat

Rien n'égale la fraîcheur et la tranquillité des contreforts de l'Himalaya, à cent lieues des soucis du monde, pour vous revigorer radicalement. Séjournez quelques jours sur les hauteurs du Himachal Pradesh et vous y jouerez d'un véritable été indien. Ses vallées escarpées et ombragées, ses monastères mystérieux, son air cristallin, vous aideront bien vite à appréhender les choses d'une autre façon.

Une autre vision de la vie

Office National Indien de Tourisme
13, Boulevard Haussmann, 75009 Paris
Tél. 01 45 23 30 45 - Fax 01 45 23 33 45
Métro : 3^e et 5^e BOUTE
E-mail : info.in@india-tourism.com
http://www.india-tourism.com/fr

India
UN ACCUEIL TOUJOURS RENOUVÉLÉ

Une semaine dans la vie des jeunes d'un quartier HLM

LUNDI

A la gare, ce matin. Le chauffeur de bus distribue un avis aux usagers. A compter de ce jour, les HLM ne seront plus desservis l'après-midi et le soir. Les chauffeurs sont « victimes d'agressions de la part de bandes organisées habitant le quartier Anne-Franck ». La semaine dernière, trois nouvelles agressions ont eu lieu, dont « l'attaque » d'un car par « plusieurs individus armés qui ont vandalisé un véhicule ».

Le soir, devant la gare, y'a que des Noirs », bougonne un retraité qui regrette la belle époque, du temps où Ozoir-la-Ferrière n'était qu'un paisible village de Seine-et-Marne. En trente ans, le bourg a été happé par les confins de la banlieue parisienne. Il est devenu une petite ville de « turbains », à trente-cinq minutes de la gare de l'Est. Une petite ville tranquille, dont les 22 000 habitants vivent pour la plupart en pavillons. « Il y a une pétition qui circule, poursuit le retraité, ils veulent nous rejoindre des HLM derrière la poste ! Vous vous rendez compte ! On a déjà assez de cambriolages ! »

Le bus longe une avenue bordée de pavillons avant de s'arrêter à l'orée d'un bois. Le panneau qui indique la « résidence Anne-Franck » est recouvert d'un tag : « Quartier Nord ». « Qu'est-ce qui leur a pris de mettre résidence », commente un jeune, pour nous, une résidence, c'est des zones pavillonnaires, c'est beau, c'est chic. Nous, on est dans une cité, et Anne-Franck, c'est le nom d'une école, ça fait pas bien, on préférerait un nom qui fasse plus quartier ! »

Après l'école, les garçons jouent au foot entre les immeubles, des bâtiments de quatre étages réhabilités il y a quelques années. Ici, on les appelle « les petits ». Ils ont entre onze et quinze ans. Quand ils ne jouent pas au foot, ils vont au Joker - « C'est comme une maison de quartier » - jouer au Ping-Pong et au Baby-foot, mais « c'est à une demi-heure à pied et c'est fermé le dimanche ». Sur place, il y a bien les Margotins, le centre socio-culturel, mais la salle est vide : « Les gens d'ici ont tout cassé ». L'un d'entre eux dit avoir été « viré » du collège. Pourquoi ? Ils se roulaient tous de rire dans l'herbe : « Des gens ont dit qu'il rackettait ! »

En début de soirée, le quartier se détend. Ambiance familiale. Les femmes bavardent sur les bancs, quelques hommes sont assis en

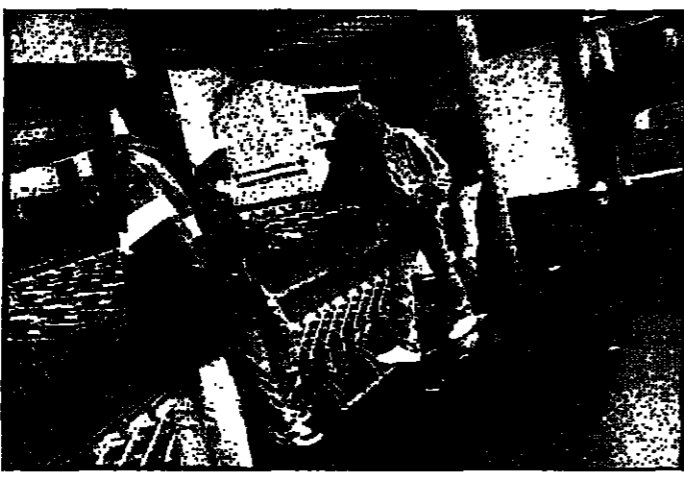
« Pourquoi ils sont quinze dans l'Europe ? Pour être plus forts, vous êtes d'accord ? Une bande, c'est la même chose »

cercle dans les sous-bois, les enfants jouent au ballon, font des courses de Caddie ou de grands dessins à la craie dans les allées. Il y a des fleurs aux balcons, des arbres centenaires. On s'interpelle de balcon à balcon. Tout le monde a l'air de se connaître.

MARDI

Première rencontre avec « la bande de Lidi ». Ils n'aiment pas qu'on les appelle comme ça, mais leur assiduité devant le magasin de hard-disco leur vaut ce surnom. Ils ont entre quinze et dix-neuf ans et se déplacent toujours en groupe. Quand il fait froid, ils se retrouvent dans un garage ou dans une cage d'escalier. Quand il fait beau, lorsqu'ils ne sont pas devant Lidi, ils ont leurs habitudes autour de deux bancs à l'entrée de la forêt, ou « à la place », un no man's land de béton entouré de lampadaires, au milieu du quartier. Que font-ils ?

Nuit et jour pendant une semaine, la vie tristement banale d'une bande de jeunes, dans le quartier Anne-Franck, d'Ozoir-la-Ferrière, en Seine-et-Marne. Frustrations, mal de vivre, sentiment d'abandon, paroles et gestes à l'emporte-pièce, avec la violence comme signe de reconnaissance. Bière et rap pour tromper l'ennui, vols et castagne comme réponses aux rêves brisés



Des heures entières dans « la galère ». Définition ? « On est là, on fait rien, y'en a qui fument, y'en a qui boivent. » Mais la « galère », surtout, c'est l'ennui.

Reportage photos : Guillaume Herbert / L'Œil public

« On galère ». Définition ? « On est là, on fait rien, y'en a qui fument, y'en a qui boivent. » Pas ici, apparemment ? « Ils vont se cacher parce qu'il y a les grands frères, les grands de la cité, quoi. » De quoi parlent-ils ? « Des embrouilles... Il y a eu des dégradations sur une voiture, on essaie de savoir ce qui s'est passé. » La « galère », c'est l'ennui.

Ils en veulent au maire, qui leur avait promis une salle pendant sa campagne électorale et qui « peut tout débloquer ». Ils rêvent d'un studio, où ils pourraient faire du rap. Ils se sont baptisés les MDO, les Magiciens d'Ozoir - « c'est le clan ». Chacun écrit ses textes. Pas question de les dévoiler, ils se feraient « plagier ». Tout juste concèdent-ils une strophe : « O.Z.O.I.R. - City Paris Est-Respecter le style du 7-7 [la Seine-et-Marne] ». « Y'en a plein, ceux de Créteil, Paris, qui croient qu'on est des camoufleurs ; des fois on les fait venir ici, pour eux, c'est pas bien la forêt, mais dès qu'ils voient le mouf [le mouvement hip-hop] d'ici ça gace ; il faudrait quand même couper des arbres, ça fait trop forêt ».

Celui qui vient de parler s'emballe. Il aime bien « les gars » de telle commune voisine, parce qu'il les connaît, mais les autres, ceux de K., « c'est des bouffons, ils ont pas le même d'être que nous ; ça parle, ça parle, mais ils savent pas taper ». C'est important de savoir taper ? « Oui, c'est important, pour savoir se défendre. » Les grands frères, eux, se battaient à mains nues, « mais maintenant c'est armé, y'en a qui ont des batons de base-ball, des bombes lacrymogènes, des mini-sabres, des cutters... tous les jeunes des cités veulent prouver qu'ils sont plus forts que les autres ». Un autre reconnaît que « c'est dur d'arrêter » - « on se dit on s'arrête et il suffit que quel'un vienne nous chercher et on y va ». Explication : « C'est l'alcool et le shit, ça rend fou. »

MERCREDI

« La force pour nous est très importante, parce que qui dit force dit respect », croit N., dix-sept ans, un solitaire qui a grandi avec tous ceux de la bande, sans en faire partie. Le jeune homme est en BEP. En ce moment, il devrait être en stage, mais il n'en a pas cherché. Passionné d'arts martiaux, il passe ses journées à s'entraîner. Il n'aime pas le groupe 2 Be 3, mais ils ont dit « une chose intelligente » : « Un jeune des cités a le choix entre devenir un grand sportif, une tête ou un délinquant. » « Les cités ne seraient rien s'il n'y avait pas de violence, poursuit-il. C'est la violence qui nous rend importants. On est des stars, il y a des films sur nous, du rap sur nous, aux informations on parle de nous. On est comme les gisants : on nous connaît pour notre violence, pour le racket, le vol, les assassinats quelques fois. Les journalistes lancent parfois des défis. Il y a des champions dans ces quartiers, on n'en parle jamais, alors que le champion de la comédie il passe au « Vingt Heures » ! »

« Pourquoi ils sont quinze dans l'Europe ? Pour être plus forts, vous êtes d'accord ? Une bande, c'est la même chose », explique le petit frère de N.

« A la librairie, une dame qui habite un pavillon à proximité des HLM raconte qu'elle a été cambriolée cinq fois en quatre ans. « La dernière fois, c'était il y a un mois, je n'ai plus un bijou. » Récemment, le libraire s'est lui-même battu avec un jeune homme. Ils étaient venus à trois dans le magasin pour prendre des cassettes vidéo sans payer. « Y aller ou pas ? La question tarade ceux de la bande qui, ce soir, sont « à la place ». Un jeune des pavillons organise une fête pour ses dix-huit ans, dans une salle de la zone industrielle, à une demi-heure de là à pied. « Si on les connaît, ils nous laisseront rentrer, s'ils nous laissent pas rentrer, on va vouloir tout casser », affirme Rapace (un pseudonyme). « Ça passe ou ça casse », résume un autre.

Comme la veille, la discussion porte sur la voiture dont la porte a été forcée sur un parking. « C'était un gars de Roissy qui voulait des enceintes, il a entraîné des copains d'ici qui ne savaient pas que la voiture était à K. » Que risque-t-il de leur arriver ? « Soit ils se dénoncent, soit ils se font attraper et taper dessus. » La conversation est interrompue. Un copain vient proposer des bouteilles d'alcool. A vendre. « Elles ont été volées dans des magasins. » « Ça se vend partout, même dans les bars. »

Un nouvel arrivant se fait expliquer la présence saugrenue d'un adulte exécutif au quartier. Commentaire : « Il faut que l'article il déchire, qu'on publie quelque chose de bien sur notre cité. Quand on parle de cités, c'est tout le temps la merde. Ici, c'est tranquille. » Un autre intervient : « Personne s'intéresse à nous quand il se passe quelque chose de bien ; on fait des chantiers avec la SCIC [la société gestionnaire des HLM], on nettoie et, en échange, on passe des vacances loin d'ici, personne n'en parle. »

Les filles qui fréquentent la bande, le soir, sont rares. « Mes parents, ils me bloquent pas du tout, explique M., ils devraient m'enfermer un peu plus. » Pourquoi ? « Parce qu'en ce moment les jeunes sont reclus [bouffés]. » Ils nous privent de bus l'après-midi et le soir. « A cause de vous, ma mère elle est obligée de marcher ! », lance-t-elle à la cantonade. Et la jeune fille, d'origine africaine, de poursuivre : « Ce matin, j'étais à l'arrêt, je montre ma Carte orange, le chauffeur me voit... il s'arrête pas ! Des fois, quand je suis dans le bus, s'il n'y a personne à prendre à l'arrêt, il s'arrête pas pour me laisser descendre ! »

« Si je serais pas tombé, si la balance m'aurait pas balancé, j'aurais un travail, une BM, c'est mon petit rêve. Sinon, mon rêve, c'est comme tout le monde, avoir un travail, une femme, des enfants, une maison... comme dans les séries. Les séries, c'est la belle vie »

M., dix-huit ans, en « bac pro commercial », s'ennuie. « Ici, y'a rien du tout, ça bouge pas. Les Margotins [le centre social], avant c'était bien, on faisait des crépes. » Un garçon intervient : « Ils ont tout cassé ». Qui « ils » ? « Ben... nous. » La jeune fille comprend : « C'était la misère, la table de Ping-Pong, elle avait dix ans. »

Sur son banc, Rapace fredonne un air de rap de Fonky Family, un groupe marseillais : « A l'école, ils font tout pour que tu lâches, puis ils disent qu'y a pas de débouchés, pas de boulot dans les entreprises. » La plupart sont en BEP à Ozoir ou dans les communes avoisinantes, rares sont ceux qui suivent les filières classiques. Les plus grands qui ont un emploi travaillent à Disneyland. « Dans le quartier, on a Pluto, Dingo, le lapin d'Alice au pays des merveilles, y'en a un qui a fini manager là-bas ! » Rapace, lui, est en seconde. Il veut devenir avocat.

23 h 30. Deux comparses reviennent de la fête du « blanc ». « Ils nous laissent pas rentrer. » « On ne peut pas rentrer en force ? », demande l'un. « Le daron [père] est à l'entrée. » N'empêche. Quatre ou cinq d'entre eux s'engouffrent dans une voiture, direction... la fête !

JEUDI

« La fête a mal tourné. Certains ont pu rentrer dans la salle, mais pas tous. Les évincés ont jeté des pierres sur les autres. Deux jeunes filles ont été touchées, dont l'une, non grièvement, au front. Ce sont ses amis qui l'ont blessée : elle habite les HLM. Mais, elle, était livrée. Pourquoi n'organisent-ils pas leurs propres fêtes au Joker, le centre social municipal ? « Le Joker, ils en ont marre de nous parce qu'on fait trop le bordel, dit l'un, entre nous on n'est pas très bien soudés ; ceux qui veulent empêcher les autres de faire des comeries sont minoritaires. »

Fin de matinée. Un.Tel - son nom de rappeur - roule son premier « joint ». Il a dix-sept ans et un credo : il faut que toutes les cités s'unissent. « Nous, les cités en général, on est les plus forts, mais on n'est pas unis ; si tous les ghettos formaient un'un, on serait puissants. » Comment s'explique la rivalité entre les jeunes des HLM d'Ozoir et de Gretz ? « Ça traverse les âges, déjà, quand on était petits, les grands de Gretz venaient ici foutre la merde et les grands d'ici allaient foutre la merde à Gretz. Mais nous on prêche l'unité. » Et comment s'expliquent les bagarres mortelles entre jeunes ? « Quand l'as rien à quoi te rattacher, tu te rattaches à l'honneur de la cité. Il faut qu'on respecte la cité. »

Un.Tel en convient : « C'est s'auto-décimer. »

Lorsqu'on lui oppose que le cadre, ici, n'est pas celui d'un ghetto, il se rebiffe : « Le décor change, mais la galère est la même. » « Regardez, dit-il en montrant un immeuble, vous avez là vingt familles sur une surface qui équivalait même pas à la moitié d'un ranch de Kaufman [une allusion au lotissement Kaufman and Broad construit sur la commune autour d'un cercle hippique] ! » « Moi, j'ai un reportage sur Arte, ils avaient enchaîné des souris sur plusieurs étages. Les souris, elles sont devenues dingues. » Et



MERCREDI
JEUDI
Vendredi
Samedi
Dimanche

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



avec lui. Il nous a proposé de l'argent si on faisait l'amour. On s'est sauvés et on l'a dit aux garçons. Ils lui ont défoncé la tête. Pourquoi ne pas avoir prévenu la police? « Ça aurait été sa parole contre la nôtre. Ils ne nous auraient jamais crues. »

Partie de foot, ce soir, « à la place ». Même ceux du « clan » jouent. D'ont R, dix-neuf ans, qui a grandi dans le quartier. L'an dernier, ses parents ont acheté un pavillon à dix minutes d'ici. « Je suis tout le temps là, c'est mieux, il y a plus d'ambiance, en pavillon vous gérez tout seul. »

Une voiture de la police municipale arrive dans le quartier. « Voilà les copains ! » « Ils sont gentils. » « On les aime bien, ils peuvent rien faire contre nous ! »

M., dont les parents sont d'origine guinéenne, a seize ans. Il est en BEP de comptabilité. Quand il était « petit », au collège, ses copains des pavillons l'invitaient parfois chez eux. Lui ne pouvait pas rendre les invitations, « parce que chez nous il y a la mère, les frères, les sœurs ». Aujourd'hui, la question ne se pose plus. « Au lycée, ceux des pavillons ont peur de nous, ils se font engrener (influencer) par leurs parents. On dirait qu'ici c'est une zone rouge. Ils croient que tous les gens des HLM doivent finir en prison. Quel est le dernier fait marquant qu'il ait retenu de l'actualité? « L'abolition de l'esclavage. »

VENDREDI

« N., est le seul à être allé à un petit débat sur l'esclavage qui a eu lieu il y a quelques semaines au centre-ville. Entre eux, ils en parlent. « Il y a des idées de revanche, raconte N. Un jour, un jeune a dit à celui qui rackette: "Tu sais très bien, les étrangers, ils contrôlent." Ça sous-entendait qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent sans qu'il leur arrive grand-chose. C'était aussi une façon de dire: on a adopté ce système, il est violent, mais il marche. »

« Il y a beaucoup de gens qui pensent qu'il faudrait arrêter de laisser ces jeunes faire n'importe quoi, poursuit N., même les jeunes qui font des bébés ne pensent pas que ça se mette en place, mais ils disent que normalement, ça devrait être comme ça. Est-il choqué lorsqu'il entend le ministre de l'Intérieur parler de répression? « Pas du tout. Dans le quartier, il y a un grand qui trafique. Les policiers le savent, et ils le laissent faire alors qu'ils embêtent sans arrêt les petits revendeurs. Eux se disent: "Vu que lui se fait pas arrêter, pourquoi on aurait des ennus?" Il faut prendre des mesures contre lui, l'arrêter! Il faut faire comme en Angleterre, sanctionner! »

Comme les autres, N. met la télé-

vision au banc des accusés. « Hier, aux infos, ils montraient la bourgeoisie de Cannes, les types qui font des grandes soirées. Pour nous, c'est un crime d'avoir tant d'argent et de le gaspiller dans d'énormes soirées qui servent à rien! Ces types-là, ils ne se rendent pas compte qu'ils sont chiquans. Ils n'ont pas conscience du monde réel. »

Exceptionnellement, un des jeunes du « clan » marche seul dans la rue qui mène au centre-ville. Il se dirige vers une « boîte d'infirmier ». Il a vingt ans et a quitté l'école à l'âge de treize ans. Son emploi du temps? La question fâmeuse. « Ça me fait rire, parce que je fais rien. Quand y a pas de travail, y a pas d'argent. On parle, on rigole. »

En décembre, il est sorti de la prison de Bois-d'Arcy, où il a passé deux ans pour le braquage d'une pharmacie. « Si je serais pas tombé, si la balance m'aurait pas balancé, j'aurais un travail, une BM - c'est mon petit rêve. Sinon, mon rêve, c'est comme tout le monde, avoir un travail, une femme, des enfants, une maison... comme dans les séries. Les séries, c'est la belle vie. » Comment explique-t-il le braquage? « Quand je bois, je suis le diable. »

Enfin un témoignage direct sur « les bandes organisées » et « les individus armés » qui ont provoqué la suspension de la desserte de bus. « Il était à peu près huit heures un quart. On était à la place et on voulait aller à la pizzeria, raconte Bass (pseudonyme), dix-neuf ans. On a une Carte orange. On a vu le bus arriver, on s'est mis à courir pour l'attraper. Celui qui était avec moi avait une batte de base-ball à la main. Devant l'arrêt, le chauffeur nous a fait signe qu'il ne nous prenait pas, et il est parti. L'autre a sorti sa batte et il a péti une vitre. »

Comment se fait-il que « l'autre » avait une batte de base-ball à la main? Intervient un copain, qui a posé un mouchoir avant de s'asseoir sur le muret pour éviter de salir son survêtement: « Il la ramenait chez lui. Elle était chez moi mais je voulais pas la garder à cause de mon daron (père). » Et que faisait-elle chez lui? « On voulait faire un casse avec, déclater une vitrine d'opticien. Mais pas à Ozoir. » Le même, quelques minutes plus tard: « Ils ont intérêt à les remettre, les bus. Dans deux semaines, je passe mon BER Le soir, en rentrant, je serai crevé. »

« Il y a 30, devant Lié. Ils sont une dizaine de la « bande ». « Tu me ramènes des Mars? » « Et moi, des Snickers? » Les plus réputés pour leur habileté à chaparder sont très sollicités.

« Ils viennent piller, raconte Marc Lemaire, le directeur du supermarché, leurs parents sont bien respectables. Quand ils sont tout seuls

SAMEDI

Rencontre avec Bruno Pinard, le chef de la police municipale. A Ozoir, 353 cambriolages ont été si-

gnalés en 1996, 268 en 1997 - pour quelques cinq mille pavillons. Des faits imputés à des adultes, « des cas lourds, ancrés dans la toxicomanie », et non pas « à la jeunesse montante, qui a un problème d'identité ». « Ceux-là ont un problème de maturité, ils ont été très tôt livrés à eux-mêmes, sont passés à côté des règles sociales et commettent parfois des actes de violence gratuite. » « Certains, dans la population, nous jettent au visage qu'on transige avec eux », poursuit Bruno Pinard.

J. est d'origine sénégalaise. Il habite un pavillon à quelques centaines de mètres des HLM. Mercredi soir, il était invité à la fête qui s'est mal terminée. « Ce n'est pas la première fois que j'assiste à ça, ça me blesse; en général, ce sont les Noirs [qui troubles les soirées], quand on me dit "C'est encore les Noirs", je suis obligé de me taire. » Au lycée, « il y a une surchère avec les bandes des surnuméraires; ceux d'ici prennent toujours exemple sur des cités beaucoup plus dangereuses. Ils veulent être craints. »

« Noël et le Jour de l'an, c'est le plus grave. Nous, le soir de Noël, on était tous comme des cons dans un garage, avec une bougie. Et quand on voit à la télé un reportage sur M. et Mme Machin qui sont à la neige ! »

le numéro de téléphone d'une jeune fille de Cergy-Pontoise. Au lit-parade des sorties du mercredi et du samedi: Châtelet et les centres commerciaux de Pontault-Combault, Rosny-sous-Bois ou La Défense. Pour les filles et les magasins d'articles de sport.

Ce soir, S., une jeune fille de dix-neuf ans, promène son chien. Elle a une tante qui vit dans les HLM de Villeneuve-la-Garenne. « Pour elle, ici, c'est le paradis. » Certaines de ses amies vivent dans des pavillons. « Elles ne reviendront plus. Elles se sentent mal à l'aise. » La bande? Elle les connaît depuis sept ans, ce sont des « grands frères », mais « quand ils volent à Lié, quand ils cassent les cabines téléphoniques, c'est pas maïn. » A-t-elle déjà tenté de le leur dire? « Non, parce qu'ils le prendraient très mal, il n'y a personne qui le leur a jamais dit, sauf les animateurs du Joker. »

SAMEDI

Rencontre avec Bruno Pinard, le chef de la police municipale. A Ozoir, 353 cambriolages ont été si-

gnés en 1996, 268 en 1997 - pour quelques cinq mille pavillons. Des faits imputés à des adultes, « des cas lourds, ancrés dans la toxicomanie », et non pas « à la jeunesse montante, qui a un problème d'identité ». « Ceux-là ont un problème de maturité, ils ont été très tôt livrés à eux-mêmes, sont passés à côté des règles sociales et commettent parfois des actes de violence gratuite. » « Certains, dans la population, nous jettent au visage qu'on transige avec eux », poursuit Bruno Pinard.

J. est d'origine sénégalaise. Il habite un pavillon à quelques centaines de mètres des HLM. Mercredi soir, il était invité à la fête qui s'est mal terminée. « Ce n'est pas la première fois que j'assiste à ça, ça me blesse; en général, ce sont les Noirs [qui troubles les soirées], quand on me dit "C'est encore les Noirs", je suis obligé de me taire. » Au lycée, « il y a une surchère avec les bandes des surnuméraires; ceux d'ici prennent toujours exemple sur des cités beaucoup plus dangereuses. Ils veulent être craints. »

« Noël et le Jour de l'an, c'est le plus grave. Nous, le soir de Noël, on était tous comme des cons dans un garage, avec une bougie. Et quand on voit à la télé un reportage sur M. et Mme Machin qui sont à la neige ! »

gnés en 1996, 268 en 1997 - pour quelques cinq mille pavillons. Des faits imputés à des adultes, « des cas lourds, ancrés dans la toxicomanie », et non pas « à la jeunesse montante, qui a un problème d'identité ». « Ceux-là ont un problème de maturité, ils ont été très tôt livrés à eux-mêmes, sont passés à côté des règles sociales et commettent parfois des actes de violence gratuite. » « Certains, dans la population, nous jettent au visage qu'on transige avec eux », poursuit Bruno Pinard.

J. est d'origine sénégalaise. Il habite un pavillon à quelques centaines de mètres des HLM. Mercredi soir, il était invité à la fête qui s'est mal terminée. « Ce n'est pas la première fois que j'assiste à ça, ça me blesse; en général, ce sont les Noirs [qui troubles les soirées], quand on me dit "C'est encore les Noirs", je suis obligé de me taire. » Au lycée, « il y a une surchère avec les bandes des surnuméraires; ceux d'ici prennent toujours exemple sur des cités beaucoup plus dangereuses. Ils veulent être craints. »

« Noël et le Jour de l'an, c'est le plus grave. Nous, le soir de Noël, on était tous comme des cons dans un garage, avec une bougie. Et quand on voit à la télé un reportage sur M. et Mme Machin qui sont à la neige ! »

« pour ça », poursuit-il en désignant son blouson Ralph Lauren. Et pourquoi porter « ça »? « Parce que les filles, elles aiment bien », répond un de ses copains. « Le crocodile [de Lacoste], avant, c'était pour les riches, maintenant, il est là », reprend un autre, le doigt sur la poitrine. Le prix de la casquette? « Trois cents francs, répond Un.Tel. acheté à Sport 2000, à Val-de-Fontenay... Je fais ma maille (je traficote) et après j'achète. »

« S'ils pouvaient faire ça plus souvent », dit M., à propos du tournoi intercommunal, aujourd'hui, s'il n'y avait pas eu ça, les jeunes auraient entraîné dans le train et il y aurait eu des embrouilles; ici, on apprend à connaître les autres. » Son équipe s'appelle « Les immigrés ». « C'est un nom qu'on a toujours eu; dans notre équipe, on est tous de pays différents; on est français sur carte d'identité, mais on ne peut pas perdre nos origines. »

Plus tard, S. (quinze ans) sera sage-femme. « Toutes ses copines habitent dans les pavillons, raconte sa jeune voisine, c'est la seule des HLM à être invitée aux anniversaires. » Pourquoi? « Parce qu'elle est bien éduquée, et pas nous, elle est pas vue comme des HLM. » Je suis désolée, la coupe S., moi, je suis des HLM et je m'en vante. » Cela dit, « quand il y a des embrouilles à Lié, je suis dégoûtée, c'est comme ça que se crée le racisme. Les policiers ne veulent plus venir ici parce qu'ils savent que c'est toujours les mêmes histoires. C'est comme ça que se créent les ghettos. »

« Il y a quelques semaines, un groupe de jeunes est venu à la pizzeria, à quelques centaines de mètres du quartier, et a commandé pour 350 francs de pizzas, en montrant des billets à la patronne. La marchandise obtenue, ils se sont sauvés en courant. « C'était vous? » Rapace: « Oui. » Silence. « C'est la galette qui range nos esprits. »

« 23 heures. Ils sont une dizaine, devant la cabine téléphonique, à s'interroger sur leur destination nocturne. Les uns veulent aller au Midnight, une boîte de nuit à la Défense, les autres au Festival, à côté de Disneyland. L'an dernier, au cours d'une soirée à Sarcelles, l'un d'entre eux, « a pris des coups de couteau » à la hanche et à la cuisse. « Je me suis embrouillé avec un gars, je marchais un peu de travers, je l'avais bousculé. Il m'a planté. On n'a jamais su qui c'était. »

DIMANCHE

Pour N., c'est une affaire de mode. Le couteau et le cutter sont à la mode, le « shit » est à la mode, être « callera » (racaille) est à la mode. « Le cecore qui insulte le professeur est respecté. On se dit "lui, c'est un chaud". Et être un chaud,

c'est être bien vu des autres parce que c'est connaître le système, savoir que l'argent rentrera. Quand on rentre dans le système, on se sent bien, on se sent puissant, on a un portable, on est habillé à la mode. »

Personne, du côté des adultes, ne tient un autre discours? « Non, la société nous encourage. Les choses matérielles ont une très grande importance. C'est la télé qui nous dirige. Quand on voit le monde politique! Au lieu de lutter tout ensemble contre le chômage, ils se balancent desannes entre eux. Qu'ils arrêtent de se battre entre partits! »

Si la bande a « la rage », c'est « contre la consommation ». « Noël et le Jour de l'an, c'est le plus grave, continue N., nous, le soir de Noël, on était tous comme des cons dans un garage, avec une bougie. Et quand on voit à la télé un reportage sur M. et Mme Machin qui sont à la neige ! »

Cet après-midi, des Portugais défilent à proximité du quartier en costume folklorique, toutes générations confondues. « Ils font ça tous les ans, raconte N. Eux, ils sont organisés, ils ont des associations, des salles pour organiser des fêtes. Et vous, vous ne pourriez pas vous organiser? « Il faudrait des adultes qui se portent garants. »

Suzanne Lagarde, Suzie dans le quartier, habite ici depuis dix-huit ans. En 1990, lors de la réhabilitation, elle a créé une association afin de sensibiliser les habitants à leur environnement. Depuis, elle a « un peu baissé les bras ». « On n'est pas suffisamment nombreux, explique-t-elle, il y a des crises de réinfiltration aiguë, mais il n'en sort pas grand-chose; la nouvelle municipalité a mis en place un groupe de travail, mais on tourne en rond. » « En vingt ans, il n'y a eu aucune politique menée pour les jeunes, ils sont à l'abandon; ils ne demandent que des points de repère, même si c'est pour les transgresser. Il faut absolument qu'on ait des éducateurs. »

En fin d'après-midi, un groupe d'enfants joue sur un parking, près de « la place ». Aucun adulte alentour. Ils ont créé une association dès l'âge de sept ans, hormis l'un, qui dépasse les autres d'une tête. Le « grand » attrape un « petit », le jette à terre, le roue de violents coups de pied et lui tord méchamment l'oreille. Explication? « Ils parlent trop ces petits, ils me traitent, ils me disent "Pédé! Enculé de ta race! Nique ta mère!" Pour-quoi tape-t-il des plus petits que lui? « Je tape même des plus grands que moi », dit-il en lançant à l'un: « Attends-moi, sale pédé! » Ne lui a-t-on jamais dit qu'il existait d'autres moyens de s'exprimer? « Non, mais je rigole! »

Ce soir, il n'y a toujours pas de bus pour aller à la gare.

DIMANCHE

Pour N., c'est une affaire de mode. Le couteau et le cutter sont à la mode, le « shit » est à la mode, être « callera » (racaille) est à la mode. « Le cecore qui insulte le professeur est respecté. On se dit "lui, c'est un chaud". Et être un chaud,

Marie-Pierre Subtil

Le triste retour de l'escalade nucléaire

par Jean Chesneaux

AVEC les bombes testées par l'Inde et par le Pakistan, l'escalade nucléaire s'inscrivent au cœur d'une des régions potentiellement les plus explosives du monde. Dans les deux pays, misère urbaine de masse et tensions sociales accompagnent antagonismes religieux, conflits territoriaux et démagogie des forces nationalistes et militaristes au pouvoir dans ces deux pays qui se détestent. Alors même que leur environnement régional est chargé de menaces : talibans afghans, fondamentalistes musulmans en Asie centrale ex-soviétique, Chine mal à l'aise au Tibet.

Qui peut garantir que cette escalade ne va pas s'amplifier, au risque de déborder son cadre régional ? Sommes-nous donc renvoyés à la situation périlleuse que l'acronyme MAD (Mutually Assured Destruction) symbolisait sans indulgence dans les années 70-80 ? Dissipant certaines illusions naïves, du côté, notamment, de Washington, la menace d'une guerre nucléaire a donc survécu à la fin de la confrontation entre les deux « superpuissances » et entre leurs arsenaux nucléaires réduits. A l'époque, l'opinion mondiale en avait mesuré la gravité : effets en chaîne, vulnérabilité des grands centres urbains et jusqu'à l'ultime fléau de « l'hiver nucléaire ». Il nous faut ici faire

appel au « devoir de mémoire », et au souvenir des grands débats que suscita par exemple la crise des euromissiles de 1983.

Certes, il était de notoriété publique que ces deux pays avaient déjà « passé le seuil » et qu'ils possédaient l'arme atomique, nous expliquent des experts qui se veulent rassurants. Ce qui signifie que les traités internationaux de non-prolifération et d'interdiction totale des essais, l'un plus ancien et l'autre tout récent, se révèlent inopérants. Et pas seulement parce que l'Inde et le Pakistan s'étaient bien gardés de les signer. Dans cet élargissement de la prolifération nucléaire – en jeu gravissime –, les responsabilités sont complexes et nombreuses. New Delhi et Islamabad, depuis des années, n'ont pas pu ne pas bénéficier de complicités étrangères au plus haut niveau, faites à la fois de cupidité mercantile, de myopie clientéliste, de gloriole « nationale-républicaine », de jeux géostratégiques égoïstes. Il faudrait aussi s'interroger sur la présence, aux côtés du président Chirac en visite à New Delhi en janvier, d'un haut dirigeant de Framatome.

Des sanctions financières à l'encontre de ceux qui viennent de forcer les portes du « club nucléaire » peuvent sans doute être envisagées. Mais l'acuité de la présente crise nous invite à aller

L'environnement sans utopie

par Henri-Pierre Jeudy

DANS certaines villes, des mesures de restriction à la circulation sont prises et appliquées quand le niveau de pollution de l'air est jugé critique. Les automobilistes obtiennent et n'empruntent pas tous leur véhicule. Se soumettent-ils avec scepticisme à une telle interdiction ? Ou bien faut-il penser que les préoccupations écologiques sont les plus aptes à donner un sens concret à l'idée du bien public ?

L'automobile – une « bulle privée » circulant dans l'espace public – représente un mythe moderne de la liberté et la privation de son usage, au nom d'un bien supposé commun (l'air), appelle les preuves d'une légitimité de la norme adoptée. Faut-il croire que la polyvalence des risques crée une atmosphère de menace qui pèse si lourd dans la vie quotidienne qu'elle autorise à multiplier les normes pour une meilleure gestion de la vie communautaire ? Qu'il s'agisse d'une incitation à la « vigilance civique » pour la protection de la nature ou pour limiter les effets des nuisances en ville, le principe reste le même : c'est la représentation du risque qui permet d'imaginer l'avenir.

Seulement, cette prise de conscience du risque ne serait pas effective si elle n'était pas stimulée par la peur. Le vocabulaire écologique a besoin d'être référé à une combiatoire de menaces qui lui assure l'apparence de son efficacité publique. Devenue un pot-pourri sémantique, la métaphore du « développement soutenable » permet surtout de masquer l'incertitude qui est au cœur des décisions prises et des normes adoptées. Sans une invocation compulsive des menaces encourues, elle n'aurait aucune chance de produire des « effets de réel ».

La même métaphore peut aussi servir à légitimer des choix qui autorisent les industriels – tout comme le pouvoir politique – à démentir leurs « bonnes » intentions quant à la gestion de l'environnement. Elle assure ce qu'on appelle aujourd'hui la « transparence éthique » par la reconnaissance des responsabilités. Le tour est vraiment bien joué : la métaphore elle-même devient protectrice des actions qu'elle désigne. La préoccupation affichée pour l'environnement sert de paravent éthique.

DÉCOUVREZ LES PAYS DE LA COUPE DU MONDE AUTREMENT QU'EN SHORT.

ANIMATION JAMAÏQUE

LE PARTENAIRE OFFICIEL DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 1998

Le couple infernal environnement-paysage finit par désigner les manières de se représenter autant le devenir de la planète Terre que celui de la vie sociale et politique quotidienne

Un bon nombre de risques semblent désormais connus, impossibles à nier. Cette connaissance – supposée objective – légitime des mesures adoptées pour la survie de la communauté. Mais la pédagogie du risque, au lieu d'être un apprentissage commun, se solde essentiellement par l'application d'interdits : ne pas prendre son automobile si la cote d'alerte de la pollution atmosphérique est dépassée ; ne pas fumer dans les espaces publics...

L'intégration de ces interdits dans la vie quotidienne s'appuie sur un état d'alerte qui incite à la vigilance. Là encore est utilisé le moyen le plus traditionnel de maintenir la cohésion d'un corps social. Les multiples signes de l'alerte provoquent simultanément l'angoisse et sa possible résolution par l'adoption des conduites normatives édictées pour le bien de tous. La rationalisation contemporaine d'une meilleure gestion de l'environnement se fonde alors sur

La fonction à de forte

T La contradiction entre les attentes des Français et l'exercice du mandat présidentiel explique une part des troubles du régime politique en 1958

Monde CECOP

La relation altérée en

A

Henri-Pierre Jeudy est sociologue (CNRS).

Table of contents or index with various entries and page numbers.

Handwritten text at the bottom of the page.

La fonction présidentielle est soumise à de fortes tensions dans l'opinion

TROIS cohabitations, un président de la République qui perd l'essentiel de son pouvoir deux ans après son élection, un chef de l'Etat qui ne retrouve que dans la soumission et grâce à elle une popularité majoritaire, tout semble le montrer : l'institution présidentielle française est en crise. Et, pourtant, la nature de la crise, les attentes des citoyens et le rôle constructeur de l'élection au suffrage universel plaident plus pour une faiblesse provisoire que pour une attente définitive.

Certes, le renversement fondamental de la hiérarchie du pouvoir sous les trois cohabitations, la soumission immédiate et obligée du président devant la nouvelle légitimité majoritaire et le leader qui l'incarne - à condition naturellement qu'il y ait une majorité et qu'elle se soit donnée un chef - enfin, la réduction de l'action du président au domaine de la politique étrangère, qu'il ne paraît diriger que parce qu'elle est consensuelle, ou au discours tribunaire de mise en garde contre une politique gouvernementale qu'il ne peut empêcher sous bien des signes d'une institution éternelle, déconnectée, neutralisée.

Mais, tant en 1988 qu'en 1995, François Mitterrand et Jacques Chirac ont retrouvé, avec la cohérence des majorités présidentielle et parlementaire, la plénitude du

La contradiction entre les attentes des Français et l'exercice du mandat présidentiel explique une part des troubles du régime politique né en 1958



COORDINATION
Gérard Courtais
Jérôme Jaffré

pouvoir de leurs prédécesseurs, pouvoir sur le premier ministre, pouvoir sur la majorité. La cohabitation terminée n'a laissé que très peu de traces, tout au plus a-t-elle permis au second Mitterrand d'acquiescer à l'égard de son propre premier ministre une stratégie d'irresponsabilité limitée, sans guère de prises, au demeurant, sur l'opinion.

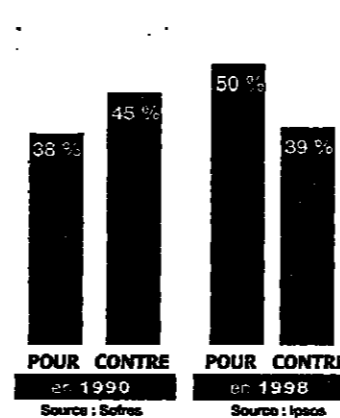
Ainsi, même répétées, les soumissions présidentielles de cohabitation apparaissent-elles plus comme des parenthèses que comme les symptômes d'un épuisement de l'institution. Car celle-ci ne cesse de retrouver des forces nouvelles dans son processus électoral et dans l'attente des citoyens.

Toutes les enquêtes quantitatives et qualitatives le montrent, l'élection du président de la République au suffrage universel est l'élément fondamental de la bonne opinion que conservent encore les Français de leur système institutionnel. Leur attente est celle d'une présidence agissante, responsable et normative. Ce qu'ils veulent être, c'est d'abord un gouvernement actif, susceptible d'apporter des solutions aux problèmes qui les angoissent, doté des moyens d'agir, et donc d'une majorité, et entouré de seconds fidèles, au premier rang desquels le premier ministre.

C'est ensuite un président responsable, c'est-à-dire qui assume l'actif et le passif de son action, et qu'il soit donc possible de battre,

Les Français souhaitent désormais la réforme des institutions

POUR OU CONTRE LA RÉFORME DES INSTITUTIONS



A huit ans d'intervalle, sous la réserve d'initiales orientées des questions posées par les deux instituts, se dégage désormais une majorité pour souhaiter un changement en profondeur des institutions de la V^e République. En 1998, ce souhait est majoritaire dans tous les électors, y compris ceux qui sont au cœur du système (PS, UDF, RPR), alors qu'en 1990, il n'était majoritaire que dans les électeurs hors système (PC, écologistes, Front national)...

directement, comme Giscard en 1981, ou, indirectement, comme François Mitterrand en 1986 et en 1993 ou Jacques Chirac en 1997. On rappellera ici que les meilleurs spécialistes du gouvernement représentatif insistent à juste titre sur l'importance de la réélection dans ce mode de gouvernement et que rien n'est plus contraire aux attentes des citoyens que les supputations sur un mandat présidentiel non renouvelable.

C'est enfin un président normatif et pédagogique, qui rappelle les règles essentielles (ainsi trouvées dans les enquêtes qualitatives au moment de l'affaire du « foulard islamique » des souhaits d'intervention présidentielle) et qui re-

donne du sens à un politique de plus en plus opaque. On notera de ce point de vue que, contrairement à une lecture hâtive des sondages, les Français ne sont pas des fana-

Un rythme syncopé qui fait passer la fonction du tout au rien

tiques de la cohabitation et d'un imaginaire pouvoir partagé : ils la préfèrent simplement au conflit et s'y résignent en attendant le re-

tour à la cohérence majoritaire. La fonction présidentielle est donc reconstruite par l'élection. On ne comprend ce caractère constructeur de l'élection au suffrage universel que si l'on considère l'ensemble du processus électoral. L'élection est en effet modelée par les souhaits de cette présidence suractive, structurée par les vœux de ceux qui s'y présentent, marquée aussi par l'omniprésence des leaders des partis tentés par la proportionnaliste du premier tour. Elle organise le débat public pendant plusieurs mois autour des problèmes fondamentaux de la société politique française et des solutions que les candidats pourraient leur apporter. Et les discours sur la « présidence limitée » ou contre la « dérive monarchiste du pouvoir » ne relèvent que d'une rhétorique erronée, aussitôt oubliée après l'élection.

Au terme du processus, et à condition que soit à nouveau réunie la combinatoire fondamentale de la V^e République (un président, une majorité de même couleur, une dissolution toujours possible), l'institution présidentielle n'a pas de raisons de ne pas retrouver, comme en 1988 après la première cohabitation, comme en 1995 après la deuxième, sa plénitude et sa prépondérance.

Le problème de la présidence est donc moins celui d'un irreflexif affaiblissement progressif que ce rythme syncopé qui la fait passer du tout au rien, ou au presque rien, du fait du décalage des calendriers électoraux et du désir d'alternance des majorités électorales. Seuls le quinquennat et la concomitance des élections diminueraient considérablement l'éventualité de ces parenthèses, sans naturellement en supprimer complètement la possibilité. Le paradoxe ici est qu'une réforme rationnelle, approuvée de façon continue depuis deux décennies par une majorité de l'opinion, demandée successivement, mais pas toujours simultanément, par les principales forces politiques et les leaders les plus éminents, est aujourd'hui bloquée par les non-dits et les tabous de la cohabitation douce.

Ainsi, périodiquement désarmée par les cohabitations et périodiquement reconstruite par le processus électoral et l'attente des citoyens, la fonction présidentielle semble devoir survivre à sa mise entre parenthèses même prolongée, en attendant sa nouvelle impuissance programmée ou l'instauration du quinquennat.

Jean-Luc Parodi est directeur de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof).

Pour en savoir plus

- La V^e République, naissance et mort, de Jean-Marie Donagan et Marc Sadoun, Calmann-Lévy, 1998, 303 p., 140 F. Les deux auteurs défendent la thèse que nous ne sommes plus dans la V^e République conçue par le général de Gaulle et que les institutions sont désormais soumises à un fonctionnement chaotique.
- Le Président de la République, usage et genèse d'une institution, sous la direction de Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, Presses de Sciences-Po, 1992, 402 p., 225 F. L'ouvrage analyse, à travers de nombreuses contributions, la construction de la fonction présidentielle, les fondements de son autorité et l'activation du mythe présidentiel.
- La France présidentielle. L'influence du suffrage universel sur la vie politique, sous la direction de Nicholas Wahl et Jean-Louis Quermonne, Presses de Sciences-Po, 1995, 278 p., 198 F. Le livre français de « Comment fabrique-t-on les présidents de la République ? », avec une dimension comparative entre le pouvoir présidentiel en France et aux Etats-Unis.

La relation altérée entre les Français et le chef de l'Etat

A la fin mai 1998, Jacques Chirac, pour le neuvième mois consécutif, enregistre une cote de popularité positive, après avoir connu de septembre 1995 à août 1997 deux années de popularité systématiquement négative.

Le résultat est d'importance car, s'agissant du président élu au suffrage universel, la cote de popularité est l'un des éléments de mesure de la relation de confiance qui existe entre le chef de l'Etat et le peuple. Depuis les débuts de la V^e République, l'IFOP pose chaque mois ou presque à un échantillon de la population la question : « Êtes-vous satisfait ou mécontent de X... comme président de la République ? » La lecture de ces données permet une plongée dans l'histoire de l'institution présidentielle et son évolution.

Avec ce recul, le constat est saisissant. Alors que pendant près d'un quart de siècle la popularité présidentielle avait été globalement positive, depuis seize ans les seuls moments, sauf exception, où le président de la République est populaire sont les périodes de co-

habitation. Le fait est avéré, on l'a noté, pour Jacques Chirac. Il était déjà vrai sous François Mitterrand. Après trois années et demie de forte impopularité de septembre 1982 à mars 1986, il avait connu avec la cohabitation vingt-cinq mois de popularité consécutive et pu préparer les conditions de sa réélection. La seconde cohabitation avait en des effets moins nets mais elle avait gommé la noire impopularité des années 1991-1993 et permis au président de terminer son mandat avec une cote de popularité toujours positive de mai 1994 à février 1995.

Depuis 1962, la seule période de popularité présidentielle durable hors cohabitation se situe entre 1988 et 1990, c'est-à-dire dans la foulée de la réélection de François Mitterrand, qui de surcroît avait instauré une relation critique avec son premier ministre, Michel Rocard. Tout se passe donc comme si la cohabitation devenait l'élément de retour à la faveur de l'opinion grâce à la position arbitrale et distante à l'égard du pouvoir gouvernemental qu'elle lui impose.

En dehors de ces périodes, le

schéma classique de la V^e République connaît de graves dysfonctionnements. La vision gaullienne d'un président, élu de la nation tout entière, au-dessus des partis, uniquement soucieux de l'intérêt national est battue en brèche. Dans les faits, le président souffre d'une base électorale de plus en plus étroite : de 45 % des voix obtenus au premier tour par le général de Gaulle et Georges Pompidou, au tiers des suffrages avec Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand puis au cinquième pour Jacques Chirac.

Le président de la République apparaît complètement mêlé à l'action gouvernementale et subit en première ligne ses aléas, comme ce fut le cas avec Pierre Mauroy, Edith Cresson et Alain Juppé. Enfin, les cohabitations à répétition finissent par modifier la hiérarchie classique de la V^e République et donnent une importance croissante à la fonction de premier ministre.

Il en résulte une érosion régulière de la popularité présidentielle, accentuée par la montée du chômage. Le général de Gaulle et Georges Pompidou ont toujours

connu à l'Elysée une cote de popularité positive. Une seule exception : en août 1963 en pleine période de mécontentement, le pourcentage de mécontents égale le pourcentage de satisfaits. Au cours de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing connaît une cote de popularité positive dans 81 % des mesures mensuelles effectuées par l'IFOP.

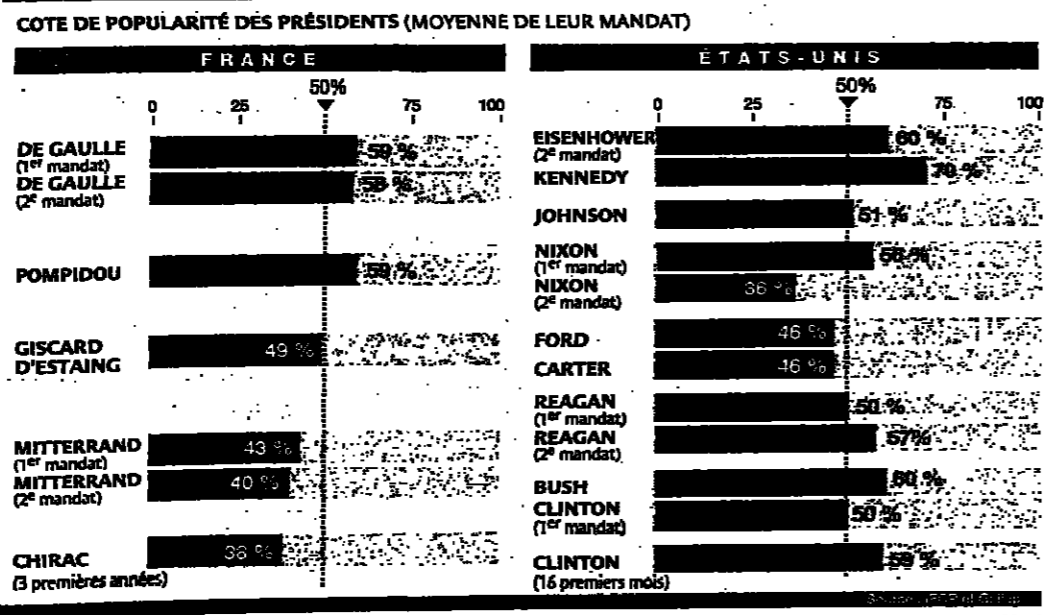
Bien qu'on y intègre les périodes de cohabitation, le pourcentage tombe à 48 % de mesures positives pour François Mitterrand sous son premier septennat et à 43 % durant le second. Enfin, pour les trois premières années de Jacques Chirac, on ne compte que 31 % de mesures positives, une sur trois pour les trente-six mesures mensuelles opérées.

Tout se passe comme si la cohabitation devenait l'élément de retour à la faveur de l'opinion grâce à la position arbitrale et distante à l'égard du pouvoir gouvernemental qu'elle lui impose

Le second effet est un renversement fréquent de la hiérarchie de popularité entre le président et le premier ministre, y compris même en dehors des périodes de cohabitation. Sous les trois premiers présidents, le fait ne s'est produit qu'une seule fois : en février 1970, Jacques Chaban-Delmas dispose d'une cote supérieure à celle de Georges Pompidou, ce qui fait alors grand bruit et contribue à renforcer la rivalité latente entre les deux hommes.

Sous le premier septennat de François Mitterrand, ce renverse-

Baisse de popularité des présidents français, retour en grâce des présidents américains



En France, on enregistre une baisse constante de la popularité présidentielle tout au long des quarante années de la V^e République. Rien de tel aux Etats-Unis, où, après le recul des années 1970, on observe depuis le milieu des années 80 une remontée de la popularité, accélérée par le rétablissement de l'économie. Le deuxième mandat des présidents américains (qui n'est que de quatre ans) est souvent plus populaire que le premier. Cependant, la popularité n'est pas le vote. Bush, très populaire sur l'ensemble de son mandat, n'a pu se faire réélire et Clinton, dont la cote a été très moyenne au cours de son premier mandat, a été facilement reconduit à la Maison Blanche.

Jérôme Jaffré est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).

هكذا من الأصل

(Publicité)

Il n'y a rien qui ressemble autant à un costume de décideur qu'un autre costume de décideur, à un portable qu'un autre portable, à un attaché-case qu'un autre attaché-case. Et cette règle intangible qui s'applique dans le monde des décideurs, s'applique également à leur voiture. Pour être plus précis, s'appliquait, car on peut accepter les règles du jeu sans pour autant s'y plier totalement. La nouvelle Audi A6 Avant en est une illustration.



D'autres indiquent le contraire.



Nouvelle Audi A6 Avant Audi



90-16 Audi Castrol

<http://www.audi-france.com>

à pris lundi 7 juin le raire de la principale riennne privé mexi-xico, paralysée par hôtesse.

r France

actions, ntaires

son différentiel de vite par rapport à ses ntes : les pilotes d'Air outent 40% de plus que inflansa et 19% le plus de British Airways. En- rce qu'il pourrait declen- nouement de l'endica- e la part des autres es de personne de la ie : les hôtesse et stre

7 juin, le contrôle empo- rivee mexicaine Aero- des hôtesse de l'air. La présidentiel, et le auto- que quelque 250 vol quoti- ne après l'echec de nego- et les représentants des gmentation de salaire de e de 18 %. ue les revendications dis- lent en péril la survie de ut réquisitionner une et- et peut affecter l'économie mplier les hôtesse et sporaires. (AFP)

nement demandé la sé- y de la double échelle es mise en place fin 1997. e, une ma proteste, ont pu out- les de l'AFP que l'adéquat- ita, pour avoir subi une ré- plication d'opinion sur le fait- surs, ont pu être considérés ut de grève.

Virginie Maligre

après la première semaine de pour être... (text is very faint and partially obscured)

M. del...

... (text is very faint and partially obscured)

... (text is very faint and partially obscured)

Vertical text on the right margin, likely a page number or publication info, including the number 7 at the top.

Les déboires juridiques de Microsoft illustrent l'importance du droit de la concurrence

Cette branche du droit économique régit le pouvoir de marché. Les abus de position dominante, ententes entre entreprises et concentrations sont placés sous étroite surveillance

RIEN NE SEMBLE pouvoir arrêter Microsoft, ni protéger ses concurrents de son dynamisme. Rien, sauf le droit de la concurrence. La puissance de ce dernier est observable d'une façon générale, que ce droit prenne la forme de la législation antitrust aux Etats-Unis, du traité de Rome en droit européen ou de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 en droit français.

Le phénomène est à première vue étonnant. Ne décrit-on pas souvent le droit économique comme ayant perdu de son autorité à l'égard des opérateurs, en ce qu'il ne pourrait plus guère dicter des normes juridiques à des entreprises qui peuvent s'y soustraire, notamment par des phénomènes de délocalisation ? Ainsi, la puissance du droit fiscal ou du droit des sociétés par rapport aux volontés et aux stratégies des agents économiques semble s'amortir.

Pourquoi, dès lors, la menace d'une application du droit de la concurrence à Microsoft est-elle si sérieuse ? Pourquoi la procédure entamée contre cette entreprise par l'attorney général (le ministre de la justice américain) est-elle un événement d'importance (*Le Monde* du 19 mai 1998) ? Cette puissance du droit de la concurrence tient à sa nature, irréductible aux autres branches du droit économique.

On peut définir ce droit comme

l'ensemble des règles qui visent en premier lieu à sanctionner les comportements anticoncurrentiels des entreprises, que ce soit l'entente ou l'abus de position dominante. L'abus de position dominante consiste pour un opérateur à profiter de sa puissance sur un marché pour obtenir un avantage que le fonctionnement normal de celui-ci ne lui aurait pas fourni, ou pour priver des concurrents d'un avantage que ce fonctionnement aurait dû leur procurer. Les reproches adressés à Microsoft, dont la procédure entamée organisera l'examen du bien-fondé, relèvent de cette dernière hypothèse : sa position dominante sur le marché des logiciels-systèmes lui permettrait d'empêcher des concurrents d'accéder au marché des logiciels de navigation sur Internet.

Quant au comportement d'entente, il vise plusieurs entreprises qui s'accordent pour créer à leur profit des avantages que le libre fonctionnement du marché n'aurait pas engendrés, ou pour désavantager leurs concurrents. Les ententes sur les prix ou celles qui organisent un partage du marché sont les plus courantes. Pourquoi ces attitudes sont-elles sanctionnées ? Il ne s'agit pas tant de punir des intentions fautive que de sauvegarder le fonctionnement du marché concurrentiel. Or, celui-ci est affecté par des comportements qui vont diminuer ses capacités, notamment celle à produire un

équilibre de prix. C'est donc parce que les entreprises ont utilisé leur pouvoir en nuisant au marché qu'elles sont sanctionnées, qu'il s'agisse de l'usage de leur puissance propre dans l'abus de position dominante ou de la puissance que confère la force des accords dans le cas de l'entente. On peut en déduire que le droit de la concurrence a pour objet le pouvoir de marché dont les entreprises sont titulaires et l'usage qu'elles en font.

Le pouvoir de marché comme objet directement régi par le droit apparaît plus nettement encore dans le deuxième développement du droit de la concurrence, constitué par le contrôle des concentrations. Même si les procédures varient selon les pays, il s'agit toujours de mesurer l'effet anticoncurrentiel que peut présenter la montée en puissance d'un opérateur lorsqu'il prend le contrôle d'un autre. A partir de ce constat, l'autorité administrative va exercer le pouvoir d'accepter ou de refuser une telle concentration, au terme d'un bilan économique qui en confronte les avantages et les inconvénients. Là aussi, on a pu mesurer dernièrement l'efficacité d'un tel pouvoir, lorsque les autorités américaines ont refusé une concentration d'importance en matière d'industrie de défense (*Le Monde* du 25 mars 1998).

Le droit de la concurrence a donc pris comme objet les pouvoirs de marché, et ce afin d'en protéger le marché lui-même. Aucun montage juridique ne peut

l'empêcher de les constater et de les contrôler. Plus encore, il s'est naturellement doté d'une puissance juridique qui doit être à la hauteur du pouvoir économique et financier développé par les opérateurs : des sanctions très lourdes, des interdictions radicales de prise de contrôle, des injonctions, etc.

Les autres branches du droit économique, sans doute parce qu'elles sont plus anciennes, n'ont pas pris comme objet direct le phénomène de puissance et ne sont pas dotées de tels instruments de répression. Ainsi, le droit des sociétés n'est jamais que le droit de la personne que constitue la société et de l'organisation interne de ses prises de décision. Dès lors, quand il s'agit d'analyser les phénomènes de puissances en son sein, le droit des sociétés est relativement démuné. Cette branche formaliste du droit apparaît conceptuellement et pratiquement peu apte à appréhender les phénomènes factuels, par exemple celui du contrôle (*Le Monde* du 3 mars).

Le droit de la concurrence, droit des pouvoirs de marché, est donc un droit essentiellement nouveau car il s'est constitué un objet inédit. Il est en outre intrinsèquement efficace car plus les opérateurs monteront en puissance et plus il fera de même.

Marie-Anne Frison-Roche
professeuse de droit à l'université Paris-Dauphine

Le Conseil des marchés financiers accroît la transparence des OPA

Une conséquence du rachat des AGF

LA FRAUDE constatée sur les actions AGF à la clôture de l'offre publique d'achat (OPA) initiée par Allianz a mis en évidence les défauts du système de centralisation des ordres à Paris. Certains opérateurs, constatant que le cours de Bourse de l'action AGF était supérieur au prix de l'offre, ont repris 9,5 millions d'actions entre le 20 mars, date de clôture de l'OPA, et le 3 avril. La Commission des opérations de Bourse, qui a constaté ces délits, a transféré le dossier au Conseil des marchés financiers (CMF), qui doit décider d'éventuelles sanctions. L'instruction devrait prendre du temps.

Sans attendre, le CMF, qui exerce à la fois un pouvoir réglementaire et un pouvoir de contrôle et de discipline sur les acteurs du marché, a consulté les réseaux bancaires, la Société des Bourses françaises (SBF) et la Sicovam (qui organise le règlement-livraison des titres) puis édicté de nouveaux principes. Premièrement : les établissements bancaires doivent désormais horodater les réponses reçues de leurs clients, afin de faciliter les contrôles postérieurs. Deuxièmement : le délai de centralisation des ordres est réduit.

Pour les OPA sur des valeurs négociées au comptant, la centralisation des ordres par la SBF sera effectuée trois jours (contre six auparavant) après la fin de celle-ci. La publication des résultats interviendra neuf jours après (contre douze actuellement). Pour les valeurs négociées au règlement

mensuel (RM), le problème était plus délicat en raison de l'existence de la liquidation mensuelle (les opérateurs bénéficient d'un report d'un mois pour régler le solde de leurs opérations). Jusqu'à présent, le calendrier des OPA devait en tenir compte. Si la date de clôture de l'offre intervenait en cours de mois, il fallait attendre la liquidation (en général six semaines avant la fin du mois) pour faire courir le délai de centralisation, puis, encore trois jours après le règlement des opérations en fin de mois. La confusion pouvait ainsi être entretenue pendant plus d'une vingtaine de jours.

Désormais, les valeurs du RM faisant l'objet d'une OPA seront transférées au marché au comptant le mois précédent la clôture de l'offre. A partir de cette date, la centralisation s'effectuera en trois jours. Pour éviter toute ambiguïté, les titres apportés à l'OPA devront avoir été acquis trois jours avant la fin de cette dernière. Les banques qui détiennent des titres pour compte propre devront communiquer leurs réponses à la SBF dès le lendemain de la date limite de l'OPA.

Enfin, pour éviter toute spéculation sur le marché à l'issue d'une OPA conditionnelle (l'acquéreur se réservant le droit de donner suite à son offre uniquement s'il obtient la majorité du capital), la SBF publiera un résultat provisoire dès que le seuil de la majorité sera franchi.

Enguerrand Renault



REPRODUCTION INTERDITE

LOCATIONS

LOGEAUX COMMERCIAUX
Graphiste indépendant souhaite partager son local avec un autre graphiste Paris 14^e. Bureau rénové, r.d.c., près parc Monceau, proximité Poste. (50 m² à partager, comprenant petite cuisine et toilettes.) Loyer 2 600 F. Tél. : 01-45-65-16-00

PARIS 12^e

Deuxième maison n°3 rive gd. iv. s. a. m. 5 ch. + s.d. 2 terrasses TBE. 01-43-35-16-36

PARIS 13^e

BUTTE-AUX-CAILLES 2 maisons 300 m² + 85 m² sur jard. comm. charme tou LITRE. 01-45-44-44-45

PROVINC

Bordeaux-Caudéran vd part. à part. 12. 32 m² cellier, balcon, park ext. 4 ét. asc. calme, clair, expo. S.E. chf. et eau indiv. gaz. Px : 320 000 F. Tél. : H R (préf.) 05-57-64-36-74

ETRANGER

ANTILLES
Guadeloupe (moule, 150 m de la plage)
vendis villa dans quartier résidentiel
800 m² de terrain
240 m² habitables grand séjour, salle à manger, 4 chambres, 3 salles de bains, garage, dépendance (niveau bas).
Prix : 1 900 000 F. Tél. : 0590-83-94-48 Fax : 0590-83-94-43 0590-83-94-23

LOCACTIONS

DEMANDES VIDES
MASTER GROUP
47, r. Vanneau, 75007 Paris
rech. appâts vidéos ou meubles.
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-96-70

OFFRES MEUBLES

Mondel 98
loue 4 ch. meub., wc, dche, park., verdure, 6 km stade, RER. 03-81-85-24/25 mai 01-39-97-36-17

PARIS 14^e

Proche Montsouris stand 1983 adj. 3 ch., cuis., 2 bis. 80 m², balcon, calme, sol., pfg. 01-43-35-19-36

PARIS 15^e

Proche Fagatère rde. 4. 4. iv. oblé 4 chb. 2 bis 2 wc, balcon, vue park. 01-43-35-16-36

PARIS 16^e

BUTTE-MONTMARTRE Grd studio de chf d'artistes historique, s.d.b., cuis., cave, très clair, bon état. 33 m², 770 000 F. 01-42-82-92-94

PROVINC

BRETAGNE (POINTE-DU-RAZ) Maison de pierres aménagée avec vue sur océan, sù, cuis. 3 chbros, 2 s. de bains, vérandas pour Jard. départ 5,4 à 480 000 F 02-98-36-51-00 - 02-98-67-51-84

ACHATS

APPARTEMENTS
Breteche URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

MAISONS

Gargées-les-Gonnesse (85) proche transports, maison 6 pièces 160 m² hab., terrain 450 m², étage : 3 chbros, salle de bains, wc. RdC : séjour doublé 60 m², cuisine équipée, chbre double, wc. Sous-sol total, chauffage gaz. Quartier calme, zone pavillonnaire. Tél. : 01-34-53-66-27 06-00-85-66-45. Prix : 1 050 000 F.

VILLAS

L'immobilier International rech. villas, ptiés, maisons, châteaux pour sa clientèle acheteurs. tél. : 05-82-22-94-80

PARIS 19^e

MOUZAIA MAISON DE VILLE
132 m² + 40 m² rez-de-jard. CNIM. 01-44-07-92-05

PARIS 20^e

Résid. calme et clair b. 4 p. 81 m² + oblé balcon, s. d. b. + s. eau, cave + box. Métro Pyrénées. Px : 1 290 MF. Tél. : 01-43-49-04-74

PARIS 7^e

Vanneau 40 m², 2/3 p. chambre ancien, bon état 3^e étage, 1 200 000 F. ALC. 01-42-24-07-33

PARIS 1^e

PLACE VENDÔME
SURFACES A RENOVER X'IMMO. 01-40-25-07-05

PARIS 5^e

GOBELINS IMM. NEUF 2 p., 40 m², 950 000 F 3 p., terrasses, 2 380 000 F. Loi Péréssol Century 21. 01-40-51-05-07

PARIS 6^e

LUXEMBOURG MAISON sur cour arborée, 130 m², 3 chbros, charme, parfait état. 4 800 000 F. Exclussive. 01-45-49-16-03

PARIS 7^e

ST-SULPICE bel imm. superbe 6 p., 164 m², 2^e ét. asc., balcon, service. LITRE. 01-45-44-44-45

UN RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER LE SUPPLEMENT DU Monde

"ÉPARGNE & PLACEMENTS"

LE LUNDI 15 DATÉ 16 JUIN 1998

2 pages de P.A. Immobilières (dont la page "Neuf et Résidentiel")

Tél. : 01-42-17-39-88

Le choix du président d'Arte prend un tour très politique en Allemagne

La candidature de Jobst Plog, partisan d'une présidence à mi-temps de la chaîne culturelle franco-allemande, devait être entérinée, mardi 2 juin, par les représentants des chaînes publiques allemandes. La désignation de ce proche du SPD (social-démocrate) suscite l'hostilité de la CDU (chrétien-démocrate)

L'AMBIANCE promettait d'être assez houleuse, mardi 2 juin, dans l'après-midi à Leipzig, au cours du sommet des intendants des deux grandes entités du service public de l'audiovisuel allemand : l'ARD et la ZDF. Les frères ennemis sont confrontés à de nombreuses incertitudes, comme la baisse de l'audience et des recettes de la ZDF, les difficultés de répartition de la redevance ou encore une stratégie encore assez floue dans la télévision numérique. L'un des points les plus épineux sera sans doute le choix d'un candidat à la présidence d'Arte (détenue à 25 % par l'ARD et à 25 % par la ZDF).

Le choix du prochain président d'Arte est devenu un enjeu politique outre-Rhin, à quelques mois des élections législatives. Désormais les onze offices décentralisés de l'ARD, la première chaîne publique centralisée à Mayence, revendiquent chacune un candidat. Aujourd'hui, c'est Jobst Plog, PDG de l'une des stations phares de l'ARD, le Norddeutscher Rundfunk (NDR) à Hambourg, qui tient la corde. Il a été choisi à l'unanimité, voilà trois semaines, par les intendants de l'ARD.

Langenstein, directeur des relations internationales du groupe avant que l'ARD ne sorte un nouveau protégé en la personne de Klaus Wenger, responsable de l'unité de coordination d'Arte Deutschland.

Une candidature à « mi-temps ». C'est aussi le candidat de Jérôme Clément, qui souligne son parcours de « gestionnaire modèle ». Jobst Plog a notamment réussi l'extension de la chaîne dans le Land du Mecklembourg (ex-RDA). Sans conflit social, il a imposé une cure d'amaigrissement à sa chaîne, en supprimant, en deux ans, trois cents emplois sur trois mille neuf cents.

Maltrisant parfaitement le français, Jobst Plog a toujours défendu poliment Arte, dont il assume la présidence de l'assemblée générale depuis 1993, tant en France qu'en Allemagne. Considéré comme proche du SPD (Parti social-démocrate), Jobst Plog suscite également une vive polémique nourrie par la CDU (Union chrétienne-démocrate). Le président de la Commission fédérale des affaires audiovisuelles, Anton Pfeffer, a déclaré à Bonn, le 13 mai, qu'« il serait absurde que le président d'une grande chaîne publique allemande dirige Arte en dilétante ».

mais aussi d'une innovation permanente ». En tout cas, le nouveau président allemand d'Arte devra s'attacher à refondre les structures internes de la chaîne et surtout mettre en place une nouvelle grille de programmes aux heures de grande écoute pour tenter de toucher davantage de spectateurs allemands. Malgré une belle progression cette année, Arte, l'une des trente-quatre chaînes du câble, ne fidélise toujours pas 1 % des spectateurs outre-Rhin.

C'est aussi le candidat de Jérôme Clément, qui souligne son parcours de « gestionnaire modèle »

Aucune de ces candidatures ne suscitait toutefois un réel enthousiasme. Finalement, Jobst Plog s'est déclaré prêt à assumer la présidence d'Arte pendant deux ans, sans pour autant renoncer à continuer d'exercer la direction du NDR, qui lui procure une réelle assise au sein de l'ARD. Il prône donc

TROIS QUESTIONS À JOBST PLOG

1 Quelles seront, si vous êtes élu président d'Arte, vos priorités pour développer la chaîne en Allemagne, en France et au niveau international ?
Avant même ma nomination et mon élection, il serait malvenu de faire une déclaration sur un programme encore hypothétique. Je ne pourrai le faire qu'à l'issue du scrutin et après m'être entretenu avec mon prédécesseur et le personnel dirigeant d'Arte. Une chose est sûre : qu'il soit français ou allemand, le président d'Arte ne saurait concentrer ses efforts sur un pays au détriment de l'autre, mais doit œuvrer au développement de l'entreprise commune. Arte est une réalisation unique dans le paysage européen et ne manquera pas de gagner en rayonnement dans les années à venir.

2 Quelles réformes de structure comptez-vous engager (réforme d'Arte Deutschland et des systèmes de financement) ?
Arte est une structure complexe,

surtout du côté allemand, où il faut mettre à l'unisson l'ARD avec ses dix chaînes et la ZDF ; une plus grande souplesse lui permettrait parfois d'être plus performante. Nous avons clairement identifié les évolutions et les améliorations nécessaires.

3 Quelle est la stratégie de l'ARD dans la télévision numérique, alors que Bruxelles a interdit la fusion des deux bouquets existants ?
L'ARD se voit confortée dans ses positions par la décision de Bruxelles. Par le passé, l'ARD a maintes fois mis en garde contre les risques de constitution d'un monopole. Désormais, nous pouvons repartir sur de bonnes bases et laisser jouer la concurrence. Il faut absolument que les Länder, compétents dans le domaine de l'audiovisuel, se décident enfin à adopter ensemble une loi sur la télévision numérique. Cette loi doit garantir au plus grand nombre de diffuseurs l'accès à cette nouvelle technique et veiller à ne pas laisser aux seules chaînes payantes les grands événements sportifs ou le cinéma.

Propos recueillis par Nicole Vulser



TRAVAILLER AVEC LE STRESS. CONTACTEZ-NOUS!

Dans l'entreprise d'aujourd'hui, tout le monde est sous pression et la dernière chose dont vous ayez besoin c'est d'un matériel bureautique défaillant. Une imprimante fantasiste. Un photocopieur capricieux. Un fax qui vous rend fou! Autant de stress inutile qu'il est si simple d'éviter. Alors n'attendez plus, contactez DANKA! DANKA, fournisseur indépendant, vous conseille en toute liberté en vous offrant les solutions bureautiques adaptées à vos besoins. Un rapport coût performances sans équivalent, des équipements optimisés, une efficacité à toute épreuve. C'est ce que vous garantissent aujourd'hui nos équipes d'ingénieurs spécialistes. Pas d'agitation inutile mais des interventions immédiates. Et maintenant, fini le stress, inspirez profondément et détendez-vous!

DANKA

Echec du mariage polonais entre Canal Plus et At Entertainment

LE GROUPE AMÉRICAIN At Entertainment et Canal Plus ne sont parvenus à s'accorder sur le lancement, prévu en septembre, d'un bouquet commun de chaînes numériques en polonais baptisé Wizja, et qui aurait évité une « guerre » coûteuse. Les raisons de cet échec n'ont pas été dévoilées.

La société américaine, qui possède le plus grand réseau câblé en Pologne (TKR qui attire 847 000 abonnés) et le magazine féminin *Twoj Styl*, devaient lancer *Wizja TV* en avril. Elle avait interrompu ce projet pour s'allier avec la chaîne cryptée qui compte deux cent cinquante mille abonnés en Pologne. « La lettre d'intention signée avec Canal Plus n'est plus valable », a indiqué le groupe américain qui devrait diffuser son propre bouquet sur le câble dès cette semaine, et par satellite à la rentrée.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : les sanctions contre deux journalistes accusés d'avoir manipulé un reportage au détriment du premier ministre Benjamin Netanyahu ont été levées provisoirement par le directeur général de la télévision publique israélienne, à la demande du tribunal du travail saisi par les intéressés. Le rédacteur en chef du journal télévisé, Nathan Gutman, et son adjoint, Eliztha Spiegelman, avait été démis de leurs fonctions, le 27 mai, après la diffusion d'images montrant M. Netanyahu souriant devant une foule de supporters du club de football Betar-Jérusalem (affilié à la droite) qui criaient « Mort aux Arabes! » (Le Monde du 30 mai).

■ **PRESSE** : un nouvel hebdomadaire de télévision, *TéléSports*, dirigé par l'ancien tennisman Yannick Noah, a été lancé, lundi 1^{er} juin, par Jean-Yves Le Fur, éditeur du mensuel féminin *DS*. Vendu 7 francs, pour une centaine de pages en quadrichromie, il propose en priorité les programmes sportifs des chaînes ainsi qu'une partie magazine dédiée aux sports. L'hebdomadaire vise une diffusion de 300 000 exemplaires, avec un point d'équilibre à 160 000. Yannick Noah sera assisté par Henri Elkaim, un ancien de *Globe* et du *Journal du Dimanche*.

■ Le groupe de presse britannique EMAP a réalisé un bénéfice impossible hors éléments exceptionnels pour son exercice annuel clos le 31 mars en hausse de 17,3 % à 142 millions de livres contre 121 millions (une livre vaut 9,60 francs). Le chiffre d'affaires s'est élevé à 772,6 millions de livres contre 768,2 millions en 1996-1997, soit une progression de 0,6 %.

■ Le *Télégramme* et le groupe Milan lancent *Bretagne Magazine*. Tiré à 100 000 exemplaires, le trimestriel vise les lecteurs locaux mais aussi l'ensemble de la France, et sera vendu via Internet à l'étranger.

■ NRI et les frères François et Jean-Dominique Slégel s'associent pour lancer un hors série consacré au groupe The Rolling Stones à dio et les anciens responsables de VSD envisagent le lancement d'un « vrai magazine musical de société ».

■ Un numéro spécial de *L'Insoumis* (28 p., 10 francs) consacré à « la désobéissance » est diffusé à 30 000 exemplaires dans les kiosques. Des personnalités politiques, des artistes, des écrivains, etc., s'expriment sur ce sujet. *L'Insoumis*, publié par l'Association des démocrates de Droit au logement et réalisé bénévolement par des militants d'ACI.

■ Milan Presse vient de publier un nouveau titre, *L'Esprit du Sud*, propose de traiter du plaisir et de l'art de vivre dans cette région. L'éditeur toulousain publie déjà cinq autres « magazines de terroir » comme *Alpes Magazine*, *Pays basques* ou *Pays de Provence*.

AFFAIRES

PARIS

du jour

RESULTAT

FINANCIER

CRÉDIT

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

ENVIRONNEMENT

SAINT-PIERRE

SPORTS

TECHNIQUE

TRAVAIL

VALEURS

WORLD

العدد 1525

AFFAIRES

INDUSTRIE

MONSANTO/AMERICAN HOME PRODUCTS: les deux groupes pharmaceutiques ont annoncé, lundi 1er juin, leur fusion pour créer un groupe de « sciences de la vie » pesant 23 milliards de dollars (138 milliards de francs) (lire p. 24).

GENERAL MOTORS: le géant automobile américain devrait injecter 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) dans Daewoo Motor Co. en échange de 30% ou 40% de son capital, selon le quotidien sud-coréen Chosun Ilbo du 2 juin.

FORD: le constructeur automobile américain et sa filiale Mazda ont l'intention de créer un consortium pour acquérir 51% du groupe coréen Kia, a annoncé, mardi, le président du groupe automobile coréen en faillite.

ROSNEF: le premier ministre russe Sergueï Kirilenko a ordonné, lundi 1er juin, un second appel d'offres pour la privatisation du pétrolier groupe au prix de 1,644 milliard de dollars (9,8 milliards de francs), soit environ deux fois moins qu'auparavant (lire p. 3).

ALCATEL: le constructeur français a décidé d'acquiescer de 50% la capacité de transmission de son projet de transmission d'informations multimédia par satellites SkyBridge en portant de 64 à 80 le nombre de satellites. Le coût de ce projet, dont la mise en service est prévue en 2001, est désormais estimé à 4,2 milliards de dollars (25,2 milliards de francs).

SUEZ-LYONNAISE DES EAUX: le groupe de services a annoncé, mardi 2 juin, avoir repris la totalité de la société PT GDS, chargée de l'exploitation de la gestion d'eau de Djakarta-ouest (Indonésie).

AIR FRANCE: deuxième jour de grève à la compagnie aérienne. Les négociations ont repris (lire p. 22).

TRANSPORTS LYONNAIS: une grève affecte, mardi 2 juin, l'ensemble des transports lyonnais.

GUARDIAN ROYAL EXCHANGE: le groupe britannique d'assurance a annoncé, lundi 1er juin, le rachat au groupe financier néerlandais ING de sa filiale américaine d'assurance immobilière et d'assurance, The Netherlands Insurance Companies, pour 1,15 milliard de dollars (6,9 milliards de francs). Guardian Royal a simultanément annoncé la vente à ING de sa filiale canadienne pour 355 millions de dollars.

MOODY'S: l'agence américaine d'évaluation financière a annoncé, mardi 2 juin, qu'elle rétrogradait à un abaissement de la notation de quatre grands assureurs japonais - Tokio Marine and Fire Insurance, Yasuda Fire and Marine Insurance, Mitsui Marine and Fire Insurance et Sumitomo Marine and Fire Insurance -, dernières institutions financières privées de l'archipel à bénéficier de la note « Aaa ».

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT: selon nos informations, la BNP n'a pas déposé d'offre de reprise de la Société marseillaise de crédit en cours de privatisation.

HYUNDAI: le constructeur automobile coréen a annoncé mardi une chute de 65% de ses ventes domestiques en un an à 21 224 véhicules. Ses exportations, qui s'élevaient à 62 000 véhicules, ont aussi diminué de 8% en un an.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

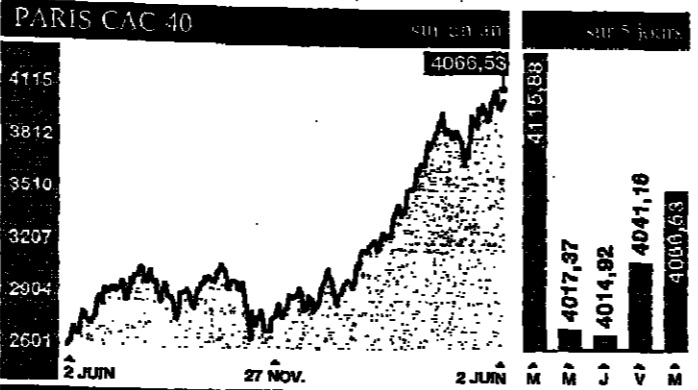


Tableau des hausses et baisses principales des actions.

LES PLACES BOURSINIÈRES

PARIS: MARDI 2 JUIN, à la mi-séance, l'indice CAC 40 est resté bien orienté avec une hausse de 0,60%, à 4 065,26 points, grâce à la fermeté du dollar (5,96 francs). Les valeurs papeteries tiennent la vedette. Les actions Gascogne et La Rochette ont gagné 7,2% chacune en raison de la poursuite de la consolidation du secteur. En effet, le groupe suédois Stora et le finlandais Enso viennent d'annoncer leur prochain mariage. De plus, le président de La Rochette a révélé, dans un entretien, qu'il s'attendait à une amélioration du bénéfice net de sa société. Parmi les autres hausses, Altran Technologies a gagné 4,2% et les valeurs sensibles à la bonne tenue de l'investissement industriel, Usinor et Lafarge, ont progressé respectivement de 3,3% et 3,1%. En baisse, les titres Cap Gemini (services informatiques) et Cofixip (services pétroliers) ont abandonné 2% et 1,9%.

FRANCFORT: FERMÉE le lundi 1er juin, la Bourse de Francfort a débuté la séance du mardi 2 juin par une baisse de 0,60%, à 5 524 points.

LONDRES: LUNDI 1er JUIN, la Bourse de Londres a connu un accès de faiblesse. A la mi-séance, l'indice FT 100 a abandonné 1,58%. Mais la bonne tenue de Wall Street a permis de limiter le recul final à 0,55%, à 5 837,90 points. L'action de l'éditeur EMI a perdu 1,9%, après l'annonce du départ d'un membre des Spice Girls.

NEW YORK: LA BOURSE AMÉRICAINE a terminé la séance du lundi 1er juin sur une hausse de 0,25%, à 8 922,37 points. Après la chute de vendredi, les investisseurs ont racheté des titres à bon compte, encouragés par la baisse des rendements obligataires.

TOKYO: LA BOURSE JAPONAISE a fini en hausse de 1,52%, mardi 2 juin, à la faveur de rachats du découvert et d'achats à bon compte après la chute de 2,23% de l'indice Nikkei la veille.

KARACHI: LA BOURSE PAKISTANAISE est tombée, mardi, à un nouveau plus bas historique, conséquence des essais nucléaires de la semaine dernière qui vaudront des sanctions au Pakistan. L'indice KSE-100 a chuté de 5,84% dans la première heure de transactions, au lendemain d'un décalage de 12,38%. Le conseil du KSE a décidé d'annuler la deuxième séance de la journée. Outre les sanctions internationales, la Bourse est victime de la décision de l'Inde de renforcer son budget militaire. Les analystes s'attendent à ce que le Pakistan en fasse autant.

Valeur du jour: l'action NEC plonge à Tokyo. même si ses efforts de réduction de coûts lui ont permis de limiter le déficit. Et comme la tendance ne devrait pas s'inverser cette année, les industriels japonais limitent sérieusement leurs investissements (-27% cette année, selon le quotidien Asahi shimbun). Autre sujet d'inquiétude, NEC, qui a longtemps dominé le marché japonais des micro-ordinateurs, a été durement touché par la faiblesse de la consommation dans l'archipel (qui représente encore 73% de ses débouchés). En 1997-1998, les livraisons de PC ont baissé de 10% au Japon et de 7% sur le plan mondial, à 3,25 millions d'unités. Pire, pour n'avoir pas voulu entrer dans la spirale de la baisse des prix, NEC a perdu des parts de marché face à ses rivaux Fujitsu, Hitachi et Compaq. Selon les statistiques du cabinet IDC Japan, la part de marché de NEC au Japon est passée de 32,6%, à 29,9%, tandis que celle de Fujitsu grimpe à 23,6%. En dépit des sombres perspectives dans toutes ses activités, les dirigeants de NEC comptent sur des réductions supplémentaires de coûts pour publier, cette année, un résultat net en progression de 33%, à 55 milliards de yens.

MONNAIES: Dollar: le billet vert s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 2 juin, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7821 dollar et 5,9760 francs. Yen: le recul de la monnaie japonaise s'est poursuivi, mardi matin, sur le marché des changes de Tokyo. Elle est tombée jusqu'à 139,74 yens pour un dollar, son cours le plus faible depuis le 5 juillet 1997. Le ministre des finances japonais, Hikaru Matsunaga, s'est dit « très inquiet », mardi, de la faiblesse persistante du yen. « Je ne peux pas commenter le niveau du yen lui-même mais je suis très inquiet de sa faiblesse », a affirmé M. Matsunaga devant la presse. « Nous prendons des initiatives résolues au moment approprié pour empêcher le yen de s'affaiblir », a-t-il ajouté. Malgré ces menaces d'intervention, le dollar devrait rapidement atteindre 140 yens, selon les cambistes.

Tableau des cours de change pour le dollar, le yen, l'euro, etc.

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays et échéances.

Tableau des marchés des changes pour diverses monnaies.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.

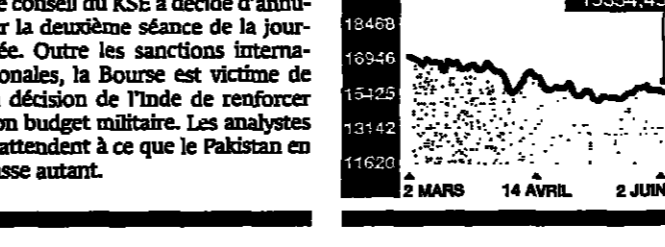
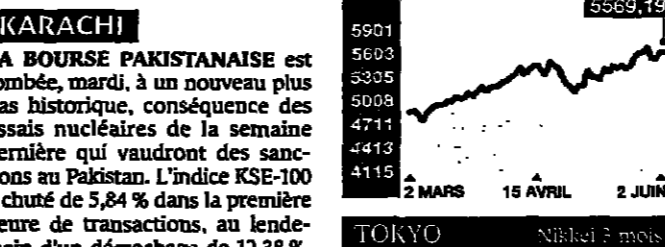
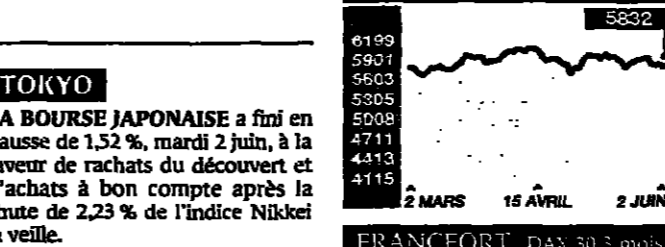
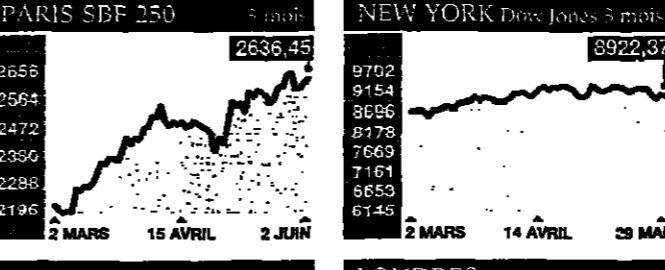


Tableau des matières premières: métaux, grains, pétrole.

Tableau des cours de change pour le franc suisse et le peson mexicain.

Tableau des taux d'intérêt pour le Japon, la France, l'Allemagne, etc.

Tableau des marchés des changes pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, etc.

Tableau des cours de change pour l'Indonésie, l'Inde, le Brésil, etc.

Tableau des cours de change pour l'Argentine, le Chili, le Pérou, etc.

Tableau des cours de change pour le Mexique, le Venezuela, etc.

ECONOMIE

La Banque centrale européenne voit officiellement le jour

LA BANQUE centrale européenne (BCE) a été créée officiellement lundi 1er juin à Francfort, en même temps que le Système européen de banques centrales (SEBC). Cette création devance la date butoir du 1er juillet fixée par le traité de Maastricht. L'institut monétaire européen est dissout. Les premiers travaux devraient concerner la répartition des tâches entre les six membres du directoire, organe de décision de la BCE présidé par le Néerlandais Wim Duisenberg, ainsi que la préparation de la première réunion du conseil des gouverneurs, prévue le 9 juin (lire p. 3).

G7: les adjoints des ministres des finances du groupe des sept pays les plus industrialisés se réuniront la semaine prochaine à Paris pour évoquer la situation en Russie et la parité du yen, selon l'agence japonaise Kyodo.

GRANDE-BRETAGNE: la Banque d'Angleterre a officiellement perdu, lundi, son rôle de superviseur du secteur bancaire avec l'entrée en vigueur de la loi réformant son statut et son fonctionnement et lui octroyant une indépendance dans la détermination des taux d'intérêt à court terme. Les banques seront surveillées par un « super-régulateur », la Financial Services Authority (FSA).

FRANCE: les négociations pour tenter de résoudre le conflit qui oppose les syndicats de pilotes d'Air France à leur direction devraient reprendre mardi après un premier jour de grève qui a empêché lundi la quasi-totalité des vols de la compagnie et suscité des inquiétudes pour le bon déroulement de la Coupe du monde de football (lire p. 22).

La croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait être de +0,7% au deuxième trimestre et de 0,6% au troisième trimestre (chiffre révisé en hausse de 0,1%), selon l'indicateur avancé de la Caisses des dépôts et consignations (CDC) publié mardi.

ÉTATS-UNIS: les dépenses de construction ont augmenté de 0,8% en avril après une hausse de 0,1% en mars (chiffre révisé), a annoncé lundi le département du commerce. Les analystes de Wall Street tablent généralement sur une progression moindre, de 0,3%.

L'indice composite d'activité établi par l'association des directeurs d'achat des principaux groupes manufacturiers américains (NAPM) a baissé à 51,4 points en mai contre 52,9 points en avril.

Le président Bill Clinton a décidé d'imposer un quota de trois ans sur les importations de gluten de blé pour protéger les producteurs américains de la concurrence internationale, surtout européenne.

Bill Clinton est décidé à renouveler la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine malgré l'opposition du Congrès, a indiqué, lundi, la Maison Blanche.

CORÉE DU SUD: Séoul est confronté à un « crédit crunch » dramatique « menaçant de saper l'industrie et les exportations, dernier recours de la reprise économique », a déclaré, lundi, le ministre des finances Lee Kyu-Sung. Cet avertissement survient alors que la Corée du Sud a enregistré une croissance négative de 2,6% en mai.

INDONÉSIE: l'économie indonésienne s'est contractée de 8,5% au premier trimestre, et sur l'ensemble de l'année, la croissance de l'économie devrait être négative, à -10,1%, selon des statistiques officielles.

Le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 2 millions au premier trimestre 1998 pour atteindre actuellement 15,4 millions de personnes, a indiqué mardi, le ministre du travail indonésien Fahmi Idris, soit 16,8% de la population active.

NOMINATION: GOLDMAN SACHS: Henry Paulson a été nommé coprésident-directeur général de la banque d'investissement américaine aux côtés de Jon Corzine qui assure seul ces fonctions depuis septembre 1994. M. Paulson occupait précédemment les fonctions de directeur exécutif.

Découvrez-le.

DE *Le Monde*
L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

CORPS

Philippe Decoullé,
rédacteur en chef invité

Philippe Brenot,
Belinda Cannone,
Noëlle Châtelet,
Merce Cunningham,
Ariette Forge,
Olivia Grandville,
Lydie Salvayre,
Jean-Dièr Urbain,
Jocelyne Vaysse,
Georges Vigorello



Enseignement
le cinéaste
les sports
le théâtre
le spectacle
le corps
le sport
la famille



UN MENSUEL ENTièrement CONSACRÉ AUX DÉFIS ÉDUCATIFS ET CULTURELS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : littérature, religion, autorité, corps, spectacle, professeur, ville, famille, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès

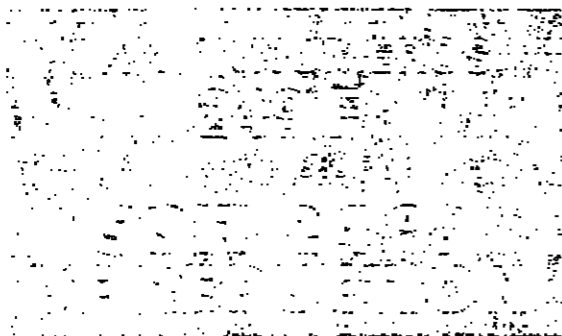
aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.



Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac le mercredi 10 juin à 17 h 30 à la Fnac de Tours, 72, rue Nationale, sur le thème : « Quelle place pour le corps dans notre société ? »

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à : *Le Monde de l'éducation* - Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chamilly Cedex. Offre valable jusqu'au 31 décembre 1998 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures.



- OUI**, je souhaite bénéficier de votre offre d'abonnement au *Monde de l'éducation* pour
 - 1 an (11 numéros) pour 249 F seulement au lieu de 330 F, soit une économie de 81 F.
 - 6 mois (6 numéros) pour 150 F seulement au lieu de 180 F, soit une économie de 30 F.

- je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde de l'éducation*.
- je préfère régler par carte bancaire :

N° :

Date d'expiration :

Date et signature obligatoires :

801 ME002

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

Handwritten signature: 155A

RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h 30

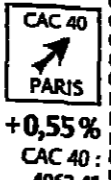


Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers like BNP, LFP, etc.

Table of international stock market indices and company prices including Nikkei, DAX, and various international company tickers.

Table of foreign stock market indices and company prices including Nikkei, DAX, and various international company tickers.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h 30

Table of bond yields and interest rates for various maturities and currencies.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Advertisement for Volkswagen Sharan Turbo 150 ch, featuring a car image and technical specifications.

Table of foreign stock market indices and company prices including Nikkei, DAX, and various international company tickers.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h 30

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h 30

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h 30

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 29 mai

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

Table of French stock market indices and company prices including CAC 40, DAX, and various company tickers.

ABRÉVIATIONS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; @ coupon détaché; @ droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) : Lundi daté mardi; @ variable 31/2; Mardi daté mercredi; @ montant du coupon; Mercredi daté jeudi; @ paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; @ compensation; Vendredi daté samedi; @ nominal.

SYMBOLS

@ cours du jour; @ cours précédent.

SCIENCES Craig Venter, l'un des pionniers américains du séquençage génétique...

humain en trois ans, pour 200 millions de dollars.

un formidable coup d'accélérateur aux études sur la génétique humaine.

National Institutes of Health envisagent de recentrer les recherches sur le génome d'autres espèces.

s'apprentent à modifier leurs programmes initiaux de recherche.

Le décodage du génome humain pourrait être achevé en 2001

Associé à la firme Perkin-Elmer, leader mondial des équipements d'analyse de l'ADN, le généticien américain Craig Venter a engagé une course de vitesse avec les organismes publics de recherche pour la maîtrise et l'exploitation commerciale du patrimoine génétique de l'homme

HOUSTON (TEXAS) de notre envoyé spécial

"J'ai un plan pour achever de façon substantielle le séquençage du génome humain dans les trois ans à venir..."

division des bio-systèmes appliqués de la Perkin-Elmer, a déjà contribué à mettre au point les premiers séquenceurs d'ADN capables...

aux Etats-Unis comme dans le reste du monde, dans le programme de recherche sur le génome humain.

réaliser ce travail pour 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs)...

Le NIH pourrait recentrer ses recherches sur l'interprétation des séquences d'ADN ainsi décryptées...

tielles du génome, pour en faire un échantillonnage rapide sur toute sa longueur et s'attacher ensuite à certains gènes d'intérêt..."

De plus en plus fort, de plus en plus vite ?

Dans la course de vitesse pour séquencer le génome humain, le professeur Richard A. Mathies, de l'université de Berkeley, pourrait devenir le champion...

Plus abrupt, Harold Varms, directeur des NIH, assure dans une lettre au New York Times que le tandem fournira seulement un "brouillon grossier" des séquences d'ADN...

Vincent Tardieu

Recherche publique contre intérêts privés

LES PREMIÈRES SALVES contre Craig Venter et la Perkin-Elmer Corp. sont venues de Grande-Bretagne...

gènes dont l'intérêt biologique n'était pas prouvé. Devant la polémique internationale déclenchée par cette initiative...

TROIS QUESTIONS A...

JEAN WEISSENBACH

1 En tant que directeur du Centre national français de séquençage, quelle analyse faites-vous de la situation créée après le défi lancé aux organismes publics par Craig Venter et ses alliés industriels ?

2 Est-ce dire que le programme public du grand séquençage du génome humain est d'ores et déjà obsoleste ?

travail ne représenteront que moins de 10 millièmes du génome humain. Son programme comporte de nombreux mystères d'un point de vue méthodologique...

TROIS QUESTIONS A...

FRANCIS GALIBERT

1 Responsable du programme Génome au CNRS, vous êtes l'auteur d'un rapport sur le séquençage remis en 1995 au ministère de la recherche. Quelle réaction vous inspire l'offensive de Craig Venter ?

2 Face à cette nouvelle donne, quelle doit être la position de la France en matière de génomique ?

grande, et la communauté scientifique serait bien inspirée d'intégrer sa proposition dans sa stratégie. Il n'est peut-être pas souhaitable de développer en parallèle, sinon en concurrence, deux projets sur le génome humain...

Propos recueillis par Catherine Vincent

PARIS 4° MA BOURGOGNE RESTAURANT - BAR A VIN

PARIS 5° PASTA SAPPORONTALA AL DENTE!!! Capricci

PARIS 6° La Table d'ERICA Cuisine gastronomique créée.

PARIS 6° Vagenende Cuisine traditionnelle et du marché

PARIS 7° LES MINISTERES depuis 1919 un brio de Paris

PARIS 7° LE BOURBON Ses confits, mognons, poissons, poissons fumés.

PARIS 5° L'INDE SUCCELENTE MAHARAJAH

PARIS 6° ALSACE A PARIS

PARIS 6° La Chope d'Alsace

LES GRANDES MARCHES Place de la Bastille

"GASTRONOMIE" renseign. publicité : ☎ 01.42.17.30.40

Orageux sur le relief

MERCREDI, en région de plaine, le soleil l'emporte le plus souvent, sauf près de la Manche. Dans les régions de montagne, les nuages sont plus fréquents et plus menaçants; ils donnent des ondées, parfois orageuses. Les températures sont en hausse, sauf près de la Manche.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Journée agréable, avec un temps ensoleillé dans les pays de Loire, plus nuageux en Bretagne et Basse-Normandie, avec parfois une courte averse. Il fera de 19 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil partage le ciel avec des nuages généralement sans conséquences; ces derniers sont plus nombreux dans le Nord et en Haute-Normandie, où une brève averse est possible. Il fera de 19 à 22 degrés près de la Manche et de 23 à 25 degrés en Ile-de-France et dans les Ardennes.

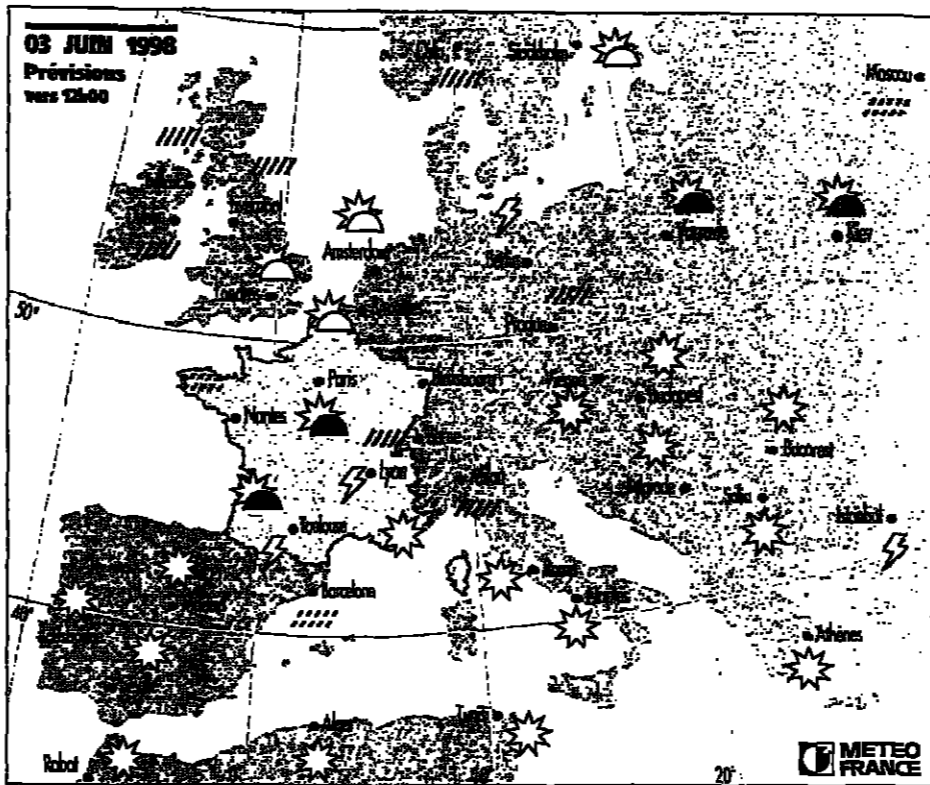
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - En

Franche-Comté et dans les Vosges, le temps ensoleillé tourne à l'orage en fin d'après-midi. Ailleurs, la journée est agréable. Il fera de 23 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps est assez ensoleillé, malgré la présence de bancs de nuages. Dans le massif des Pyrénées, le temps peut tourner à l'orage l'après-midi. Il fera de 25 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Dans le Limousin, le temps est ensoleillé. Dans les autres régions, le temps est lourd, avec des nuages menaçants qui donneront parfois une ondée. Il fera de 24 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Dans le Roussillon, le ciel est nuageux et le temps peut tourner à l'orage l'après-midi. Dans les autres régions, le soleil est assez souvent atténué par des bancs de nuages, parfois porteurs d'une ondée. Il fera de 23 à 26 degrés sur la côte, 29 dans l'intérieur.



- Ensoleillé, Partiellement nuageux, Nuageux, Couvert, Bruyère brouillard, Averses, Pluie, Orages, Neige, Vent fort

LE CARNET DU VOYAGEUR

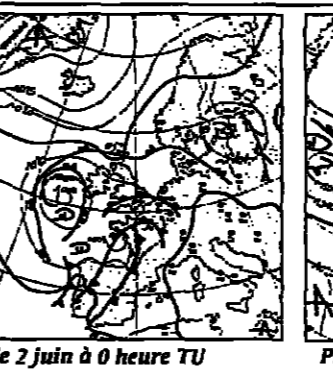
FRANCE. La compagnie régionale Air Toulouse vient d'annoncer la suppression de la liaison quotidienne qui reliait Lourdes à Paris et retour à compter du samedi 6 juin, en raison de sa faible fréquentation. Cette liaison Tarbes-Ossun-Roissy Charles-de-Gaulle permettrait d'effectuer un aller et retour à Paris dans la journée depuis le mois de mai 1998. La compagnie, qui effectue surtout des vols charters, a indiqué que le coefficient de remplissage de ce vol était stabilisé à 30% (40 000 passagers par an), contre 50% pour que la ligne soit viable. ESPAGNE. Wagons-Lits, filiale du Groupe Accor, vient d'être choisi par la Renfe, la société nationale des chemins de fer espagnols, pour assurer les services à bord des trains des grandes lignes de la péninsule ibérique. Cette prestation a commencé le lundi 1er juin.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Nancy, Ajaccio, Biarritz, Bordeaux, Bourges, Brest, Caen, Cherbourg, Clermont-F., Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Papeete, Pointe-A-Pti., St-Denis-Re., Amsterdam, Athènes, Barcelone, Belfast, Belgrade, Berlin, Bern, Brno, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Copenhague, Dublin, Francfort, Genève, Helsinki, Istanbul.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Kiev, Lisbonne, Liverpool, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Moscou, Munich, Los Angeles, Mexico, Montréal, New York, New Delhi, Paris, Rome, Séville, Sofia, St-Petersb., Stockholm, Téhéran, Varsovie.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Le Caire, Marrakech, Nairobi, Pretoria, Rabat, Tunis, Bangkok, Bombay, Djakarta, Dubai, Hanoï, Hongkong, Jérusalem, New Dehli, Pékin, Séoul, Singapour, Sydney, Tokyo.



PRATIQUE

Equiper et conduire une automobile malgré un handicap

LORSQU'UNE PERSONNE handicapée envisage de présenter le permis de conduire et d'acheter une voiture, elle doit se préparer à un examen qui prendra en compte moins sa pathologie que ses capacités réelles: peut-elle utiliser les membres inférieurs ou supérieurs? De quelles forces dispose-t-elle? C'est en fonction de ces éléments que seront décidées les modifications à apporter au véhicule: commandes à la main pour un paralysé des jambes ou, au contraire, au pied pour quelqu'un privé de l'usage de ses bras. Un amputé du bras doit pouvoir conduire d'une seule main; une direction assistée et un « mini-manche » ou joystick seront indispensables à un myopathe ou à un tétraplégique, aux membres supérieurs affaiblis.

Intégrés au volant pour gérer les commandes électriques: climatisant, phares, klaxon, essuie-glace, lave-vitre. Il existe des aménagements spécifiques plus complexes, comme des gâchettes ergonomiques pour cauler confortablement le bras.

bonnier). La nouvelle génération des équipements électroniques a fait son apparition. La firme Le Grand présente Hand Drive, un cercle accélérateur-frein avec régulateur de vitesse intégré (24 000 francs), et Easy Drive, pour une accélération et un freinage avec un simple bottier que l'on peut déplacer à volonté et transférer sur tout véhicule (25 000 francs).

15 000 francs chez Legrand à 33 000 francs chez Charbonnier. Comment les prix sont-ils calculés par les adaptateurs? « Une étude définit l'équipement et les prix sont fixés en fonction des ventes prévisionnelles et du type de véhicule; ce sera plus cher pour une Jaguar que pour une Clio », explique Philippe Forges, directeur d'Okay-Technologie.

handicapés de naissance qui n'ont que les allocations des services sociaux. Essayer le matériel sur route est pratiquement impossible, même à l'occasion de salons spécialisés. Seuls les Mobility Road Show, comme il en existe en Grande-Bretagne, offrent des circuits d'essai. Pourtant, les recherches d'équipements adaptés aux conducteurs handicapés profitent à l'ensemble des automobilistes. Philippe Forges cite le cas des sièges orthopédiques, avec appuis pneumatiques à l'intérieur du dossier, qui ont donné naissance à des sièges ergonomiques (marque Recaro).

réadaptation fonctionnelle ou dans une auto-école spécialisée, pour personnaliser la formation, qui coûtera entre 5 000 francs et 10 000 francs. Les aides au financement du permis et d'un véhicule équipé sont généralement réservées à ceux qui ont un emploi ou sont susceptibles d'en obtenir un. Il faut s'adresser à l'Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph) si l'on travaille dans le secteur privé. On peut également solliciter sa caisse primaire d'assurance-maladie, au titre des « prestations extra-légales », son comité d'entreprise, sa mutuelle, ou se tourner vers des fondations privées.

Cinq entreprises (ou « adaptateurs ») se partagent le marché des matériels spécialisés: Kempf-Equipements, Legrand, Okay-Technologie, Charbonnier, Pimas. Pour un même problème, les solutions peuvent être diverses. Il y a l'équipement standard, par exemple l'inversion des pédales selon le côté atteint (pour une hémiplegie droite ou gauche), ou les bottiers

NOUVELLE GÉNÉRATION La commande manuelle accélérateur-frein pour paraplégié, pose comprise, peut valoir, chez Okay-Technologie, de 7 440 francs pour une Twingo Easy à 8 087 francs pour une Safrane, et plus de 10 000 francs pour une Mercedes. Chez Charbonnier, il faut compter 10 000 francs pour une Clio. Le prix des bottiers intégrés va de 7 300 francs (Okay-Technologie) à 9 000 francs (Char-

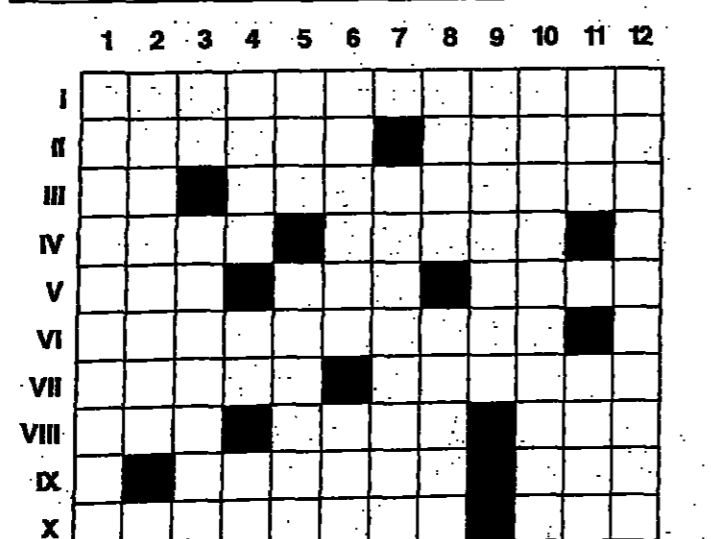
Un Salon et des adresses ● Le Salon Autonomic a lieu à Paris, porte de Versailles, du mercredi 3 au samedi 6 juin, de 9 h 30 à 18 h 30. Au fil des stands, les visiteurs pourront se renseigner sur le logement, l'emploi, les aides techniques et le transport pour les handicapés. 300 exposants. Entrée gratuite.

● « En route »: le CNRH édite avec Renault et diffuse gratuitement les fiches « En route »: renseignements sur les auto-écoles, adaptateurs, véhicules d'occasion, taxis et transports spécialisés. CNRH (236 bis, rue de Tolbiac, 75013 Paris). Ou sur Minitel: 3614 Handitel, rubrique transports.

L'inscription est précédée d'une visite médicale obligatoire effectuée par des médecins agréés par les préfets. Une évaluation préalable des capacités du candidat peut avoir lieu, dans un centre de

Certaines auto-écoles, comme le réseau Ecoles de conduite françaises (ECF), aident à la constitution de dossiers. Les équipements spéciaux facilitant la conduite des véhicules par des personnes handicapées bénéficient d'un taux de TVA réduit à 5,5%, et l'amortissement des frais d'adaptation du véhicule est déductible des impôts au titre des frais professionnels réels. Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS



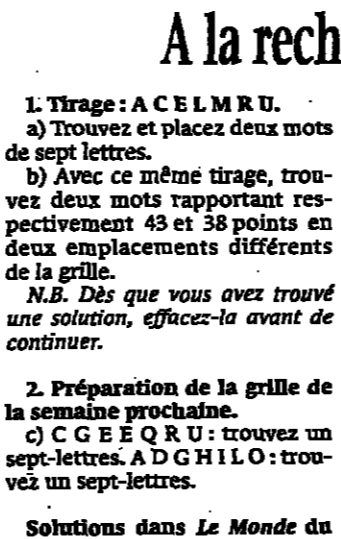
HORIZONTELEMENT I. Ira loin dans les airs et sur l'eau. - II. Importante voie de communication. Bien grasse. - III. Pour faire le tout. Propos amorceurs d'une baisse de régime. - IV. En feu. Croya les yeux de son fils avant d'être canonisée. - V. Propos de chaire. En opposition avec le chef. Chef victime de son opposition. - VI. Evite toutes réflexions. - VII. Se met en boule quand il a peur. Pris la bonne mesure, mais à l'envers. - VIII. Coule en Chine. Démonstratif. Approbation. -

IX. Préparez le sauvageon. Introduit du nouveau. - X. Très émotive. Remplacée par l'ONU. VERTICALEMENT I. Supplice à portée d'un jet de pierre. - 2. Barait pour la reproduction. - 3. Dans la note. Portraitiste bien en cour chez Louis XV. - 4. S'occupe des affaires. Prêtresse devenue vache. Lettres de Nevers. - 5. Doublé, il devient sale. Lâche les gaz. - 6. Ayant eu des problèmes de jeunesse, il nous en pose aujourd'hui. Voyelles. - 7. Ouver-

SCRABBLE

1. Tirage: A C E L M R U. a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres. b) Avec ce même tirage, trouvez deux mots rapportant respectivement 43 et 38 points en deux emplacements différents de la grille. N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer. 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine. c) C G E E Q R U: trouvez un sept-lettre. A D G H I L O: trouvez un sept-lettre. Solutions dans Le Monde du 10 juin. Solutions du problème paru dans Le Monde du 27 mai. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre.

A la recherche du dix-huitième mot



Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal, lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical. a) FILEUSE, 10 A, 23, faisant FI, IL, TE, NU, ES et SE. b) LITFEUSE, D 6, 80, ou l'anagramme SULFITEE - INFLUEES, E 8, 72 - FUSELIEZ, tailliez en fu-

PROBLÈME N° 72



seu, 3 A, 92 - FLEURIES, 5 D, 94, ou les anagrammes FRILEUSE et SURFILEE - FEUILLES, 7 C, 67, ou l'anagramme FUSILLEE. c) GOMINEE, EMPOIGNE et MORIGENE. Michel Charlemagne

Deux hémisphères sur une même scène

Le festival Fenêtre au sud, océan Indien mêlé, à Cergy-Pontoise, danseurs et musiciens malgaches et français

ANTSIRABE de notre envoyé spécial L'idée tient en un trait d'union. Tracé entre deux villes éloignées de quelque 9 000 kilomètres: Antananarivo, capitale de Madagascar, et Cergy-Pontoise, préfecture du Val-d'Oise, pour un spectacle dont le titre, «Tana-Cergy», doit, selon son initiateur, Vincent Collin, «claquer comme une rencontre de foot». Et parler le langage commun des cultures urbaines, empruntant à Cergy le hip-hop du groupe Trafic de styles et à Tana les chansons engagées de Samoëla, le rap de The Specialists et les saxos de Seta.

siècle, la reine de Madagascar, elle, avait été exilée au Maghreb. Il y avait aussi des fonctionnaires pour imaginer cela. A la sortie de l'unique salle de spectacle de la cité (celle de l'Alliance française), des jeunes gens guettent Samoëla. Cela fait dix-huit années que Samoëla Rasolofoniana chante. A quatre ans, il appartenait déjà à la chorale (trilingue) paternelle. De Dylan, Renaud, Ferré et Brassens, qu'il écoutait à la maison, il a retenu la nécessité de textes; des études supérieures de marketing, celle de «faire sciemment ce que les gens vont aimer».

Les six garçons des Specialists (on note le recours - nouveau - à l'anglais) vivent depuis l'enfance dans le même quartier. Ils forment une véritable équipe, homogène, qui écrit collectivement ses chansons. Ils rappent ce qu'ils vivent, de chômage et d'absence de cinéma, d'ennui et de besoin de créer. Ils ont donné un nom à leur musique: celui de rasoava, qui associe rap et soava (chanson traditionnelle des plateaux), dont les a capella font remonter les



Les groupes de rap Trafic de styles (Cergy-Pontoise) et The Specialists (Antananarivo) sont réunis pour le spectacle «Tana-Cergy».

coeurs et l'histoire malgache dans les gorges. Ils ont choisi l'interpellation directe: «Comment se faire à la démocratie? Ou trouver de quoi bouffer?» Et ce refrain: «On ne sait plus! on ne sait plus!» Leur allant joyeux et leur amateurisme éprouvé ajoutent un air de vérité à leur sincérité. Face à eux, les Trafic de styles imposaient le professionnalisme de soldats du hip-hop. Dans des attaques-éclairs, parfaitement coordonnées, ils disent le tourment des corps, la puissance vainement accumulée, en même temps que la difficulté de s'arracher, de s'épanouir. Torsions, contorsions sous le regard de l'autre, avec la rivalité comme condition d'égalité.

Après repérages, les groupes ont commencé les répétitions en avril dernier à Antsirabe, à 120 kilomètres de la capitale malgache. Un hors-champ dont les 200 000 habitants troublent à peine le silence des hautes terres. Un monde de dénuement intact, à peine touché par le monde. Oh les pousse-pousse aux pieds nus n'ont retenu de vingt ans d'un socialisme autoritaire que l'appellation de «camarade» pour leurs clients blancs.

L'ÉLU DES TAXIS-BROUSSE Principal monument: un palais tout juste centenaire, l'Hotel des Thermes, rénové façon Karlovy-Vary années 60. Une forteresse où la France avait condamné le roi du Maroc à prendre les eaux sous bonne garde. Au tournant du

Les sœurs de la Colère et le Sourire Sur les planches d'Antsirabe, le premier travail de Sébastien Lefrançois, le chorégraphe, a été «d'accorder les corps, comme des instruments différents». Car sous l'uniformité des baskets éclate l'irréductible différence des Malgaches et des Français. Des muscles éprouvés au contact du béton, d'une part; l'élasticité qui habille la colère d'un sourire, de l'autre. Il a fallu découper, coller, remixer, pour une composition qui soit lisible de même d'Antsirabe à Cergy, via «Tana».

En juin, les palissades malgaches ont été plantées sur le cadavre de Cergy. Le jour s'y lève sur les instances saxophoniques de MadajazzCar, pilier discret de toute construction musicale, l'oreille et l'œil à tout, une garantie de tempo. Au premier coup de sifflet, ça déboule, en force ou en resquille, avec, côté coin, l'hémisphère Sud; côté jardin, l'hémi-

sphère Nord, qui se retrouvent ensemble, le dos au mur, face aux spectateurs, démontrant qu'avant d'être des groupes ils sont des individus, et d'une même génération. En dix-sept sketches, ils disent leurs regards mêlés. Avec les images imprévues de leur escalade commune à Antsirabe, afin que le monde des pousse-pousse repousse celui des chardons de supermarchés.

Jean-Louis Perrier

DÉPÊCHES ■ MUSÉES: un Musée du futurisme sera créé à Milan, a annoncé, samedi 30 mai, Walter Veltroni, le ministre italien de la culture, rappelant que cette ville était celle de deux peintres du mouvement moderne, Balla et Boccioni. ■ Les négociations entre l'Égypte et la Grande-Bretagne afin que Le Caire puisse récupérer un morceau de la barbe du Sphinx conservé au British Museum de Londres ont échoué en raison des demandes britanniques de compensation, a déclaré le ministre égyptien de la culture, Farouk Hosni, le 30 mai, cité dans le quotidien gouvernemental Al-Ahram. ■ Deux touristes anglais de vingt-deux ans ont été arrêtés, dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mai, alors qu'ils tentaient d'emporter en souvenir une des 33 000 plaques de titane recouvrant le Musée Guggenheim de Bilbao, au Pays basque (Espagne). ■ Un trafiquant d'art grec a été interpellé, vendredi 29 mai, à Sarrelouis (Allemagne) en possession de 450 antiquités de son pays pouvant dater du 4^e siècle avant J.-C., qu'il entendait revendre. Des musées américains et japonais auraient proposé à ce trafiquant 5 à 6 millions de dollars (autour de 30 millions de francs) pour l'ensemble des statuettes, pièces de monnaie et autres objets, qui ont probablement été volés dans des musées et des collections, a rapporté la police criminelle régionale. ■ MUSIQUES: le violoniste et chef d'orchestre Yehudi Menuhin déplore, dans l'édition du 30 mai du quotidien portugais Publico, que, par leur attitude à l'égard du processus de paix, les Israéliens «ont perdu les sympathies gagnées par ce qu'ils avaient souffert». «Il y a encore des gens qui pensent que l'important est de donner le plus vaste territoire possible, à regrette Menuhin. Cela ne relève pas de la pensée moderne, mais il y a des survivances, des gens qui sont prisonniers des vieilles mentalités.»

Roger Planchon se sépare du Cinéma national populaire de Lyon

Les défenseurs du CNP craignent que la vente ne débouche sur une politique de rentabilisation des salles

LYON de notre correspondant régional Roger Planchon, directeur du Théâtre national populaire de Villeurbanne (TNP), a vendu pour une somme de 7,5 millions de francs à Galeschka Moravioff, distributeur et exploitant de salles d'art et d'essai à Paris et à Marseille, les trois salles lyonnaises dédiées à la défense du cinéma d'auteur, représentant huit écrans.

S'abstenant de répondre à l'offre de rachat local, Roger Planchon répliquait à ses détracteurs par un virulent communiqué dans lequel il affirmait notamment: «Non, je n'irai pas flamber au casino, ni m'acheter une villa sur la Côte d'Azur. Une fois les impôts payés, la somme restante sera investie dans un projet inédit sur lequel l'équipe qui m'entoure [au TNP] travaille depuis longtemps. Un projet qui n'a de secret ni pour le ministère de la culture ni pour le Centre national de la cinématographie et les services culturels du premier ministre (...). [Un projet que] le TNP et la municipalité de Villeurbanne croient important et utile pour l'agglomération, la décentralisation artistique et la création française.» Roger Planchon, dont le contrat de directeur du TNP arrive à échéance à la fin de l'année 1999, souhaite installer un studio de tournage de films dans les ateliers du TNP. Le projet soutenu financièrement par Villeurbanne a été défendu récemment par le maire de Lyon, Raymond Barre, auprès de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.

Par ailleurs, les vingt-six salariés du CNP seront tous repris par le nouveau propriétaire, «comme l'exige la loi», souligne Roger Planchon. Les membres de l'association de défense déclarent ne pas être totalement rassurés sur l'avenir du Cinéma national populaire. Selon eux, son rachat, pour une somme très élevée, par M. Moravioff fragilise l'institution, qui sera contrainte très vite de déguerpir des bénéfices suffisants, et donc de rentabiliser ses salles, pour honorer les échéances bancaires liées à ce rachat. «Nous resterons vigilants», a promis Dominique Pascaud.

Claude Francillon

Londres réaffirme son refus de rendre les frises du Parthénon

LA GRANDE-BRETAGNE a réitéré son refus catégorique de rendre les frises du Parthénon, exposées au British Museum de Londres depuis près de deux siècles et réclamées par la Grèce depuis quinze ans.

L'appel à la restitution venait cette fois d'un député travailliste, Gordon Prentice. Le ministre de la culture, Chris Smith, a répliqué devant la chambre des communes que, après treize ans de réflexion, «il est très clair que les frises ont été légalement acquises et conservées dans de très bonnes conditions». Ajoutant que le British Museum, où les frises sont admirées chaque année par six millions de visiteurs, «était l'endroit le plus approprié pour les conserver». Athènes entend relancer sa campagne pour obtenir leur restitution. Le ministre de la culture grec, Evangelos Venizélos, doit rencontrer le 30 juin son homologue britannique. - (AFP)

Depuis deux mois des rumeurs circulaient à Lyon sur la probable vente de cette «institution» qui accueille plus de 300 000 cinéphiles par an et qui bénéficie de fonds publics importants par l'intermédiaire du TNP. Les défenseurs du cinéma d'art et d'essai dénonçaient la «spéculation honteuse» et «l'opération commerciale» qui aurait entouré la transaction en cours. Une association de défense, Les Amis du CNP, a recueilli plus de 10 000 signatures, dont celles de Christian Philip (FD), premier adjoint du maire de Lyon, et de Jean-Jack Queyranne (PS), ancien maire de Bron, secrétaire d'Etat à l'outremer.

OFFRE DE RACHAT LOCAL Récemment le directeur et programmeur du CNP, Marc Artigau, opposé lui aussi à cette vente, et Les Amis du CNP, ont soumis à Roger Planchon une offre conjointe de rachat des parts qu'il détenait. «La vente à l'encan des salles, pour licite qu'elle puisse être, nous paraît illégitime sur le plan moral. L'activité cinéma a pris son essor dans un ensemble théâtral subventionné qui a abrité le CNP de 1968 à 1996, au point que les autres exploitants lyonnais d'art et d'essai ont maintes fois dénoncé cette concurrence déloyale», expliquait Dominique Pascaud, président de l'association de défense du CNP, dans une tribune publiée le 25 mai par le quotidien régional Le Progrès.

Advertisement for the play 'NOTRE DAME DE PARIS'. It features a large, dark image of a cathedral facade, likely Notre-Dame de Paris. Text includes: 'Charles Talat et Louling Systeme présentent', 'NOTRE DAME DE PARIS', 'd'après l'œuvre de Victor Hugo', 'Mise en scène de Gilles Mahéu', 'Textes de Luc Plamondon', 'Musique de Richard Cocciante'. At the bottom, it says 'Palais des Congrès de Paris à partir du 16 septembre 1998' and 'RTL'.

Advertisement for 'APPEL À CANDIDATURE' for 'Les tourisimes de demain'. It features a logo with a cross and a globe. Text includes: 'APPEL À CANDIDATURE', 'Les tourisimes de demain', 'Inventions sociales, marchés, images...'. It lists various names of potential candidates and mentions 'mécénat seita en sciences de l'homme et de la société'.

prises

jugent irrité au précaution pas... rité... le librairie... orot... e le du sans... ion

Vertical text on the right margin, likely from an adjacent page or a sidebar, containing various small notices and fragments of text.

Nouveaux puissants et dirigeants déçus en Asie

L'hebdomadaire hongkongais « Asiaweek » publie la liste des cinquante personnalités qui comptent sur le continent. Certaines, comme l'ancien président indonésien Suharto, ont disparu. Un Français, Michel Camdessus, se distingue

IL N'AURA FALLU que quelques mois et une crise financière sans précédent pour redistribuer les cartes du pouvoir en Asie. En témoigne le classement annuel des cinquante personnalités les plus puissantes dans la région, réalisé par l'hebdomadaire hongkongais Asiaweek. Pas moins de vingt et une personnes ont disparu de la liste publiée il y a un an par le magazine. Confirmant que, même en Asie, région du monde qui a compté jusqu'à récemment le plus grand nombre de régimes autoritaires, la roche Tarpéenne est bien proche du Capitole.

En tête de la longue file des disparus, l'ancien président indonésien Suharto qui, l'année dernière, figurait en troisième position de ce même classement. Il y a quelques semaines, il était encore dans les dix premiers, et, une semaine avant le bouclage du magazine, dans la liste des cinquante. Avec lui, deux de ses proches, qui ont bâti des fortunes sur leurs relations privilégiées avec le président, ainsi que sa fille Siti Hardiyanti Rukmana, alias « Tutut », ont quitté la scène des puissants : Liem Sioe Liong, président d'un des premiers groupes indonésiens, le groupe Salim, et Mohamad Bob Hasan, un grand magnat du bois qui appartenait au dernier gouvernement Suharto.

Mais la chute de Suharto est venue s'inscrire dans un mouvement de fond qui, depuis l'automne 1997, a laissé peu de régimes indémies : le premier ministre thaïlandais Chavalit Yong-

chaiyudh est tombé, hué par une opinion publique lassée de la corruption de son gouvernement et de son inaptitude à gérer la crise, et le président sud-coréen Kim Young-sam a perdu les élections au profit du démocrate, ancien dissident persécuté, Kim Dae-jung.

La crise aura aussi laissé des cicatrices dans l'establishment financier : avec la chute du yen face au dollar, le vice-ministre des finances japonais, Sakakibara Eisuke, que l'on surnomme « Mister yen » pour son influence sur



les marchés, et l'ancien gouverneur de la Banque du Japon, Matsushita Yasuo, ont disparu de la liste des puissants de ce monde. Tout comme le tycoon philippin

qui contrôle Philippine Airlines, aujourd'hui au bord du dépôt de bilan.

Cette crise aura montré que la souveraineté n'est plus ce qu'elle était. Signe éloquent de ce tremblement de terre, l'arrivée en tête de liste d'un homme qui « ne dirige ni un pays ni une armée, relève Asiaweek. Il n'appartient à aucun gouvernement, et ne répond à aucun électoral... Il n'est même pas asiatique. Ce qui est précisément sa force. » Et pour cause, il est français, et était encore inconnu dans la région l'année dernière : Michel

Camdessus, le directeur général du FMI, dont les décisions, bien que souvent contestées, pèsent sur la vie de quelque 300 millions d'hommes, et ont aidé à la chute des puissants d'hier. Car, « dès que les nations s'intègrent dans le commerce mondial et les flux de capitaux internationaux, leurs leaders cèdent mécaniquement une partie de leur contrôle ». D'où l'entrée dans le classement, à la douzième place, du spéculateur américain George Soros.

Valérie Brunschwig

DANS LA PRESSE

RFI Dominique Burg ■ Lionel Jospin est un faux modeste, évidemment. Il dit ne pas vouloir songer à cet anniversaire, alors que, bien sûr, il y pense. Et il a mille fois raison. Ce 2 juin n'est pas un jour comme un autre. Il est un magnifique instantané de ce qui fait le destin d'un premier ministre, en l'occurrence de cohabitation : un destin au bonheur fragile. Ce 2 juin, il y a grève à Air France, une grève des pilotes, une des plus dures depuis longtemps. A une semaine du Mondial, c'est l'irruption du social dans le football ! Pas seulement : c'est d'abord la piqûre de rappel pour un gouvernement qui a traversé l'année avec l'aisance des grands politiques. Attention, Lionel Jospin est toujours à la merci d'un conflit sérieux, et

en particulier dans le secteur public, confronté à la loi de la concurrence, de la modernisation, de la rentabilité. Il a voulu tracer une voie, en ligne de crête, entre une vision étatique de l'économie et l'encouragement au risque, à l'innovation. Une voie sociale et libérale. Ce n'est ni la plus simple ni la moins ambiguë : Air France le prouve.

EUROPE 1 Alain Duhamel ■ La deuxième année de tout gouvernement, surtout de cohabitation, est la plus difficile. Lionel Jospin tente de moderniser l'équilibre social-démocrate. Sous François Mitterrand, la solidarité sociale l'a d'abord emporté sur les contingences économiques, puis la modernisation économique sur la priorité sociale. Lionel Jospin se comporte à la fois en homme de gauche (les 35 heures, les emplois

jeunes, la loi contre l'exclusion, la relance modeste de la consommation) et en réaliste : les privatisations douces, un budget mesuré, l'immigration. Sa chance, là encore, est que cette économie sociale-démocrate de marché corresponde à l'équilibre politique de l'Europe continentale. Il est sans doute le chef du gouvernement le plus à gauche de Quinze. Il n'est cependant pas chimérique.

LIBÉRATION Laurent Joffin ■ La grève d'Air France ressort de l'exception française. Mais dans ce qu'elle a de plus discutabile. Impossible de trouver, dans le mouvement en cours, la moindre défense du service public. Depuis des longues années, Air France s'est affranchie des contraintes collectives. Confrontée à une concurrence mondiale d'une rare vio-

lence, elle était trop occupée à survivre pour continuer à appliquer les anciens principes de l'économie mixte, par exemple en matière d'aménagement du territoire. Pour cette raison, la décision mi-chèvre mi-chou qui a interrompu en vol la privatisation était grosse de tous les dangers. Sommés d'abandonner certains avantages, les pilotes auraient, sans doute, accepté un compromis en échange d'actions destinées (en principe) à une valorisation effective. C'est ce que leurs collègues d'autres compagnies dans le monde ont admis. Mais, à Air France, une participation minoritaire face à l'Etat n'annonce guère de résultats fructueux. (...) Le souci du service public a tout à gagner à une clarification. Il doit s'appliquer aux entreprises dont l'activité le justifie. Air France n'en fait plus partie.

SUR LA TOILE

PIRATES NÉONAZIS ■ Selon le quotidien israélien Maariv, des pirates informatiques se présentant comme des néonazis ont pénétré une trentaine de serveurs Internet israéliens, endommageant des centaines de sites web. Maariv estime qu'il pourrait s'agir d'une riposte aux déclarations du pirate israélien Analyzer, qui avait affirmé dans la presse qu'il avait longtemps essayé de s'en prendre aux sites néonazis. - (AFP)

DU LIVRE AU LOGICIEL ■ La boutique en ligne de Barnes and Noble, première chaîne de librairie des Etats-Unis, propose désormais un service de téléchargement payant de logiciels, avec un catalogue comportant un millier de titres. www.barnesandnoble.com

DANSE ■ La huitième Biennale de la danse de Lyon, qui aura lieu du 11 au 29 septembre, a ouvert un site web d'information proposant notamment une présentation illustrée de toutes les compagnies de danse participantes. www.biennale-de-lyon.org

www.ambbit.es/personal/sebastian/ Un normalien enseignant le français en Catalogne a créé un site philosophico-ludique

« POUR COMMENCER, voici le Werbe » (Cyberjean, 1 : 1). Sébastien Bauer, vingt-six ans, élève à l'école normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, a voulu que son site personnel, le « Werbe », soit un lieu de réflexion et d'étude, tout en préservant l'humour potache qu'il affectionne. Parti enseigner le français en Espagne dans le cadre de son service national en septembre, il a profité de son temps libre pour s'installer sur le Net : « Une bonne façon de me rapprocher de la France, de rester en contact avec mes amis et de continuer à échanger des idées. » Revendiquant l'étiquette d'« indépendant » en réaction contre l'invasion du Net par les marchands, cet étudiant en philosophie a d'abord mis en ligne ses « élucubrations personnelles » sur Nietzsche : « La philosophie sur Internet, c'est long à lire, ça ne clique pas, il n'y a pas de publicité (qui sponsoriserait ça, de toute façon ?), il faut du calme et du temps pour lire. Mais il est intéressant de se demander comment elle va évoluer, dans quelle mesure le réseau trans-



formera les sujets d'interrogation, la manière de questionner et de répondre. » Sébastien s'intéresse aussi à l'architecture : son site propose des réflexions sur l'urbanisme et les lieux publics et prévoit de mettre en ligne des fiches de lecture sur le sujet. Par ailleurs, son séjour en

Catalogne lui a ouvert de nouveaux horizons. Une section du Werbe est dédiée au thème de la dépenalisation des drogues douces, « moins par goût de la provocation que par la portée sociale du débat. A Barcelone, l'usage de la marijuana est complètement entré dans les mœurs et l'on en parle aussi

naturellement que l'on parle d'astrologie en France ». Parallèlement, il a créé avec deux amis un espace interactif consacré à une lecture critique de TAZ (Temporary Autonomous Zone), texte-phare de la littérature cyber écrite en 1991 par l'Américain Hakim Bey : « Il nous paraît intéressant qu'une réflexion collective soit menée autour de cet ouvrage qui fourmille d'idées sur la manière dont on peut penser la politique à la fin du XX siècle, et qui intègre le Web comme l'un des nouveaux moyens de pratiques contestataires. » Chaque mois, la rubrique TUBE (Tremplin ubiqueste pour le Babel électronique) propose un extrait de TAZ accompagné de notes et commentaires, et invite les internautes à réagir. A terme, Sébastien rêve de transformer le Werbe en « Web public », un lieu ouvert où peintres, architectes et écrivains viendraient s'exprimer, plus par la création directe que par le discours explicatif. Xavier de Moulins Christian Colombani

La mort au quotidien par Alain Rollat

LA TÉLÉVISION a peur des vérités trop prosaïques. Elle se repaît d'images de violence, mais s'effarouche à la vue du sang. Elle met les guerres en scène, mais détourne son regard des cadavres. Elle pleure les morts, mais garde ses distances à l'égard des fossoyeurs. Et elle impute toujours ses hypocrisies aux autres. C'est toujours au nom de la « sensibilité » du téléspectateur anonyme qu'elle décide seule de ce qui est « montrable » et de ce qui ne l'est pas. Même lorsqu'il s'agit des réalités les plus élémentaires de la vie. Les pionniers de la télévision, heureusement, savent cultiver la patience. Il avait fallu attendre 1967, et le doigt d'un Maurice Rostand, pour que NORTÉ diffuse avec d'innombrables précautions, le premier film d'un accouchement. Il aura fallu attendre trente et un ans de plus, et l'obscuration d'un Daniel Karlin, pour que

France 2 boucle la boucle en diffusant, dimanche soir, avec d'équales précautions, ces « Scènes de la violence ordinaire » qui ont brisé l'un des derniers tabous en montrant, sans fioritures, le travail de ces praticiens de la mort au quotidien que sont les médecins légistes. Mais le renversement d'un tabou n'est jamais une fin en soi. Pourquoi filmer un cadavre qu'on examine, palpe, dissèque ? A quoi rime d'enregistrer une levée de corps, une autopsie, une exhumation ? En quoi est-ce utile ? Explorateur des profondeurs sociales, Daniel Karlin reconnaît honnêtement qu'il ne savait pas trop ce qu'il cherchait quand il a braqué sa caméra en direction de l'institut médico-légal de Lille après l'avoir promené dans les prisons, les asiles d'aliénés, les prétoires, les hôpitaux et les bureaux de chômage. Sa démarche était intuitive. Derrière les paravents de la

médecine légale, il a rencontré d'autres corps meurtris, tuméfés, sanguinolents, et pourtant bien vivants. Corps et regards de vieillards agressés, femmes battues, enfants maltraités, beurs ratonnés... Bien vivants et pétris des mêmes souffrances, des mêmes violences. Le lot commun de l'antichambre des morgues. Daniel Karlin a donc trouvé ce qu'il présentait : entre la maternité et le cinquième, la frontière reste floue parce qu'il n'y a aucune discontinuité entre la vie et la mort. « J'aimerais qu'on me dise, déclarait-il à Télérama avant cette découverte, que je n'ai pas fait un film glauque et voyeur. » Ou le lui dit d'autant plus volontiers que c'est la première fois que, grâce à lui, la télévision vulgarise l'un des enseignements les plus vitaux de la thanatologie, science de la mort : montre-moi comment tu meurs et je te dirai qui tu es...

Partez en vacances avec Le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Vous êtes abonné(e) / Vous n'êtes pas abonné(e). Includes subscription details and contact information.

Advertisement for 'Le Monde' magazine subscription. Includes details about subscription rates, delivery, and contact information for Le Monde's advertising department.

MARDI 2 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.40 La Femme de l'année... 19.00 La Nouvelle Babylone... 20.30 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles... 20.35 Une bonne nuit parmi les loups...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 20.00 Temps présent... 20.35 Les Carnets du bourlingueur... 21.00 Enjeux - Le Point... 21.00 Le Gal Savorit... 21.00 Dieu et les Prophètes... 21.20 Matières grises... 22.00 Mai 68 ou l'Histoire des idées... 22.20 Conviviale poursuite... 22.35 Sud... 22.45 Bouillonn de culture... 23.00 De l'actualité à l'Histoire... 23.15 La Preuve par trois... 1.00 Les Grands Entretiens du Cercle...

NOTRE CHOIX

20.30 Festival La juive du Château-Trompette. Du roman-feuilleton homonyme de Ponson du Terrail, le réalisateur Yannick Andréi, spécialiste de la série historique, et les adaptateurs, Raymond Pagueot et René Brant, ont conservé le récit de la juive Sarah pour servir par la haine de la marquise de Mademoiselle de Saint-Hermine. Avec ses comédiens habituels - Nicolas Silberg, Gabriel Cattand, Jacques Balutin, Michel Creton, Odile Versois en infâme marquise - André réusit encore, malgré des moyens financiers chichés, un pur feuilleton d'action, avec brillants duels et combats réglés par le maître d'armes Claude Carliez. - J.-J. S. * Seconde partie: mercredi 3, 20 h 30.

PROGRAMMES

- TÉLÉVISION: TF1: 19.00 Le Bigdil... 19.30 L'histoire découverte... 20.00 Journal, l'image du jour... 20.45 Le Résultat des courses, Médoc... 20.55 Mon père, ce héros... 22.45 Perry Mason, La Robe rouge... FRANCE 2: 18.15 et 22.50 Un livre, des livres... 18.20 Survivés par le gong... 18.45 Qui est qui?... 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.25 C'est l'heure... 19.30 Au nom du sport... 19.35 et 20.50 Médoc... 20.00 Journal, Le Monde de la Coupe... 20.40 L'image du jour: Roland-Garros... 20.45 A cheval... 21.00 Poullet au vinaigre... 21.00 Journal, Médoc, Côté court 2... 1.00 Les Grands Entretiens du Cercle... FRANCE 3: 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information, Médoc... 20.05 Fa si la chance... 20.35 Tout le sport, Côté court... 21.00 Ce soir, on passe à la télé... 23.05 Médoc, Saï... 23.35 La Preuve par trois... CANAL+: En clair jusqu'à 20.35... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 20.30 Le Journal du cinéma... 20.35 Hippocampe en Australie... 21.55 Flash infos... 22.00 L'ultime Souper... 23.30 Le Bal du serpent... 1.20 Dernières heures à Denver...

FILMS DU JOUR

- 14.00 Quel des Orfévres... 14.55 La Haine... 15.50 La Femme de l'année... 17.00 La Nouvelle Babylone... 17.15 Bob le flambeur... 19.30 Autant en emporte le vent... 20.30 Viva Zapata... 22.30 Papillon... 17.15 Bob le flambeur... 19.30 Autant en emporte le vent... 20.30 Viva Zapata... 22.30 Papillon...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire... 13.00 et 19.00 Rive droite, rive gauche... 15.00 Envoyé spécial, les années 90... 16.05 Saga-Cités... 17.10 A bout portant... 17.40 Le Club... 17.55 L'Invité de Calou. Ménélik... 18.00 Stars en stock... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 20.00 Sa vie plus saine... 20.00 20 h Paris Première... 20.10 Au nom de la loi... 20.45 Les Mercredis de l'Histoire... 20.55 Combien ça coûte?... 21.00 États d'urgence... 21.00 Paris divers... 21.00 Envoyé spécial, les années 90... 21.00 Paris modes... 22.45 La Vie à l'endroit... 23.10 Le Droit de savoir... 23.15 Un siècle d'actrices... 0.10 Le Canal du savoir... 0.45 Le Cercle du cinéma... DOCUMENTAIRES: 17.00 Börtz, Bergman et «Les Bacchantes»... LES CODES DU CSA: Accord parental souhaitable... Accord parental obligatoire... Public adulte... SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signalé dans «Le Monde»... Télévision-Radio-Multimédia... On peut voir... Ne pas manquer... Chef d'œuvre ou classiques... Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision... Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

21.00 France 3 Etats d'urgence Corse, le poids des traditions. LES MÉDIAS ont souvent du mal à traiter le problème corse avec toute la lucidité requise. On n'échappe pas aisément aux pièges tendus par une île dont la situation politique, économique et criminelle requiert un décodage subtil et complexe. Le magazine mensuel de Jean-Marie Cavada tente, à son tour, de rendre compte de la problématique insulaire et propose Corse: le grand ménage aura-t-il lieu? Sept reportages qui ont le mérite de ne pas prétendre apporter de réponse définitive et moralisatrice. Mais le propos manque d'originalité. Le constat effectué est pessimiste. Les élus et leurs administrés apparaissent rétifs à l'idée de changement. «Je ne suis pas gendarme, affirme un habitant d'une commune dont le maire a été condamné pour fausses factures et délit de favoritisme, il est simplement défendu de se faire prendre.» Le portrait de deux hommes politiques, tous deux héritiers de grandes familles insulaires, illustre bien le poids des traditions et deux conceptions différentes de l'avenir de la Corse. Camille de Rocca Serra, dont le père, récemment décédé, fut une des principales figures de l'île pendant près de quarante ans, se fend ainsi d'un édifiant commentaire sur le retour de l'Etat de droit: «Oui, que la justice passe, mais qu'on n'en fasse pas trop.» Paul Giacobi, président du conseil général de Haute-Corse, affiche, en revanche, sa volonté de dénoncer les dérives du passé incarné par son prédécesseur, Paul Natali, adepte des mélanges de responsabilités et condamné pour fraude fiscale. Dommage que les acteurs de ce retour de l'Etat de droit et les principaux responsables politiques de l'île, dont certains ont engagé un bras de fer avec le préfet, soient absents. On aurait aimé entendre des policiers ou des chefs de juridiction s'exprimer sur la réalité de ce «grand ménage» et la mise en place des outils des pouvoirs publics - rôle économique et financier. Les explications de membres du gouvernement ou de dirigeants du Crédit agricole, dont on évoque les difficultés en Corse, auraient donné à l'ensemble plus de hauteur et de clarté. Jacques Follorou

PROGRAMMES

- TÉLÉVISION: TF1: 13.50 Les Feux de l'Amour... 14.45 Les Vacances de l'Amour... 15.45 Cinq sur 5... 16.40 Extrême limite... 17.25 Beverly Hills... 18.15 et 18.55 CD Tubes... 18.20 Excluzif... 19.00 Le Bigdil... 19.50 Ushuala découverte... 19.52 Le Journal de Paix... 20.00 Journal, Médoc... 20.35 Questions pour un champion?... 23.10 Le Bal du serpent... 0.25 Minutis sport... FRANCE 2: 13.55 Le Renard... 14.55 Tennis, Internationaux de France... 18.15 Un livre, des livres... 18.20 Survivés par le gong... 18.45 Qui est qui?... 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000... 19.25 C'est l'heure... 19.30 Au nom du sport... 19.35 et 20.50 Médoc... 20.00 Journal, Médoc, Côté court 2... 20.45 Le Cercle du cinéma... FRANCE 3: 13.00 Tennis, Internationaux de France... 14.52 Tennis... 14.55 Questions au gouvernement... 16.05 Saga-Cités... 16.40 Les Minikéus... 17.45 C'est pas sorcier... 18.20 Questions pour un champion... 18.50 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.00 et 22.40 Médoc... 20.05 Fa si la chance... 20.35 Tout le sport... 20.40 Côté court... 20.50 ConsoMag... 21.00 États d'urgence... 22.50 Soir 3... 23.15 Un siècle d'écrivains... 0.05 Virus avec... Les maladies rares: modulation et solidarité... CANAL+: 13.35 L'Oryx, Fantôme du désert... 14.25 C. Cléo... 16.10 Surprises... 16.25 Les Simpson... 16.50 Une ville sous haute tension... 16.55 En clair jusqu'à 21.00... 18.30 Nulle part ailleurs... 20.30 Le Journal du cinéma... 21.00 Phénomène... 23.05 Tykho Moon...

PROGRAMMES

- ARTE: 19.00 Au nom de la loi... 19.30 7 1/2, Lisbonne, histoire d'eau... 20.00 Archimède... 20.30 8 1/2 Journal... 20.45 La Vie en face... 21.40 Soirée thématique... M 6: 19.00 Lois et Clark... 19.54 Le Six Minutes, Médoc... 20.10 Une nounou d'enfer... 20.40 Décrochages info... 20.50 Un génie, deux associés... 22.55 Abos d'urgence... RADIO: FRANCE-CULTURE: 20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agora, Xavier Darcos (Mérimé)... 21.00 Poésie studio... 22.10 Mauvais genres... 23.00 Nuits magnétiques... FRANCE-MUSIQUE: 20.00 Concert... 22.30 Musique pluriel... 23.07 Le Dialogue des muses... RADIO-CLASSIQUE: 20.40 Les Solistes... 22.30 Les Solistes... LA CINQUIÈME/ARTE: 13.15 Le Journal de la santé... 13.35 D'ici et d'ailleurs, La Grèce... 14.30 La Cinquième rencontre... 16.00 L'Étoffe des ados... 16.30 Modes de vie, modes d'emploi... 17.00 Cellulo... 17.30 100 % question... 18.00 Le Cinéma des effets spéciaux... 18.30 Le Monde des animaux... 19.00 Au nom de la loi... 19.30 7 1/2, Raconte-moi l'Europe... 19.52 Le Journal de Paix... 20.00 Les Loings d'Afrique... 20.30 8 1/2 Journal... 20.45 Les Mercredis de l'Histoire... 21.35 Les Cent Photos du siècle... 21.45 Musica, Nighthawks, Petite mort... 22.30 Profil, Les Miller... 23.50 La Lucarne, Crétien... 0.35 Le Tambour... M 6: 13.35 M 6 Kid, Octanopolis... 16.35 Faï qu'il... 17.15 Des clips et des bulles... 17.30 Fan de... 18.05 Models Inc... 19.00 Lois et Clark... 19.54 Le Six Minutes, Médoc... 20.10 Une nounou d'enfer... 20.40 Décrochages info, Élément Terre... 20.50 Les Aventuriers d'Eden River... 22.35 Extrême jalousie... 0.15 Secrets de femme... FRANCE-CULTURE: 19.45 Les Enjeux Internationaux... 20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agora, Jean-Philippe de Tomnac... 21.00 Philharmonie... 22.10 Fiction... 23.00 Nuits magnétiques... 23.07 Les Solistes... FRANCE-MUSIQUE: 18.36 Scène ouverte... 19.35 Prétendu... 20.00 Concert... 22.30 Musique pluriel... RADIO-CLASSIQUE: 19.30 Classique affaires-soir... 20.40 Les Solistes... 22.30 Les Solistes...

Le constructeur du TG Londres et New York

La preuve par trois

Vers le dépassement

Le canal

France Culture

France Musique

France Classique

1520

Voyez-vous un inconvénient à ce qu'on vous parle de sécurité ?



La sécurité est une donnée fondamentale de la construction moderne. Les habitations collectives ou individuelles, les ouvrages d'art ou les espaces publics dépendent de la qualité des matériaux et de leur capacité à résister au temps.

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge propose des matériaux et des solutions à la pointe de l'innovation en matière de sécurité : sécurité de la construction, sécurité des espaces publics et sécurité routière.

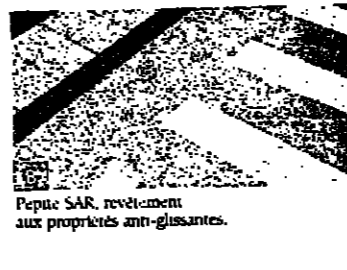
Pour l'habitation, Lafarge garantit la durabilité de ses tuiles face aux agressions thermiques.

Dans le domaine de la sécurité et de la santé publique, Lafarge œuvre pour une meilleure protection sur la route, mais aussi dans les espaces publics avec des plâtres spéciaux.

Depuis 160 ans, c'est grâce à sa volonté de mettre la technique au service de l'homme et de son bien-être que Lafarge participe aux progrès de la vie quotidienne.



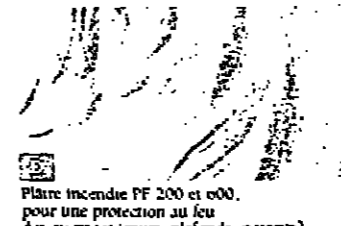
Tuiles Redland
Garanties 30 ans contre le gel.



Peptide SAR, revêtement
aux propriétés anti-glaçantes.



Mortier Lafarge HP Lanko 715
assure un scellement parfait des pavés
et accroît la résistance au trafic.



Plâtre incendie PF 200 et e00,
pour une protection au feu
des ouvrages (murs, plafonds, poteaux).

LAFARGE
Les matériaux pour
construire le monde

Le

Réforme de

↳ Ecrire
sur le fond...

↳ Statu qui
à Air France...

↳ Afghanistan
après le séisme...

↳ L'Asie incertaine
les investisseurs...

↳ Jazz italien
à Amiens...

↳ Nîmes
trois ans après...

↳ De la mer
à la Lune...



هذا من الالام